NOTES HISTORIQUES

SUR LA

VALLEE DE LA MATAPEDIA

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

VALLEE DE LA MATAPEDIA

Préface du Chanoine Victor Côté

PAR

L'ABBE JOS. D. MICHAUD

Curé de Val Brillant, P. Q.



VAL-BRILLANT

" LA VOIX DU LAC "

1922

IMPRIMATUR

Evêché de Rimouski,

le 9 décembre 1921.

F.-X. ROSS, V.G.,

PREFACE

Au milieu des perturbations économiques et des agitations sociales actuelles, présages de dangers prochains, notre Province, on se plaît à le reconnaître, donne le spectacle d'une prospérité à peine entamée, d'une tranquillité relative et d'une stabilité qui semble assurer l'avenir.

Cette situation privilégiée, nous la devons en majeure partie à l'enracinement de nos *terriens* dans le bon sol québécois. Nous ne voulons pas médire des villes, mais si Montréal et Québec ne pouvaient s'appuyer sur cette réserve de forces saines que contiennent nos campagnes, sur le *bon sang* et le *bon sens* qu'elles y puisent comme à une source intarissable, notre vie nationale aurait sans doute connu des années sombres, et nos prévisions d'avenir seraient plus inquiètes.

Le développement nécessaire et fécond de notre vie agricole se produit-il encore? Se fait-il encore de la colonisation chez nous? Pour ceux qui n'ont ni le goût ni les loisirs d'y venir voir, le livre que nous présentons au public canadien sera une réponse péremptoire. Les "Notes Historiques sur la Vallée de la Matapédia" de Monsieur l'abbé Michaud, curé depuis bientôt dix ans d'une des plus belles paroisses de cette région en formation, leur indiqueront ce que savent faire ceux que l'on appelle à si bon droit *nos vaillants colons.*

Si vous connaissez la *Vallée*, vous saluerez ce volume comme un ami, car il vous racontera les origines d'un coin de pays auquel vous n'avez pas manqué de vous attacher, comme on s'attache naturellement aux choses jeunes qui portent en elles des espoirs de longue et fructueuse existence. Si vous n'avez

jamais vu cet harmonieux mélange de lacs limpides, de rivières chantantes, de collines aux pentes tantôt douces tantôt escarpées et de plantureux vallons, connu seulement de nos anciens comme un *portage* fort long et fertile en aventures, vous y apprendrez comment se fait la pénétration pacifique de nos forêts et comment se fondent les vrais foyers et les vraies paroisses canadiennes-françaises.

Le temps n'étant pas venu d'écrire une véritable histoire régionale, monsieur l'Abbé Michaud a voulu, dit-il, rendre plus facile le travail de l'historien futur: il a réuni les souvenirs des pionniers et compulsé force documents.

Les noms des pionniers sont scrupuleusement notés, et c'est justice. Il faudra que ceux qui jouiront des richesses et des beautés de la *Vallée* puissent rendre hommage un jour à tous ces *forts* ancêtres, dont l'esprit d'entreprise et l'exemple entraînant ont su faire une terre "fertile en blés et bonne pour les bestiaux, *ager frugum fertilis*, *bonus pecori*", d'une région dont Salluste n'aurait pu dire comme de l'Afrique du Nord "qu'elle convient peu aux arbres, *arbori infecundus.*"

Le contraste entre la *Vallée* de 1885 et la *Vallée* de 1921 est le plus bel hommage qui se puisse rendre au labeur constant et acharné de ses premiers habitants. Son développement continu, par ses seuls moyens, montre que leurs descendants et ceux qui s'adjoignent à eux chaque année sont de même race, la race des sains et des courageux.

Il reste des progrès immenses à réaliser, et il y a de la place pour établir, pendant deux ou trois générations, les essaims qui sortiront de ses foyers. Actuellement, à peu près chacune des paroisses existantes prépare, sur les confins de son territoire, les ruches où ses fils iront se fixer et cette encourageante progression continuera.

Et c'est là où l'on voit comme il est difficile de faire à la colonisation sa part. L'instinct sûr de la race montre à ses vrais fils que là seulement est son assurance de survie, que la colonisation est nécessaire, qu'il faut l'appeler, l'installer, la favoriser, la consolider sans cesse. Aussi ceux qui y travaillent ne sont jamais satisfaits. Leurs désirs sont si étendus, leur bon vouloir est si grand, qu'ils se plaignent toujours afin d'être sûrs qu'on ne les oubliera jamais. Le présent les pousse, les étreint, et ils comprennent que, à moins d'enraciner fortement dans le sol les fils de chez nous, nous aurions raison de nous inquiéter de l'avenir.

L'avenir, il est là à droite et à gauche des prospères paroisses qui s'échelonnent le long du ruban d'acier qui s'étend de Mont-Joli à Matapédia. Il est aussi le long du chemin de fer qui devra se faire avant peu pour relier directement la *Vallée* à l'arrière région du Témiscouata d'un côté, et à la Gaspésie de l'autre, ouvrant ainsi tout le versant sud-est des Alléghanys et permettant de décupler le nombre de ces fortes assises de notre vie nationale que sont les paroisses canadiennes-françaises de la Vallée de la Matapédia.

Le livre de monsieur l'Abbé Michaud nous garde et nous fait contempler les faits du passé et les réalisations du présent. Ceux-là ont été fructueux et celles-ci sont dignes d'admiration. Sachons nous en inspirer pour l'avenir.

Victor COTE, ptre., Chanoine.

Rimouski, le 1er Janvier 1922.

AVANT-PROPOS

S'il est une région ignorée dans la Province de Québec, c'est bien la Vallée de la Matapédia. Dans certains milieux, on n'est peut-être pas loin de se la représenter comme une terre située près du pôle, une contrée froide et glacée, à peine susceptible d'être cultivée et où la civilisation a peu de chance de pénétrer. Même parmi ceux qui connaissent cette belle région de colonisation d'une façon moins imparfaite, combien y en a-t-il qui sont quelque peu au courant de l'histoire de ses origines et de son prodigieux développement ?

Aussi il nous a semblé que nous ferions oeuvre utile, que nous plairions au moins à quelques lecteurs et que nous apporterions une modeste contribution à l'histoire de notre pays, en publiant le travail que nous présentons aujourd'hui au public. Malgré ses imperfections, nous avons le ferme espoir qu'il atteindra le but que nous nous sommes proposé : faire connaître sous un jour plus favorable le beau pays qu'est la Vallée de la Matapédia.

Il importait, il nous semble, d'entreprendre au plus tôt cette monographie; parce que le temps qui ne respecte rien n'épargnera pas les rares témoins des premiers évènements qui se sont déroulés dans ce pays neuf, et que les sources où nous pouvons puiser encore quelques renseignements seront bientôt taries. Alors, qui renseignera l'historien soucieux de la vérité et de la précision historiques? Il faudra faire de l'histoire avec des hypothèses et des suppositions, qui ne devraient jamais trouver place dans un travail de ce genre.

Alors donc que des témoins du berceau de nos plus vieilles paroisses de la Vallée vivent encore, hâtons-nous de recueillir leurs témoignages, et amassons des matériaux pour les historiens de l'avenir. Hâtons-nous surtout de rechercher et d'inscrire en lettres d'or, dans les fastes de notre histoire, les noms de ceux qui n'ont pas craint de venir livrer les premiers combats à l'immense forêt qui couvrait la Vallée de la Matapédia, il y a cinquante ans, et qui, à force de travaux et de sacrifices de toutes sortes, nous ont édifié et légué un patrimoine dont nous sommes si fiers et que tant d'autres nous envient.

Que nos bienveillants lecteurs ne comptent pas trouver ici une Histoire de la Vallée de la Matapédia. Non, ce ne sont que des *notes historiques* que nous avons à leur offrir. Nous les avons cueillies un peu partout; mais surtout dans les récits des anciens de la région, dans les traditions fidèlement conservées dans les familles, et dans les archives civiles et religieuses de nos paroisses les plus anciennes. C'est là, croyons-nous, une garantie indiscutable de leur véracité.

Ces notes elles-mêmes seront nécessairement brèves, pour la meilleure raison du monde: le peuple de la Vallée, comme tous les peuples heureux, n'a pas d'histoire... Né d'hier seulement, il a grandi et s'est développé avec une rapidité prodigieuse; il a crû et mûri comme les blés de la terre fertile qui lui communique sa vigueur et sa fécondité. A peine parvenu à l'âge de sa majorité, si tant est qu'il puisse y avoir un âge de majorité pour les peuples, il est tout étonné de sa population de vingt-cinq à trente mille âmes...

En vérité, le développement de la Vallée de la Matapédia, fait sur place et sans réclame tapageuse, est un prodige qui n'a peut-être pas d'exemple dans toute la province de Québec. Ceux qui ont traversé cette région, il y a cinquante ans, et qui

y reviennent aujourd'hui n'en veulent pas croire leurs yeux et ont peine à se rendre à l'évidence.

Il y a cinquante ans, la Vallée était pour ainsi dire une *terra incognita.* Elle était couverte d'une immense forêt que la hache du colon venait à peine d'entamer et dont les hurlements des fauves troublaient seuls les échos. La forêt séculaire a disparu, et à sa place fleurissent une trentaine de paroisses et missions, dont quelques-unes, peuplées de plus de trois mille âmes, ne le cèdent en rien, pour leur organisation religieuse et civile, aux plus importantes de la région de Québec. Il y a cinquante ans, il y avait, le long du vieux Chemin Kempt, quatre postes que le gouvernement du Canada avait établis en pleine forêt, pour servir de refuge aux voyageurs qui devaient s'aventurer à travers cette région inhabitée. Ces postes n'existent plus, et sur leur emplacement s'élèvent de superbes villages, lancés dans la voie de tous les progrès et pourvus de toutes les améliorations et utilités publiques modernes : couvents, académies, aqueducs et canaux d'égoûts, éclairage électrique, grandes routes macadamisées ou gravelées, etc. Il y a à peu près cinquante ans, un missionnaire des bords du St-Laurent venait, une couple de fois l'année, célébrer les saints Mystères, dans la Vallée, dans un "camp" qui pouvait abriter toute la population de cet immense territoire de cent milles de longueur. Ces "camps" ont disparu, et aujourd'hui le voyageur, contemporain de ces temps héroiques, croit être le jouet d'une illusion, lorsqu'il voit se dessiner dans l'azur du ciel les flèches d'argent de sept magnifiques églises en pierre dont quelques-unes sont de véritables monuments, sans compter les huit ou dix églises en bois et les chapelles des nombreuses missions qui surgissent tous les jours dans un coin ou l'autre de cette vaste contrée, et qui demain demanderont aux autorités de reconnaître leur existence civile

et religieuse. Voilà la transformation qui s'est opérée depuis moins d'un demi-siècle.

Disons-le sans crainte d'exagérer, le développement de la Vallée de la Matapédia est quelque chose d'absolument prodigieux: c'est un véritable miracle. C'est le miracle, maintes fois opéré dans notre province, quoique d'une façon moins sensible peut-être, par la merveilleuse union du prêtre et du colon, de la croix et de la charrue. Le prêtre et le colon! quelle merveilleuse combinaison! quelle union féconde! Avec quel succès ils ont travaillé de concert, le prêtre et le colon, à la réalisation de l'idéal le plus apostolique et le plus patriotique : reculer la forêt toujours de plus en plus, arborer à sa place le signe sacré de notre Rédemption, agrandir le domaine national, et former des sujets pour la patrie en même temps que des chrétiens pour l'Eglise. Noble et sublime idéal s'il en fut jamais, et dont la réalisation a fait de nos missionnaires et de nos pionniers de la colonisation les véritables sauveurs de notre nationalité en même temps que les plus insignes bienfaiteurs de notre pays !

Pendant que les politiciens de toutes teintes élaboraient de beaux projets et construisaient à grands frais de magnifiques théories sur l'avenir de notre race; pendant que les soi-disants patriotes démolissaient, pour le bénéfice de l'empire et pour la prétendue cause de la civilisation, l'édifice si péniblement constant de nos libertés constitutionnelles et conduisaient follement notre pays à la banqueroute financière; pendant que nous étions abandonnés de tous ceux qui auraient dû nous défendre; le prêtre et le colon, moins forts en belles théories, mais plus forts dans l'action, s'efforçaient de réparer les ruines accumulées par les tenants de la politique impérialiste et du patriotisme à rebours... Malgré le marchand de bois tout-puissant, ils s'emparaient de la forêt au coeur de laquelle ils ne crai-

gnaient pas d'aller se fixer; et là, au milieu des tracasseries et des ennuis qu'on ne leur ménageait pas, ils travaillaient de concert à l'agrandissement du domaine national et à l'extension du royaume des âmes. Tâche obscure s'il en fût jamais et dont on ne reconnaîtra pas assez la sublime grandeur. A-t-on jamais proclamé officiellement les mérites de ces héros obscurs, fondateurs de paroisses ou pionniers de régions de colonisation? A-t-on songé à leur élever des monuments? On l'a fait pour des politiciens ou des financiers véreux qui ont trafiqué sur les sueurs et le sang du peuple; mais a-t-on songé à honorer ceux qui ont agrandi le domaine de la patrie ?

Mais qu'ont-ils besoin de monuments ces apôtres de la colonisation dans notre province? Ne pourraient-ils pas s'écrier eux aussi, et avec plus de vérité que le poëte latin: *Exegi monumentum aere perennius*: j'ai élevé un monument plus durable que le bronze et l'airain ?... Ces paroisses prospères, peuplées par les fils les plus dévoués de l'Eglise, en même temps que par les plus loyaux sujets de l'Empire; ces paroisses de notre Province de Québec qui, de l'aveu tardif de certains ennemis de notre race, sont "le dernier refuge du bon sens, de l'ordre et de la soumission aux lois dans notre pays"; ces paroisses de notre province, qui sont les greniers où le peuple affamé de la ville vient chercher sa subsistance; ces paroisses, ne sont-elles pas des monuments qui rediront aux générations futures, avec autrement plus d'éloquence que le bronze et l'airain, ce que le prêtre et le colon, agissant de concert, ont fait pour la survivance de notre race, le bien de notre pays du Canada et de notre Province de Québec en particulier ?

C'est ce monument magnifique, édifié sur les rives du lac et de la rivière Matapédia et de ses affluents que nous vous convions aujourd'hui à admirer avec nous, chers lecteurs. En nous extasiant sur ses proportions grandioses, sur la beauté

et la pureté de ses lignes, il est impossible que nous ne soyons pas tentés de rechercher les noms de ceux qui en ont été les artisans. C'est ce que nous nous proposons de faire dans les pages qui vont suivre.

Trop heureux serons-nous, si ces quelques notes recueillies aux meilleures sources, avec tout le scrupule de la véracité historique, ont pour effet de faire mieux connaître un des coins les plus enchanteurs de notre pays. C'est là du moins l'idéal à la réalisation duquel nous avons voulu travailler.

Jos. D. Michaud, ptre,

Val-Brillant, décembre 1921. Curé.

CHAPITRE PREMIER

Topographie et Description de la Vallée de la Matapédia.

"La Vallée de la Matapédia, a écrit Arthur Buies, en 1895, dans une brochure qui a été toute une révélation pour la province, est une belle et fertile zône qui s'étend depuis les dernières concessions des comtés de Rimouski et de Matane, dans le bas St-Laurent, jusqu'à la rivière Ristigouche. Au point de vue géographique, la Vallée de la Matapédia proprement dite se borne au territoire arrosé par la rivière de ce nom et les quelques affluents qui l'alimentent; mais on lui rattache communément une grande partie de la région dite de Témiscouata qui l'avoisine et à laquelle elle se trouve si intimement liée qu'il est impossible de les séparer l'une de l'autre, pour les fins de la colonisation.

"La rivière Matapédia prend sa source dans le lac du même nom, sous le 48o 40' de latitude nord. Après un parcours d'une soixantaine de milles environ, elle va se jeter dans la rivière Ristigouche. En ligne droite, on évalue à quarante-deux milles la distance entre l'extrémité sud du lac Matapédia et l'embouchure de la rivière, au 47o 59, de latitude nord, méridien de Greenwich. L'étendue de territoire arrosé par elle et ses affluents est d'environ 1,300 milles carrés, soit 832,000 âcres.

"Réduite aux proportions purement géographiques, la vallée de la Matapédia est loin d'avoir l'étendue ou l'importance de vallées telles que celles du Lac St-Jean, de L'Outaouais, du St-Maurice, ou même de la Chaudière, mais c'est une magnifi-

que région agricole éclose d'hier seulement à la colonisation, recherchée de plus en plus tous les jours, à mesure qu'elle est connue davantage, capable de nourrir aisément une population de 300,000 âmes et offrant des avantages exceptionnels d'établissement.

"La Vallée de la Matapédia tire en outre une bonne partie de sa valeur de sa position unique entre les deux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, dont elle est en quelque sorte le trait-d'union et l'attache indispensable. A travers son territoire passe le seul chemin qui conduit, non seulement à la province maritime que nous venons de nommer, mais encore aux établissements très nombreux, considérables et prospères, qui forment le littoral de la Baie des Chaleurs, jusqu'à la limite orientale de l'immense comté de Gaspé."

Voilà la description qu'a faite de la Vallée de la Matapédia l'aimable chroniqueur qu'était feu Arthur Buies. Avant d'aller plus loin, il sera peut-être intéressant de noter que ses espérances, malgré leur optimisme, sont en train de se réaliser. Sans doute la Vallée est encore loin de sa population de 300,000 âmes, mais quelle transformation s'est opérée tout de même depuis qu'il a déposé sa brochure sous les yeux émerveillés de nos législateurs, en 1895 ! A cette date, la Vallée était encore à son berceau. Voulez-vous que nous nous rendions compte des changements qui se sont produits depuis ? Faisons, si vous le voulez, une petite excursion à travers cette région. Ce sera court, mais très instructif.

STE-ANGELE DE MERICI

Le convoi du C. N. R. vient d'entrer en gare à Mont-Joli, village important situé à quelques milles de Rimouski. C'est ici qu'il nous faut descendre et prendre notre voiture, si nous

voulons traverser la Vallée dans toute sa longueur. Un bon chemin qui passe par la petite paroisse de St-Joseph de Lepage nous conduit à Ste-Angèle. C'est l'affaire d'un petit quart d'heure, en automobile: à peine le temps de vider nos poumons de l'air empesté que nous avons respiré sur le "famous train" du C. N. R., car la distance de Mont-Joli à Ste-Angèle n'est que de sept milles. Nous y voilà déjà: nous sommes à l'entrée de la Vallée.

Les deux chaînes de montagnes qui encerclent le territoire de la Matapédia se rapprochent ici au point de ne laisser plus entre elles qu'un étroit passage, qui va s'élargissant de nouveau, jusqu'au lac Témiscouata, pour former la vallée du Témiscouata, inséparable, dit Arthur Buies, de celle de la Matapédia. C'est dans cet étroit passage, au fond de ce double entonnoir, sur la grande route Matapédia, qu'est sise agréablement, sur les bords de la rivière Métis, la belle et grande paroisse de Ste-Angèle de Mérici.

C'est la première colonie fondée dans l'ouest de la Vallée. En 1868, il y avait déjà là une population assez forte pour engager l'évêque à y fonder une paroisse canonique. Et ses progrès ont été très rapides. En 1895, l'agriculture y fleurissait si bien qu'Arthur Buies y comptait une quarantaine de "moissonneuses". Nous ne saurions dire combien il y en a aujourd'hui; mais ce que noüs savons bien c'est que Ste-Angèle a une population de 1,984 âmes et qu'elle est considérée comme la meilleure paroisse agricole de toute la région Rimouski-Matane. Le sol y est d'une fertilité prodigieuse. Il faut avoir vu les riches pâturages arrosés par les eaux de la grande rivière Métis, où paissent des troupeaux de quarante têtes de bétail, ou les abondantes moissons qui dorent les champs à la saison de l'automne, pour se faire une idée de la fécondité de cette terre de Chanaan. La merveilleuse organisation reli-

gieuse et civile de cette belle paroisse n'est-elle pas d'ailleurs une preuve assez convaincante de l'aisance de ses habitants et de la valeur de son sol? On vient d'y construire une magnifique église en pierre, un presbytère et un couvent pour les Religieuses du St-Rosaire. L'organisation est parfaite, et on respire ici un air d'aisance qui réjouit.

STE-JEANNE D'ARC

D'un démembrement de Ste-Angèle, en y ajoutant quelques rangs des cantons Massé et Cabot, on a formé la paroisse de Ste-Jeanne d'Arc, que l'autorité religieuse vient d'ériger canoniquement. Elle est située sur le chemin Matapédia, entre Ste-Angèle et St-Moise. Cette colonie n'a encore que quatre cents âmes de population, mais elle se développera très rapidement. On y construit actuellement église et presbytère.

ST-ANTOINE DE PADOUE

Laissons le chemin Matapédia, et descendons sur le vieux chemin Kempt, dans le canton Cabot. Une toute jeune paroisse a été fondée là, en 1912 seulement, par l'abbé J.A. Beaulieu, aujourd'hui curé de St-Moise. Jusqu'à cette date, son territoire faisait partie de St-Octave de Métis. Erigée sous le nom de Kempt, parce qu'elle est située presque à l'extrémité nord du vieux Chemin Kempt, son nom a été changé il y a une couple d'années en celui de St-Antoine de Padoue. A l'exception de nos *sympathiques amis* de la race supérieure, personne ne se plaint de ce changement qui a réjoui tout le monde.

Cette belle colonie a fait des progrès étonnants depuis sa fondation. Sa situation avantageuse sur le chemin de fer C. N. R., jointe à l'excellente qualité de son sol lui assurent un magnifique avenir. Elle a aujourd'hui une population de près

de 900 âmes, un joli petit village où il surgit tous les jours une nouvelle construction, une assez vaste chapelle et un excellent presbytère. Avant bien des années, cette jeune paroisse ne sera pas une des moins considérables de la région.

St-MOISE

De Padoue, on se rend à St-Moïse, soit par le chemin de fer, soit en voiture, par les chemins Kempt et Matapédia. C'est sur cette dernière route que se trouve la paroisse de St-Moïse. Elle est sise toute entière dans le grand canton Cabot, sur le sommet des montagnes qui séparent les eaux qui coulent vers le St-Laurent, de celles qui descendent vers la Baie des Chaleurs.

Voici, la plus vieille paroisse de l'intérieur de la Vallée. Quelques colons s'y trouvaient déjà en 1870, desservis par le curé de Ste-Angèle de Mérici. En 1873, ce groupe était devenu assez considérable pour engager Mgr. Jean Langevin à y ériger une paroisse canonique. Avouons cependant que le mouvement de la colonisation y a été assez lent. Ce n'est pas que le sol de ce canton soit mauvais, mais c'est plutôt qu'on y a fait le commerce du bois au détriment de la culture de la terre. Quoi qu'il en soit, St-Moïse a aujourd'hui une population de 1743 âmes, avec un village assez considérable à la gare du chemin de fer, et paraît lancé assez sérieusement dans la voie du progrès. En ces dernières années, il s'est construit ici une très belle église en pierre, beau temple de style Renaissance, qui passe à bon droit pour une des plus belles de la région.

St-DAMASE

Pour nous rendre à St-Damase, la paroisse voisine, au nord, il nous faut laisser le grand chemin Matapédia et prendre la

route qui conduit à Sandy-Bay, sur le fleuve St-Laurent. Voici encore un des plus vieux établissements de la Vallée. Sa première chapelle fut construite en 1879 et son érection canonique date de 1884.

Aujourd'hui St-Damase a une population de 1166 âmes, et compte au nombre des bonnes paroisses agricoles de la région. Une belle église en pierre et une spacieuse école de village viennent d'y être construites.

SAYABEC

Revenons maintenant sur nos pas, car pour nous rendre à Sayabec, par le grand chemin Matapédia, il nous faut repasser par St-Moïse. Après un trajet de neuf milles, sur une route en grande partie macadamisée, nous arrivons à la belle et prospère paroisse de Sayabec, comprise partie dans les cantons Awantjish et Mc-Nider, et partie dans la Seigneurie du Lac Matapédia.

Malgré sa population de trois milles âmes, c'est une des plus jeunes colonies de la région. Le 7 novembre dernier, Sayabec fêtait solennellement le vingt-cinquième anniversaire de son érection canonique et de l'arrivée de son premier curé. C'est donc en 1896 seulement que cette paroisse a été fondée. Alors il n'y avait que quelques familles à Sayabec. C'était simplement un petit groupe de colons desservis par le curé de St-Moïse. Quelle transformation s'est opérée depuis! Aujourd'hui c'est une paroisse de plus de cinq cents familles, dont plus de trois cents sont groupées dans un village traversé par le chemin de fer et érigé récemment en municipalité civile sous le nom de Village Saindon. On y trouve une église en pierre, un pensionnat de jeunes filles tenu par les Filles de Jésus, une bonne école pour les garçons, un aqueduc municipal, des che-

mins macadamisés d'un bout à l'autre de la paroisse, etc... Qu'en disent nos vieilles paroisses du St-Laurent, fondées depuis un siècle et au-delà ?

St-CLEOPHAS

D'un démembrement de Sayabec et d'une partie de la mission de St-Agricole, dans le canton Awantjish, l'autorité religieuse vient de former St-Cléophas. Il y a là une couple de cents habitants. On y construit actuellement église et presbytère. Une autre paroisse est aussi en formation au "Tracé Matane", dans le canton Mc-Nider. Il ne s'écoulera pas bien des années, avant qu'il y aît là aussi curé résidant et édifices religieux. (1)

VAL-BRILLANT

De Sayabec, rendons-nous à Val-Brillant, situé entièrement dans la Seigneurie du Lac Matapédia. Il n'y a que sept milles de distance, et la route, en grande partie macadamisée, est très belle. C'est ici l'un des plus beaux sites de toute la Vallée. Qu'on en juge plutôt.

Voici tout d'abord au nord, un beau fond de tableau: un arrière plan de montagnes taillé profusément dans la chaîne des Shik-Shoks, dont les pics prennent ici toutes les teintes et toutes les formes. Au pied de ces montagnes, s'étale le beau et grand lac Matapédia, qu'on a appelé le "Joyau de la Vallée": immense nappe d'eau d'une longueur d'à peu près quinze milles, sur une largeur moyenne de trois milles. Il est si beau ce joyau, il est ciselé avec tant d'art qu'on a toujours cru qu'il ne pouvait convenir qu'à une reine... Et c'est pourquoi sans doute la paroisse de Val-Brillant réclame le titre, qu'aucune autre paroisse de la région ne lui conteste sérieusement d'ailleurs, de "Reine de la Vallée"... Au milieu de ce lac de rêve,

(1) Depuis la rédaction de ces notes, Messire J. C. Pelletier a été nommé premier curé de cette jeune paroisse.

il y a des massifs de verdure qui émergent de ses flots azurés, des îles enchantées qui évoquent le souvenir du séjour de Calypso... Enfin sur la rive sud de cette mer d'azur, se mirant dans le miroir de ses eaux, un joli village de plus de deux cents familles, érigé en municipalité sous le nom de Village de Val-Brillant, et une prospère paroisse agricole de plus de 2,200 âmes. On a fait large, ici, la part de l'instruction publique. Les Religieuses du St-Rosaire y ont un magnifique couvent où, depuis près de vingt ans les filles du village, et même les garçons, jusqu'en ces dernières années, sont allés chercher une bonne instruction en même temps qu'une pieuse éducation. Une académie de quatre classes, superbe construction à trois étages, y est occupée depuis bientôt deux ans par les Petits Frères de Marie qui ont maintenant la direction des classes de garçons. Mais, comme il convenait d'ailleurs, c'est pour le culte divin qu'on a fait la part la plus large. Une vaste église en pierre de carrière d'une longueur de plus de deux cents pieds, beau monument d'architecture gothique primaire, mire ses deux flèches d'argent dans les eaux du grand lac. La pureté de ses lignes, l'harmonie de ses proportions et l'élégance de ses flèches la font considérer à bon droit comme la plus pure expression du gothique dans notre province. Ajoutons à cela un beau presbytère en brique et un superbe monument au Sacré-Coeur érigé au centre d'un parterre aménagé à grands frais, et nous aurons une idée de ce que les paroissiens de Val-Brillant ont fait pour l'organisation du culte divin dans leur paroisse. Si l'on ajoute enfin qu'un bon trottoir traverse le village d'un bout à l'autre, que la rue principale est macadamisée et qu'on y jouit de l'éclairage électrique, n'est-ce pas qu'on peut dire en toute vérité que l'organisation est complète? Encore une fois, qu'on essaie d'en trouver autant dans nos vieilles paroisses du St-Laurent! Veut-on maintenant savoir l'âge de cette

paroisse? — Trente-deux ans au mois de janvier dernier. C'est en effet en janvier 1889 que feu Messire Pierre Brillant, qu'on peut appeler avec raison le "Père de la Vallée", a fait ériger cette paroisse.

Avant de poursuivre notre route, notons qu'une autre colonie vient de naître sur les rangs III et IV du canton Nemtayé, en arrière de Val-Brillant. Une quarantaine de lots y ont été pris au mois d'octobre dernier et près de deux cents âcres de terrain y seront probablement en culture dès le printemps prochain. Si les départements des Terres et de la Colonisation veulent seulement entendre favorablement les demandes des colons sérieux qui les supplient de leur donner des lots et des routes, il ne se passera pas deux ans avant qu'une paroisse d'avenir soit en plein développement dans cette partie du canton Nemtayé.

AMQUI

De Val-Brillant, rendons-nous à Amqui, formé d'une partie des cantons Amqui et Lepage et de la Seigneurie du Lac Matapédia. Après une marche de neuf milles sur les bords enchantés du lac dont les eaux forment avec la rive les sites les plus pittoresques, après avoir admiré, du sommet de la côte de la "Pointe-aux-bouleaux" le plus beau panorama, et rempli nos yeux de la vision des larges horizons, nous arrivons à Amqui.

Ici la scène change. Une longue suite de monticules, de mamelons, de ravines et de gorges se succèdent avec une monotonie désespérante. Cette nature a été horriblement tourmentée à l'époque des formations géologiques, sous la pression du glacier continental. Ce doit être ici surtout qu'Arthur Buies a vu ces "vagues de terre" qui l'ont si singulièrement frappé dans sa visite de la Vallée. Ici le lac Matapédia a disparu, et une rivière de moyenne importance, la rivière Matapédia, passe

devant le village. Des hommes de progrès ont su cependant utiliser la force motrice de cette rivière pour faire rayonner l'électricité sous toutes ses formes dans toute la région.

Mais si Amqui est un peu déconcertant au point de vue du panorama, il ne faut pas croire qu'il en soit de même au point de vue purement pratique. Du côté agricole surtout, c'est la plus belle et la plus prospère des paroisses de la région. Cependant elle est jeune elle aussi. Ce n'est qu'en 1889, comme sa voisine, qu'elle a eu son existence canonique. Pourtant elle a une population de plus de 3,000 âmes, avec un village de trois cents familles, érigé en municipalité civile. On vient d'y construire une grande église en pierre et une académie pour les garçons. Pour les filles du village, on a, depuis plusieurs années déjà, un couvent dirigé par les Religieuses du St-Rosaire. Un vent de progrès a soufflé sur Amqui en ces dernières années. Des hommes d'initiative ont doté, non sans luttes épiques, le village d'améliorations que l'on ne rencontre guère que dans les villes les plus importantes.

Au nord d'Amqui, dans le Canton Langis, une belle paroisse est en formation. Bientôt il y aura là un curé résidant, pour le plus grand avantage des colons qui y arrivent en foule. Il faut en dire autant du canton Blais où il se trouve un autre noyau d'une vingtaine de familles.

St-LEON le GRAND

Laissons le grand chemin Matapédia et rendons-nous à St-Léon le Grand, jeune mais prospère paroisse située dans les cantons Amqui et Pineault, sur les bords de la rivière Amqui, qui la traverse dans toute sa longueur. St-Léon est un démembrement de la grande paroisse qu'était Amqui autrefois, avant 1907. C'est cette année là en effet que cette colonie, avec celle

de St-Edmond du Lac au Saumon, furent détachées de la paroisse-mère. Il n'y a que quatorze ans de cela, et cependant St-Léon le Grand compte déjà une population de 1482 âmes. On y trouve une bonne chapelle, qu'il faudra reconstruire bientôt cependant, un très beau presbytère et des écoles qui sont considérées comme les plus modernes de toute la région. Pour donner une idée des progrès accomplis là depuis quatorze ans, contentons-nous de noter qu'il y a, à St-Léon le Grand, des terres qui se vendent aujourd'hui de dix à douze mille dollars. Inutile d'ajouter que c'est prometteur pour l'avenir.

St-ZENON du LAC AMQUI

Une nouvelle paroisse a été érigée, il y a une couple d'années, dans les rangs supérieurs du canton Pinault et dans le canton Jetté, en arrière de St-Léon le Grand: c'est celle de St-Zénon du Lac Amqui. En 1912, il y avait là 123 habitants. Aujourd'hui il y en a 362 âmes. On vient de terminer la construction d'une église et d'un presbytère qui compte parmi les plus vastes et les plus beaux de la région. La situation de cette jeune paroisse en amphithéâtre sur les bords du coquet petit lac Amqui est tout simplement magnifique. On assure qu'avant bien des années, St-Zénon aura surpassé la paroisse-mère, St-Léon, au point de vue du développement agricole.

LAC-AU-SAUMON

Revenons sur nos pas, et retournons à Amqui. Car il faut passer par là, pour aller au Lac-au-Saumon, une autre des amputations qui lui furent faites, en 1907. Lac-au-Saumon est un centre industriel et agricole. L'industrie paraît cependant y dominer, bien que l'agriculture fasse elle aussi ses conquêtes, depuis quelques années surtout. La John Fenderson

Lumber Co., La Cie Price Bros. et la Brown Corporation y ont des établissements considérables qui ont amené sur les bords du lac au Saumon, le "Petit Lac", comme on l'appelait autrefois, ou encore "Apsess Kouspan", comme le nommaient les Sauvages, la formation d'un des plus importants villages de la Vallée. C'est aussi l'un des plus beaux. Situé en amphithéâtre sur les rives de ce petit lac enchanteur, il est vraiment coquet avec sa belle église, pimpante dans la belle toilette qu'on vient de lui faire, son vaste presbytère, l'un des plus beaux du diocèse, et le magnifique couvent qu'on vient d'y construire pour les Religieuses du St-Rosaire. Nous voudrions parler de son oratoire St-Joseph, situé dans le nouveau cimetière qui vient d'y être érigé, où de nombreux pélerins vont invoquer le glorieux patron du Canada; mais nous craindrions de devancer les jugements de la Sainte Eglise sur le caractère surnaturel des faits merveilleux dont il est le témoin... Notons cependant que ce coin de notre Vallée est en train de devenir célèbre.

CAUSAPSCAL

Du Lac-au-Saumon, toujours par le grand chemin Matapédia, on se rend à Causapscal, autrefois "Les Fourches". C'est l'un des plus anciens postes de la Vallée. Une famille y résidait en 1839, comme nous le verrons plus loin. Cependant son érection canonique et civile ne datent que de 1896. Il y a là aujourd'hui 2,100 âmes. On y a construit, il y a une dizaine d'années, une très belle église en pierre et une vaste école en brique. Le site de ce joli village, on ne l'oublie pas quand on l'a vu une fois. La rivière Matapédia, qui le traverse dans des bosquets de verdure, a là une ampleur et un pittoresque qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

ALBERTVILLE

En arrière de Causapscal, dans les cantons Matalik et Causapscal, vient d'être érigée la paroisse de St-Raphaël d'Albertville, une des fondations du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin, de Québec, qui a fait de si bon travail dans la Vallée de la Matapédia. Il y a aujourd'hui, à Albertville, une population de 657 âmes, avec un curé résidant. La John Fenderson Lumber Co. y a un établissement assez considérable.

SAINTE-FLORENCE

D'Albertville, retournons à Capsaupscal, pour nous rendre à Sainte-Florence, autrefois Beaurivage, dans le canton Matalik. Erigée en 1910 seulement, cette paroisse est déjà assez bien organisée. On y trouve une bonne chapelle qui suffit encore aux besoins de la population et un excellent presbytère. La population de cette toute jeune colonie est déjà de 687 âmes.

MILNIKEK, ROUTHIERVILLE ET MILL-STREAM

De Ste-Florence jusqu'à Matapédia, on ne rencontre plus que de petites missions qui n'ont presque pas prospéré depuis leur fondation. Ce sont Milnikek, Routhierville (autrefois Assametquaghan), et Mill-Stream. Assametquagnan est pourtant l'un des postes les plus anciens de la Vallée. En 1849, une famille y résidait déjà. Ces missions n'ont peut-être pas de chance de se développer beaucoup, au moins sur le parcours du chemin de fer où elles sont situées. C'est une région si accidentée et si montagneuse qu'elle ne peut que décourager le colon. Mais quel beau panorama il nous est donné de contempler lorsque nous avons l'avantage de la traverser, surtout à la saison de l'automne, alors que les montagnes boisées d'éra-

bles présentent la plus grande et la plus belle variété de teintes qu'il soit possible d'imaginer.

MATAPEDIA

Nous arrivons enfin au terme de notre voyage. Nous voici maintenant à Matapédia. C'est ici que la colonisation a originé dans la Vallée. Dès 1859, il y avait ici une ferme dont beaucoup de cultivateurs à l'aise d'aujourd'hui seraient jaloux. Puis en 1860, un certain nombre de Loyalistes s'y établissaient. Mais il y a bien peu de temps que la paroisse canonique est érigée, les premiers colons ayant été des Ecossais. Encore aujourd'hui, la population catholique est à peine de quatre cents âmes; et les cadres de cette paroisse sont déjà remplis. Aussi Matapédia n'est pas et ne sera jamais une paroisse agricole. Ce qui lui donne son importance relative, c'est sa situation sur le C. N. R., et au terminus du Chemin de fer de la Baie des Chaleurs, en même temps que son fameux club de pêche au saumon, le plus important de tout le Canada.

ST-ALEXIS

Escaladons les hauteurs avoisinantes, au sud, et rendons-nous à St-Alexis de Matapédia, dans le canton du même nom. C'est ici que se trouve la colonie acadienne, fondée en 1860 par des colons de Rustico, I.P.E., et dont nous raconterons longuement les pénibles débuts et les progrès. Il y a là aujourd'hui une population de 1580 âmes, dont la moitié à peu près sont canadiens et les autres acadiens. On y trouve une bonne église, restaurée tout récemment, un bon presbytère, un grand couvent des religieuses du St-Rosaire, avec une Ecole Ménagère. C'est une des paroisses les plus prospères de la région.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE

A quelques milles de St-Alexis, une autre paroisse est à s'organiser: c'est la mission de St-François d'Assise. Elle a une population de 346 âmes, avec une chapelle et deux écoles.

ST-ANDRE DE RISTIGOUCHE

Enfin, de l'autre côté de la rivière Matapédia, dans le canton Ristigouche, est située la jeune paroisse de St-André de Ristigouche, qui a un curé résidant depuis 1908. Sa population est aujourd'hui de quatre cents âmes et augmente peu à peu. Et voilà la dernière paroisse de la Vallée de la Matapédia.

Arrêtons-nous maintenant: notre excursion est terminée. Nous avons traversé la Vallée dans toute sa longueur. Savez-vous quelle distance nous avons parcourue? A peu près cent milles sur la grande route, sans compter une centaine d'autres milles pour aller visiter les colonies situées en dehors de cette grande voie de communication qui relie les deux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Et que d'autres colonies sont encore en formation dans les cantons Cabot, Mc-Nider, Awantjish, Nemtayé, Amqui, Langis, Pinault, Jetté, Blais, Causapscal, Casault, Lepage, Matalik, Milnikek, Assametquaghan, Patapédia, Matapédia et Ristigouche, qui forment le territoire de la Vallée !

N'avons-nous pas raison de dire, qu'il s'est opéré un grand changement depuis 1895? A cette date, la population de la Vallée était d'à peu près huit mille âmes: aujourd'hui elle est de près de trente mille. Le nombre des paroisses a plus que doublé. Si le mouvement colonisateur se continue vers cette région qui commence à peine à être connue et que l'on a trop

négligée jusqu'aujourd'hui, que sera-t-elle dans vingt ans ? Qui sait si la génération qui pousse ne verra pas dans ce territoire au moins la moitié des 300,000 âmes qu'Arthur Buies a prétendu pouvoir y vivre à l'aise ?

Et puisque le nom d'Arthur Buies, le chantre de la Vallée, vient encore se poser sous notre plume, terminons ce chapitre déjà assez long pourtant, par une dernière citation de sa brochure :

"Je voudrais, dit-il, en parlant de cette admirable Vallée de la Matapédia, qui est un séjour enchanteur en même temps qu'un domaine agricole incomparable, pouvoir me contenir dans les strictes limites de l'observation et faire un rapport circonstancié, fidèle et nourri de faits, mais dépourvu de couleurs et propre uniquement à guider les colons dans leur marche vers cette terre de Chanaan, qui se trouve dans la Province de Québec. Mais cela m'est aussi impossible qu'il m'a été impossible de contenir mon admiration et mon enthousiasme en parcourant les ravissantes campagnes qu'arrose ce ruban fuyant qu'on appelle la rivière Matapédia, ruban qui coule entre des bords aux aspects toujours changeants, toujours diversement pittoresques, qui se pare de tous les tons du ciel et des reflets multiples de ses rives, reflets tantôt sombres, tantôt miroitants et dorés comme une parure des champs au temps de la moisson. Cette rivière est féconde elle-même comme le terres qu'elle baigne; elle est animée et vivante; elle renferme en elle des millions de vies intenses et peut nourrir, à elle seule, de ce qui naît et s'agite dans son sein, tout un peuple de colons à qui la terre serait ingrate.

"Quel beau pays, quel beau pays que le nôtre, me suis-je écrié cent fois, en savourant ce délicieux spectacle !... On ne s'imagine pas ce qu'est la Vallée de la Matapédia, quand on ne l'a pas vue. Les rapports les plus exacts et les plus consciencieux

ne sauraient revêtir les attraits de cette région pour en charmer le lecteur... Les montagnes de la région ne sont que des côteaux élevés, d'une grande variété d'aspects et couverts de terre végétale. La Matapédia n'est pas un pays de montagnes, mais un pays extrêmement mamelonné, coupé de gorges et de ravines, et se présentant aux regards comme une mer de vagues de terre qui se déroule à l'infini, vers un horizon inaccessible. C'est à peine si, ça et là, sur tout ce long parcours, on découvre quelques rochers isolés, perdus dans l'océan de verdure qui les baigne. Quelles riantes campagnes ! On dirait un sourire continuel de la nature, d'une fraîcheur et d'une grâce qui se renouvelle à chaque aspect différent..."

Mais inutile de prolonger davantage la citation. Pour rapporter tout ce que le plus aimable des chroniqueurs a écrit à la louange de la Vallée de la Matapédia, il faudrait citer sa brochure d'un bout à l'autre. Arrêtons-nous là. Et maintenant que nous connaissons moins imparfaitement la situation géographique et le charme captivant de ce beau coin de notre pays, faisons en quelques pages l'histoire de ses origines et de son développement prodigieux.

CHAPITRE DEUXIEME

LES ORGINES DE LA VALLEE DE LA MATAPEDIA

ART. I.—*Concession de la Seigneurie du Lac Matapédia. — Débuts de la colonisation aux deux extrémités de la Vallée.*

"Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!", a dit je ne sais plus quel écrivain. Avoir une histoire, en effet, c'est avoir un passé et n'être plus à l'âge charmant des illusions et des beaux rêves... Le petit peuple de la Vallée, encore dans le charme de l'adolescence, à qui l'avenir sourit comme le soleil de mai à la végétation naissante; ce petit peuple qui n'existait pas il y a cinquante ans, et dont les auteurs vivent encore, peut-il dire qu'il a un passé et une histoire? Non, tout au plus il a des souvenirs. Ce sont ces souvenirs que nous avons tenté de rappeler, de collectionner et d'enrégistrer, afin de fournir des matériaux aux historiens de l'avenir.

Ces souvenirs qui se rattachent aux origines de ce beau pays seront l'objet des trois chapitres qui vont suivre. Un premier se rapportera à toute la Vallée de la Matapédia d'une façon générale: un second racontera l'histoire ténébreuse de la Seigneurie du Lac; un troisième enfin sera consacré tout spécialement à la belle et prospère paroisse de Val-Brillant.

Rappelons d'abord, que la Vallée de la Matapédia était une terre à peu près inconnue, il y a cinquante ans. C'était une forêt vierge que la hâche du colon avait à peine entamée et

dont les vastes solitudes et les grands bois n'étaient troublés que par les hurlements des fauves. Sans doute le gouvernement du Canada y avait bien fait à grands frais, comme nous le verrons bientôt, vers l'année 1830, une route plus ou moins rudimentaire, qui devait relier notre province à celles de l'Atlantique; mais, malgré cela, il y a un demi-siècle, la colonisation n'avait pas encore fait de conquêtes sérieuses dans ce vaste territoire.

Et pourtant, il y avait bien longtemps déjà que cette contrée avait mérité d'attirer l'attention de ceux qu'intéressait la cause du développement de notre pays. Dès la fin du dix-septième siècle, en 1694 exactement, une certaine portion du territoire de la Vallée, la Seigneurie du Lac "Madapéguia", avait été concédée par Louis de Buade, Comte de Frontenac, Gouverneur du Canada, au nom des rois de France, à Charles-Nicolas-Joseph Damours de Louviers, comme nous le verrons avec détails, dans le chapitre suivant. Mais il est certain que, ni le concessionnaire primitif, ni ses successeurs, s'il en eut, ne vinrent résider dans leur domaine, ni n'eurent de censitaires. D'après les lois en vigueur sous le régime féodal, le seigneur devait concéder sous peine de forfaiture et sous menace de voir rentrer sa seigneurie dans le domaine du roi. Mais reconnaissons que si cette loi était sage et juste, elle eut pourtant rarement de sanction, sous le régime français. A cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, il y avait des accommodements avec le ciel... Y en eut-il pour les seigneurs du lac Matapédia? Il y a à ce sujet deux théories que nous exposerons dans un autre chapitre. En tout cas, il est bien sûr que pas un seul colon ne vint s'établir dans les limites de ce vaste domaine, avant l'année 1833. Et encore, les seigneurs n'y furent pour rien dans cette concession d'un terrain au premier colon de la Vallée, en 1833. Mais n'anticipons pas.

Les premiers colons furent donc lents à venir dans la seigneurie du Sieur Damours. Il faut en dire autant du reste de la Vallée. En 1815, le territoire qui s'étend de Métis à Ristigouche était une région que le gouvernement du Canada n'avait pas encore fait arpenter ni explorer. Cette année là, le célèbre arpenteur, Joseph Bouchette, envoyé par le gouvernement du pays, y fit une exploration dont on trouve le rapport dans son ouvrage intitulé: "Topographie du Bas-Canada". "La Vallée de la Matapédia, y écrit-il, est une terre fertile et appelée à devenir un centre important agricole". Reconnaissons que le célèbre explorateur a eu le coup-d'oeil juste cette fois et qu'il a été heureux dans ses appréciations. Il le fut moins dans ses prévisions sur la seigneurie de Métis. "Elle offre peu de terrain propre à l'agriculture", écrivait-il. Trois ans plus tard, les évènements commençaient à lui donner le démenti.

En effet "en 1818, écrit M. Alfred Pelland, dans une brochure de colonisation, James Mc-Nider, seigneur de Métis, informait un comité de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada qu'une quarantaine de familles, surtout des Ecossais, venaient de s'établir dans sa seigneurie de Métis."

Ce mouvement colonisateur devait se continuer si bien et avec tant de succès qu'en 1842, une partie de la seigneurie de Métis était érigée en mission, et huit ans plus tard, en 1850, en paroisse canonique et civile. Et cette paroisse a été en son temps une des plus importantes et des plus riches du district de Rimouski. Si elle est moins considérable maintenant, c'est qu'on l'a démembrée deux fois, pour former de son territoire les deux prospères paroisses de St-Rémi de la Rivière Métis et de St-Antoine de Padoue du Chemin Kempt. Et aujourd'hui, il suffit de passer, même à la hâte, à travers les rangs de cette riche paroisse, pour voir jusqu'à quel point l'auteur

de la "Topographie du Bas-Canada" s'est trompé dans ses prévisions.

Mais nous sommes en dehors de notre sujet. La seigneurie de Métis ne forme nullement partie de la Vallée de la Matapédia dont nous sommes à faire l'historique. Si nous nous sommes attardé à donner les détails qui précèdent, c'est uniquement pour montrer que le territoire de la Vallée était encore inhabité en 1818; mais qu'à la porte, dans la seigneurie voisine, le mouvement de la colonisation venait d'être déclanché. A l'extrémité opposée, au sud-ouest, un groupe de colons, des Loyalistes des Etats-Unis, venaient justement de fonder un établissement à Ristigouche.

"Ces colonies de Métis et de Ristigouche, continue M. Alfred Pelland, se développèrent tant bien que mal". Treize ans plus tard, M. Joseph Bouchette, dans son grand ouvrage "The British Dominions on North America" (Londres, 1831), écrit qu'il y avait dans la seigneurie de Métis une population de 110 habitants, un moulin à farine, une scierie et un magasin. A Ristigouche, il y avait une population de 319 âmes, dont quelques Acadiens, trois magasins, etc...

Dans la Vallée de la Matapédia, il n'y avait encore personne à cette date. Mais le temps était venu où ces deux groupes de colons, de Métis et de Ristigouche, allaient être reliés par une voie de communication que l'on demandait avec instances et qui ouvrirait en même temps ce vaste territoire à la colonisation.

Art 2—*La voirie sous le régime français et jusqu'à nos jours. —Première voie de communication entre le Québec et les provinces maritimes.*

Pour faire de la colonisation, il faut tout d'abord des routes. C'est une vérité élémentaire que nos gouvernants ont paru

ignorer parfois cependant. Si tant de belles régions de colonisation ont langui misérablement pendant de si longues années, n'est-ce pas parce qu'on a méconnu cette vérité ?

En 1830, il n'y avait pas encore un seul colon dans toute la Vallée de la Matapédia. Pourquoi? parce qu'il n'y avait aucune route pour s'y rendre. A cette date, l'organisation de la voirie était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour la rendre parfaite. Il ne sera peut-être pas inutile de faire ici en quelques lignes l'historique de la voirie dans notre province, depuis l'origine de la colonie jusqu'à nos jours.

Sous le régime français, et même sous la domination anglaise, jusqu'à 1832, le système qui a présidé à l'établissement de la plupart des chemins du Bas-Canada formait partie du régime féodal, implanté dans la colonie par les Edits et Ordonnances de Louis XIV. En vertu de ce système, chaque propriétaire construisait, sous le contrôle du Grand-Voyer, la partie de chemin qui traversait ses terres et devait l'entretenir. Le Grand-Voyer était investi des plus grands pouvoirs. C'est lui qui traçait le parcours des routes et qui en ordonnait et en surveillait la construction. S'il jugeait que certaines parties, à cause des circonstances de terrain, devaient être trop onéreuses pour être exécutées par les particuliers, d'après le mode ordinaire, il les déclarait ouvrage public et les faisait retomber à la charge d'un certain nombre de personnes qu'il désignait à volonté. Ces pouvoirs des Grands-Voyers furent transférés, en 1832, à des *Commissaires des Chemins*, qui les exercèrent jusqu'en 1841, époque à laquelle les chemins passèrent en grande partie sous le contrôle des municipalités. Voilà les trois phases par lesquelles a passé l'organisation de la voirie dans notre province: *Grands-Voyers*, *Commissaires*, *Contrôle municipal*.

Mais quelle était la part du gouvernement de la province dans la construction des routes? Jusqu'à 1815, il est certain qu'il ne contribua d'aucune façon, ni à la construction ni à l'entretien des grandes routes. On appliquait dans toute sa rigueur le système du régime féodal. En 1812, il y eut la grande guerre américaine et l'invasion du Canada. On dut reconnaître alors l'opportunité d'avoir de bonnes routes pour le transport des troupes et de l'artillerie. Aussi, c'est à cette époque que le gouvernement commença à s'intéresser à la construction des grandes voies de communication. De 1815 à 1817, $300,000.00 sont votées à cette fin, et dépensées en grande partie dans les Cantons de l'Est.

Mais le besoin d'une grande route entre Québec et le Nouveau-Brunswick se faisait sentir depuis longtemps déjà. Il en existait déjà une, il est vrai; mais elle ne répondait plus aux besoins du présent et encore moins à ceux de l'avenir. Construite sous l'administration du trop fameux Haldimand, dont le nom rappelle, avec celui de Craig, les jours les plus douloureux de notre histoire, elle s'étendait de Kamouraska au lac Témiscouata. Ce n'était guère qu'un chemin pour les piétons. On y faisait cependant le service des postes. Les postillons, rendus au lac Témiscouata, atteignaient les établissements de la Baie de Fundy, par les rivières Madawaska et St-Jean. La distance entre Québec et Halifax, par ce chemin plus que rudimentaire, était de 633 milles. Des mémoires du temps nous apprennent que les postillons prenaient parfois trois semaines et même plus pour faire ce trajet. Si quelqu'un avait dit aux Canadiens de cette époque que, cent ans plus tard, le transport des postes entre Montréal et Halifax serait fait en moins de vingt-quatre heures, ils auraient souri de pitié...

Ce chemin du lac Témiscouata était devenu impraticable plus tard, surtout au printemps, à l'époque de la crue des eaux

des rivières Madaswaska et St-Jean. Aussi, l'on songeait à faire une nouvelle route, non plus par le Témiscouata, mais par la Matapédia, afin qu'elle pût desservir en même temps les côtes de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs. Et comme la dernière guerre avait prouvé au gouvernement la nécessité d'une bonne voie de communication, en cas d'invasions que le voisinage des Etats-Unis rendait non seulement possibles mais probables, on résolut de construire un chemin militaire. C'est cette pensée qui a présidé à la construction du chemin Kempt dont nous allons faire l'historique dans les articles suivants.

ART 3—*Première exploration dans la Vallée de la Matapédia dans le but d'y faire une grande route.—Rapport de James Crawford.*

Nous l'avons dit dans l'article précédent, la route rudimentaire construite par Haldimand, au commencement du siècle dernier, entre Kamouraska et St-Jean, N.B., pour relier Québec aux provinces maritimes, était devenue impraticable. Le gouvernement du pays avait résolu d'en construire une autre, par la Vallée de la Matapédia.

Aussi, dès 1824, sous l'administration de Sir James Kempt, le promoteur des grandes routes dans notre pays, M. James Crawford était chargé par le Gouverneur lui-même de faire une exploration dans la Vallée de la Matapédia, et d'y voir dans quelles conditions une route pourrait y être construite, tant pour les fins du service militaire que pour celles du service des Postes. Par lettre du 4 mai 1824, M. Crawford rend compte du résultat de son exploration. Nous donnons ci-dessous une traduction aussi fidèle que possible de cette lettre, un des premiers documents qui se rapportent à la Vallée de la Matapédia.

New-Richmond, Baie des Chaleurs,
4 mai 1824.

Monsieur A. W. Cochrane,
Secrétaire Civil,
à Québec.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous informer, pour que vous en avisiez vous-même Son Excellence le Gouverneur en Chef, que, conformément au désir qu'il m'en a manifesté, lors de mon passage à Québec, j'ai fait une exploration dans la Vallée de la Matapédia. — J'ai pénétré dans le Portage de Matapédia, au moulin de M. Mc-Nider, à peu près à une lieue en bas du Grand Métis, dans la direction du compas sud-est et sud. Sur les deux premières lieues, le sol s'élève graduellement et on trouve un ravin profond, d'accès difficile de tous côtés, mais qu'on pourrait peut-être éviter, ou traverser à quelque endroit favorable, en contournant le Mont Camille, direction S. S. O. De là notre course a été Sud-Est. Après la cinquième lieue, le sol devient plus accidenté. Nous avons contourné deux montagnes de hauteur peu considérable, mais d'accès difficile. Sur le sommet de la première, nous avons traversé la Rivière Blanche, qui est ici un simple ruisseau; sur le flanc de la seconde, coule la Jactigou, dans la direction nord. Là nous avons constaté que le sol s'élève graduellement. Au midi du second jour de marche, nous avons rencontré de nouveau la Jactigou qui se replie ici vers l'ouest, et nous avons décidé de la suivre dans sa course. A 3 hrs. de l'après-midi, nous sommes arrivés à un lac, ou une suite de lacs dont elle est la décharge. La rive droite de cette rivière est plate et unie, et à bien des endroits

à peu près au niveau de la rivière elle-même et offre par conséquent toutes les facilités pour la construction d'un bon chemin. De là, nous dirigeant toujours vers le sud-est, nous avons passé une Vallée, et sans avoir constaté aucune élévation dans le sol, dans quatre heures, nous avons atteint la tête du Lac Matapédia. Cette Vallée paraît être parallèle aux deux chaînes de montagnes, l'une qui borde la côte du St-Laurent, l'autre la Baie des Chaleurs et la Ristigouche, et qui encerclent Matapédiac, Jactigou, Métis et un grand nombre d'autres lacs plus petits. Par cette route la distance est quelque peu augmentée, mais les élévations d'accès plus difficiles sont évitées. Aussi, d'après les observations que j'ai faites à ce moment, je suis d'opinion qu'avec très peu de travail et des dépenses bien peu considérables, on pourrait faire un chemin très convenable entre Métis et le Lac Matapédiac. Un simple chemin de pieds serait déjà d'une grande utilité pour le public. Les Sauvages disent que le meilleur endroit pour faire une route, du Lac Matapédiac à Ristigouche, serait à l'ouest des montagnes qui bordent la rivière Matapédiac; mais ce pays n'a pas encore été assez exploré pour que nous puissions rien décider avec certitude sur ce point. Il est sûr cependant que s'il n'est pas impossible de faire une route qui suivrait tous les méandres de la rivière, elle ne serait pas construite néanmoins sans dépenses énormes. Car à certains endroits, les montagnes s'avancent jusqu'au bord de la rivière dont les rives sont escarpées et rocailleuses.

J'ai l'honneur d'être avec grand respect,

Monsieur,

Votre très obéissant et très humble serviteur,

(Signé) JAMES CRAWFORD.

Nous avons tenu, à citer au complet ce long document, qui nous montre bien ce qu'était la Vallée de la Matapédia en 1824. Pour la première fois, on explorait la partie qui s'étend de Métis au grand Lac. Quant à celle qui se trouve comprise entre le lac Matapédia et Ristigouche, l'ingénieur n'avait fait qu'y passer, sans l'explorer sérieusement. De ce document il ressort clairement qu'en 1824, il n'y avait pas même de chemin pour les piétons dans toute l'étendue de ce territoire, puisque M. Crawford exprime le désir qu'il en soit fait un, à défaut d'une grande route, et qu'il considère même l'exécution de ce projet, comme quelque chose d'utilité publique. A défaut de colons, il y avait dans la Vallée, des Sauvages, ceux de Ristigouche, qui venaient y faire la chasse et la pêche, sur les bords du grand lac qu'ils atteignaient en canot par la rivière Matapédia.

Voilà ce qu'était, il y a quatre-vingt-dix-sept ans, le territoire dont nous avons entrepris de faire la monographie. On voit que le rapport de M. James Crawford n'était pas pour encourager le gouvernement du pays à se lancer avec enthousiasme dans la construction d'une route, dans cette contrée à qui on avait déjà fait, quelques années plus tôt, une si mauvaise réputation. Un fonctionnaire du Département des Postes n'était-il pas allé jusqu'à écrire, en 1815, que la Vallée de la Matapédia était hérissée de *hautes montagnes couvertes de neiges éternelles?*... Aussi il ne faut pas s'étonner si le projet de Sir James Kempt ne fut pas réalisé dès 1824, mais seulement six ans plus tard.

ART. 4—*Historique de la Construction du Chemin Kempt.— Documents à ce sujet.*

Nous trouvons dans une lettre, écrite de New-Carlisle, Bonaventure, par William Mac-Donald, au Secrétaire d'Etat du

temps, tout l'historique de la construction du chemin Kempt, jusqu'à 1838. Rien ne manque à ce document, depuis le nom de l'inspirateur du projet de cette route jusqu'à ceux des ingénieurs et des arpenteurs eux-mêmes. A cause de l'importance de cette pièce, nos lecteurs nous permettront de la citer intégralement, traduite de l'anglais. Il est bon de noter peut-être qu'à cette date, 1838, il s'agissait de terminer cette voie entreprise en 1830, et dont certaines parties n'avaient été qu'ébauchées, pendant que d'autres n'avaient pas même été commencées. Deux opinions étaient chaudement discutées alors sur le cours qu'elle devait suivre, depuis "Les Fourches" (Causapscal), jusqu'à Ristigouche. Certains étaient d'avis qu'il fallait lui faire suivre les méandres de la rivière Matapédia, pendant que d'autres la voulaient passer dans l'intérieur des terres. C'est cette discussion qui a provoqué la lettre que nous allons citer et qui, encore une fois, donne l'historique des travaux faits jusqu'à 1838.

New-Carlisle, 31 août 1838.

Monsieur Charles Buller,

Secrétaire Civil,

à Québec.

Monsieur,

En conséquence d'une requête faite pour demander de changer le tracé d'une partie du Chemin Kempt et de le passer le long des rivières Matapédia et Ristigouche, plusieurs colons établis sur les bords de cette route m'ont demandé de m'occuper de cette affaire et d'en faire un rapport. En ma qualité d'Agent du Département des Terres de la Couronne pour ce district, en même temps que d'Inspecteur employé pour la

construction de la plus grande partie de ce chemin, il ne semblera pas mauvais de ma part de consigner ici les faits et les observations qui vont suivre, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur en Chef.

L'attention du Gouvernement sur l'importance, au point de vue militaire, d'une voie de communication reliant les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, semble avoir été attirée lorsque Isaac Mann, Ecuyer, de Ristigouche, lui soumit un plan de la Matapédia, avec un projet de route qui devait la traverser. Mais M. Mann semble avoir été conscient des obstacles qu'il rencontrerait, quand il note que pratiquement un chemin le long de la Matapédia ne pourra être connecté aux "fourches" que par le moyen d'une voie ferrée au pied des montagnes qui bordent la rivière.

Les Commissaires nommés par Son Excellence Sir James Kempt pour explorer et ouvrir ce chemin furent deux hommes qui avaient déjà traversé ce territoire depuis Métis, jusqu'à Ristigouche. Dans une lettre, portant la date de 1829, ils avertirent le Colonel York "qu'une expédition avait été organisée, sous les ordres de M. Mac-Donald, dans le but de s'enquérir de la possibilité de construire une route le long de la rivière et du lac Matapédia; mais que cette expédition devrait être suivie d'une autre qui aurait pour objet d'explorer l'intérieur, sur le côté est de la rivière, pour s'assurer si on n'y rencontrerait pas plus d'avantages."

Après un examen attentif des deux rives de la rivière, on en vint à la conclusion qu'un chemin n'était pas pratiquement possible le long de la Matapédia, jusqu'aux "fourches", (autrement que par le moyen de chemin de fer, etc.) On explora ensuite l'intérieur, et on y trouva une route praticable. Cette route fut alors ouverte sur un parcours de quarante milles jusqu'aux "fourches", et de trente milles jusqu'à la tête du lac.

et continuée ensuite jusqu'à ce qu'on eut dépensé de 2,500 à 3,000 Livres. Puis on eut instruction de diviser les terrains bordant cette route en lots de cent âcres, pour les vendre à des colons. Et 2,738 âcres furent immédiatement acquises par des personnes qui s'étaient déjà établies sur ces terres.

... ...

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant et très humble Serviteur,

(Signé) WM. MAC-DONALD.

La dernière partie de la lettre que nous venons de citer est un plaidoyer en faveur de la route de l'intérieur. M. Mac-Donald s'efforce de convaincre le Gouverneur-Général qu'on ne doit pas changer le premier tracé et que le Chemin Kempt, depuis "Les Fourches", doit passer dans l'intérieur. Nous reviendrons là-dessus quand nous en serons rendu là dans notre histoire du Chemin Kempt, et nous citerons la dernière partie de cette lettre importante. Si nous en avons donné tout de suite la première, nos lecteurs le comprennent, c'est que nous tenions à faire parler un homme de l'époque sur l'origine de cette première voie de communication qui a traversé la Matapédia.

C'est donc en 1829 que Wm. Mac-Donald, accompagné d'un arpenteur fit la première exploration en vue de la construction du Chemin Kempt, ainsi nommé en l'honneur de Sir James Kempt, gouverneur du Canada, le promoteur de cette grande entreprise. Les travaux commencèrent l'année suivante, au printemps, sous la surveillance de Wm. Mac-Donald et du Major Wolfe.

La route proposée avait une longueur de quatre-vingt-dix-sept milles et trois quarts, et s'étendait de Métis, sur le St-Laurent, jusqu'au "Ruisseau des Officiers", sur la Ristigouche. De là, elle longeait le côté nord de la rivière de ce nom jusqu'à la tête de la Baie-des-Chaleurs. Commencée en 1830, elle fut terminée en 1832. Elle avait coûté $29,064.00, de 1829 à 1833. Disons tout de suite que ce chemin fut sous le contrôle des Commissaires des Travaux Publics jusqu'au 31 décembre 1856. A cette date, il passa sous celui des Autorités Municipales des localités qu'il traversait.

Voilà, en quelques lignes, l'histoire de la construction de la première voie de communication entre Québec et les Provinces Maritimes, par la Vallée de la Matapédia. Encore une fois, cette route était loin d'être parfaite. De Métis au lac Matapédia, elle était à peu près *passable*. Sur les bords du lac, on n'avait pas fait autre chose que le tracé. Un bac prenait les passagers à la Tête du Lac (Sayabec), et les transportait jusqu'à la Décharge (Amqui), où le chemin se continuait, plus ou moins ébauché, jusqu'à Ristigouche. Notez, que nous ne sommes encore qu'en 1833. Plus tard le chemin fut quelque peu amélioré, comme nous le verrons plus loin, mais à cette date, voilà bien quel était son état.

En tout cas, tel qu'il était, il rendait de réels services. Malgré ses imperfections, il était fréquenté. Les postillons y faisaient le transport des postes et des voyageurs. D'après le grand ouvrage canadien *Canada and its Provinces*, le prix du passage pour les voyageurs, de Québec à St-Jean, N. B., par cette route, était de douze Louis et dix schellings, en notre monnaie, cinquante dollars.

Art. 5—*Mort tragique de l'arpenteur F. Fournier. — Légende de la Montagne à Fournier.*

Nos lecteurs qui ont fait, en voiture, la route de Amqui au Lac-au-Saumon ont vu, sur les bords du chemin Matapédia, à quelques pieds de la rivière, un petit enclos de bois avec au centre une humble croix de fer portant cette simple inscription à demi effacée par le temps :

Ci-gît

FREDERIC FOURNIER

Noyé le 6 juin 1831,

âgé de 22 ans.

Personne ne passe devant cet humble monument, sans s'y arrêter au moins un instant, pour évoquer le souvenir de l'infortuné Fournier. Et c'est avec un sentiment de mélancolique tristesse que l'on songe au sort funeste de ce pauvre jeune homme de vingt-deux ans, dont la carrière a été interrompue si tragiquement, alors que l'avenir lui paraissait si rempli d'espérances et de promesses.

Frédéric Fournier était arpenteur et venait de St-Jean Port-Joli. Son père, arpenteur lui-même, l'avait préparé à la carrière qu'il devait embrasser plus tard. D'après la tradition, le jeune homme avait fait plusieurs voyages d'arpentage avec lui. Il paraît même qu'une couple de fois il avait failli perdre la vie dans ces explorations.

En 1830, comme nous l'avons dit maintes fois déjà, le Gouvernement du Canada avait commencé la construction du chemin Kempt. Comme il s'agissait d'en faire une route mili-

taire, c'est le Département de la Milice qui avait la charge de la surveillance et de la direction des travaux. Aussi, au printemps 1830, le Major Wolfe, avec un fonctionnaire nommé Franchis et le jeune arpenteur Fournier, étaient venus faire le tracé et surveiller l'exécution des travaux de la première partie de la route, qui s'étendait de Métis au lac Matapédia. On n'en avait pas fait davantage cette année-là. L'année suivante, on devait se rendre à Ristigouche et compléter l'ouvrage.

Donc, au mois de mai 1831, Fournier quittait sa belle paroisse de St-Jean Port-Joli, pour la forêt sauvage de la Matapédia. Il accompagnait encore le Major Wolfe et une équipe d'ouvriers. D'après la tradition, les voyageurs s'étaient rendus, par le tracé fait l'année précédente, jusqu'au lac Matapédia, où des Micmacs de Ristigouche devaient venir les approvisionner. Mais, par suite d'un malentendu probablement, les Sauvages ne vinrent pas. Vainement on les attendit avec angoisse pendant seize longs jours. Bientôt, toutes les provisions de bouche furent épuisées et les malheureux explorateurs connurent les affres de la faim. Voyant que les secours attendus ne venaient pas, ils prirent alors le parti de construire un radeau et de se rendre eux-mêmes à Ristigouche, par le lac et la rivière Matapédia. Quatre hommes le montaient : le jeune arpenteur Fournier et trois autres. Tout alla bien jusqu'au "Ruisseau Sauvage", qui coule à mi-distance à peu près, entre Amqui et Lac-au-Saumon. Mais à cet endroit le cours de la rivière est très rapide, surtout dans les grandes eaux du printemps. Les liens qui retenaient les pièces du radeau construit à la hâte durent se rompre, ou bien l'embarcation ellemême chavira dans les rapides. Toujours est-il que les quatre malheureux plongèrent dans les flots. Trois d'entre eux furent assez heureux pour se cramponner aux branches du rivage et se sauver de la mort. Mais l'infortuné Fournier avait disparu

pour ne plus revenir à la surface. C'est en vain que ses compagnons le cherchèrent: les flots ne voulaient plus rendre leur victime.

Plusieurs mois après, dit la tradition, des Sauvages qui faisaient la pêche et la chasse sur les bords de la rivière, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la sépulture du jeune Fournier, trouvèrent un cadavre flottant sur l'eau, dans un remous de la rivière. Il portait au doigt une bague avec les deux initiales F. F. Les Indiens ne sachant trop si ce cadavre était celui de Fournier, et se doutant bien que cette bague servirait à son identification, essayèrent de la lui enlever. N'ayant pu y parvenir, ils lui coupèrent la main et la portèrent au curé de Rimouski, à cette date, Messire Thomas-Ferruce Picquart dit Destroismaisons. Celui-ci reconnut les initiales du jeune arpenteur et s'empressa d'avertir sa famille. Et, en attendant qu'on pût venir chercher le cadavre, il ordonna aux Sauvages de l'inhumer sur les bords de la rivière, à l'endroit où on l'avait retrouvé. Les parents de la malheureuse victime durent bien projeter de transporter sa dépouille mortelle dans le cimetière de sa paroisse natale, mais ce projet n'eut pas de suite, au moins dans les premières années. Aussi Frédéric Fournier dort son dernier sommeil, depuis quatre-vingt-dix ans déjà, sur les bords de la rivière Matapédia, au pied de la montagne, qui depuis cet accident a pris son nom.

Il est intéressant de noter comme, au début de toute colonie, les moindres évènements ont de l'importance. L'imagination populaire s'empare des faits qui sortent un peu de l'ordinaire, les amplifie et leur prête des circonstances qui les rangent tout de suite dans le domaine du merveilleux et de la légende. Aussi, il ne faut pas être surpris si la mort tragique de l'arpenteur Fournier a été l'objet d'une légende, que nos bienveillants lecteurs nous reprocheraient peut-être de ne pas leur raconter.

A cette époque aussi, tout évènement quelque peu tragique avait son dénouement *obligato* dans une complainte, composée toujours par un poète populaire. Et l'on sait s'il y en avait autrefois de ces bardes, plus habiles dans le maniement de la hache que dans celui de la plume, mais qui ne paraissaient pas s'en douter! L'inspiration poétique était parfois remarquable, mais nos frustes chansonniers, précurseurs des Décadents de nos jours, ne se mettaient pas en peine de suivre les règles de l'Art Poétique ni de la Grammaire de l'Académie... La complainte de Fournier que nous citons telle que nous la tenons de MM. Henri Pâquet, Pierre Côté et Lucien Morin, de Val-Brillant, en est une preuve entre mille.

COMPLAINTE DE FOURNIER

I

Je pars avec répugnance
De la maison paternelle,
Le quinze de mai, dimanche,
Avec un grand naturel,
Seul avec le Major Wolfe,
Ne voulant pas se laisser,
Pour aller à Ristigouche
Conduire le chemin tracé.

II

Quand nous fûmes à Métis,
Au chemin débarrassé
Qu'on a fait moi et Franchis,
La dernière année passée,

A Matapédia grand lac
Il nous a fallu camper,
En attendant des Micmacs
Les provisions mentionnées.

III

Onze jours passés de même,
Presque rien de quoi manger;
Nous étions devenus blêmes
Et de la peine à marcher.
Attendant par Ristigouche
Les provisions mentionnées,
Ne voyant plus de ressource,
Il a fallu avancer.

IV

Nous embarquons jusqu'à Wolfe
Dans les endroits dangereux,
Pour aller à Ristigouche,
Rien autre chose qu'un cajeu.
Et tous sont lassés de même,
Ont presque tous débarqué,
Excepté trois et moi-même,
Il a fallu continuer.

V

En arrivant à la chute,
Le cajeu a chaviré,
Les bouillons comme des buttes.

Les trois autres se sont sauvés.
Moi n'ayant pas eu la chance
D'avoir une branche attrappé,
Le six de juin, par malchance,
Le monde a fallu laisser.

VI

Vingt-deux années c'est mon âge.
J'ai déjà bien voyagé,
En différents arpentages,
Avec mon père, vous savez !
Déjà deux fois dans la vie
Que la mort m'a menacé :
Par jaloux ou par envie
Me voilà donc achevé !...

VII

Jeunes gens, vous croyez peut-être
Que la mort est éloigné;
Comme vous, je croyais être
Sur la terre bien des années.
Trompé comme beaucoup d'autres,
Croyant toujours me sauver,
Vous apprendrez par les autres
Que je viens de me noyer.

VIII

Mon corps est à la voirie,
Exposé aux animaux,

Eloigné du Port-Joli,
A deux cents milles plus haut.
Chers parents, quelle est la peine
Que je m'en vais vous causer !
Priez pour mon âme en peine,
Puisque mon corps est noyé !

Et voilà la complainte de Fournier, telle que le poète dut la composer immédiatement après le tragique accident, pendant que le corps de la victime roulait encore au fond de la rivière Matapédia. Elle eut de la vogue à cette époque, puisqu'ils sont nombreux les vieillards des paroisses du fleuve qui la savent encore, ou au moins, qui se rappellent l'avoir entendu chanter autrefois. Plus tard, nous le rappelons, le cadavre du malheureux fut retrouvé. On comptait sûrement que ses parents le transporteraient à St-Jean Port-Joli, pour lui donner la sépulture. On dut voir d'un mauvais oeil leur abstention, et le barde ajouta le couplet suivant à sa complainte.

IX

Si mon corps était des piastres,
Vous verriez le père Fournier
Traverser bien d'autres lacs
Sans craindre aucun danger.
Mon cher père, craignant la peine,
N'a pas voulu se risquer
De venir à Ristigouche
Y chercher mon corps brisé !

Nous l'avons dit plus haut, cet accident a été le sujet d'une légende que les vieux de la région racontent aux enfants, au

coin du feu, et qui enveloppe d'un voile de mystère la Montagne à Fournier. Quelques années plus tard, après que le chemin Kempt fût terminé, les parents du jeune arpenteur seraient venus exhumer son corps de sa première sépulture et auraient tenté de le transporter dans le cimetière de sa paroisse natale. Le cadavre, retiré de sa fosse, fut placé dans une voiture attelée de deux bons chevaux. Quand il fut temps de partir, on commanda les bêtes, mais elles refusèrent d'obéir. On eut beau les fouetter et les fouetter encore, elles ne voulurent pas avancer d'un seul pas... On comprit, dit la légende, que la Montagne à Fournier *avait adopté* le pauvre jeune homme et qu'elle ne voulait plus le laisser aller... On tenta cependant une autre expérience. Le cadavre fut placé dans un canot conduit par deux Sauvages, qui essayèrent de remonter le cours de la rivière Matapédia. Mais les deux Indiens eurent beau faire ployer leurs avirons sous le poids de leur corps, le canot refusa d'avancer... On n'insista pas davantage et on remit le cadavre dans sa fosse. Voilà la légende à laquelle croient encore quelques vieux de la région, et il ne faudrait pas essayer de les contredire.

Pour rendre justice aux parents du pauvre Fournier, ajoutons qu'en 1864, lors de l'installation de la ligne du télégraphe dans la Vallée, un de ses frères vint exhumer ses restes, pour les transporter à St-Jean Port-Joli. Mais il n'y trouva plus que quelques fragments d'ossements. Il demanda alors aux ouvriers qui travaillaient là d'y faire le petit enclos, qui existe encore aujourd'hui, et d'y planter la croix avec l'inscription que le temps n'est pas encore parvenu à effacer.

ART. 6—*Etat du Chemin Kempt, après son achèvement, en 1832.*

A l'automne 1832, le Chemin Kempt était censé être terminé, mais en réalité il n'était qu'ébauché. Le tracé en avait été fait à la hâte et sans aucun soin. Il semble même qu'on avait mis tout en oeuvre pour lui faire traverser les pires endroits et le conduire sur les hauteurs ou dans les marécages. La section la mieux faite était celle qui s'étendait de Métis au lac Matapédia. Comme nous l'avons vu dans un autre paragraphe, sur les bords du lac, il n'y avait pas de chemin à cette époque. Un grand bac transportait les voyageurs de Sayabec à Amqui (la Décharge). De Amqui à Ristigouche, c'était une succession de précipices et de bourbiers. Les chevaux attelés pouvaient y passer, mais combien difficilement! Et encore il n'en fut pas toujours ainsi. Pendant de longues années, surtout en hiver, des chiens attelés à des traîneaux remplaçaient les chevaux pour le service du transport des postes. Voilà ce qu'était le Chemin Kempt.

Aussi, d'après l'auteur déjà cité de *Canada and its Provinces*, la Législature du Nouveau-Brunswick s'en plaignait officiellement, dès les premières années de sa construction. Elle prétendait avec raison qu'à certaines époques de l'année, cette route était si mauvaise qu'il était absolument impossible d'y faire convenablement le service des postes.

Voici d'ailleurs une description peu flatteuse qu'en fait Johnston, dans un ouvrage ayant pour titre *Notes on North America* (édit. 1850). "This road is very rude and difficult one. It is barely blocked out of sufficiant width to allow a waggon with one horse to pass. The trees are cut down and hauled off, boulder stones and small inequalities removed, and bridges built where they are absolutely necessary. Only the

horses of the country which all their lives have been trained to it, could conduct even light waggons across the numerous steep hills over which the road passes".

Dans ces conditions, on comprend que ce n'était pas un voyage d'agrément que le trajet de Métis à Ristigouche, à cette époque. De nombreux accidents se produisirent: des voyageurs moururent de froid ou de misère. D'autres se noyèrent en essayant de traverser les rivières, surtout à l'époque de la crue des eaux du printemps ou de l'automne.

C'est pour parer à ces malheureux accidents que, dès 1833, le Parlement du Canada avait demandé au Gouvernement Impérial de l'autoriser à placer, sur le Chemin Kempt, quatre postes avec autant de gardiens, pour recevoir les voyageurs et les postillons, et leur porter secours en cas de besoin. Pierre Brochu, le premier, et pendant six années, le seul colon de la Vallée de la Matapédia, venait de se fixer à la Tête du Lac, cette année-là. Il était tout désigné à la charge de gardien d'un poste. C'est même à cette fin que le Major Wolfe l'avait engagé à s'établir à cet endroit. Il avait accepté, comme en fait foi un document des Archives Publiques du Canada, en date de 1833. Nous rapporterons en entier ce document, tout en demandant pardon à nos lecteurs de ces citations répétées. Nous avons cru que le plus sûr moyen de faire de l'histoire véridique est de faire parler les documents officiels eux-mêmes.

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA.—Chapt. XXVI.

Acte pour pourvoir plus amplement à l'amélioration des Communications intérieures de cette Province.

(3ème. Avril 1833).

Très-Gracieux Souverain,

Vu que l'amélioration ultérieure des Communications intérieures de la province contribuera essentiellement à faciliter la

formation de nouveaux Etablissements, et tendra à promouvoir l'Agriculture et le Commerce;—Nous, les très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté le Roi, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du Bas-Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement de la Grande-Bretagne, intitulé, "Acte qui rappelle certaines parties d'un Acte passé dans la quatorzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé *Acte qui pourvoit plus efficacement pour le Gouvernement de la Province de Québec, dans l'Amérique Septentrionale"*; et qui pourvoit plus amplement pour le Gouvernement de la dite Province;" Et il est par le présent statué par la dite autorité, qu'il sera loisible au Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou à la personne ayant l'administration du Gouvernement de la Province, d'avancer et payer par *Warrants* sous son seing et à même les deniers non appropriés entre les mains du Receveur-Général, une somme n'excédant pas huit mille trois cent cinq livres, dix-neuf chelings et huit deniers courant, pour être appliquée à l'amélioration des Communications intérieures de la Province, de la manière suivante, savoir :

Comtés de Rimouski et de Bonaventure: une somme n'excédant pas vingt-cinq livres courant par an à Pierre Brochu, pendant trois ans, et une semblable somme pendant un pareil espace de temps à trois autres personnes qui iront s'établir sur le Chemin Kempt de Métis à Ristigouche, c'est à savoir: et une personne à la distance d'environ dix-huit ou vingt milles de chez le dit Pierre Brochu au lieu appelé Petit Lac; une autre à cinq ou six milles plus bas que le lieu appelé les Fourches, et le troisième à mi-chemin entre l'établissement mentionné en dernier lieu et la Rivière Ristigouche. Pourvu toujours que les dites allocations seront payées au dit Pierre Brochu et aux autres personnes, sur le pied de vingt-cinq livres courant par

an, pour le temps seulement qu'ils résideront réellement aux dits lieux respectivement.

(Les Statuts Provinciaux du Bas-Canada, 1831-34.—pge 101).

Voilà donc les précautions que le Parlement du Canada prenait, dès 1833, pour rendre un peu moins dangereuse pour les voyageurs la route du Chemin Kempt. Mais ce n'était pas chose facile que de trouver des hommes qui consentissent, pour une légère rétribution d'une centaine de dollars par an, à aller s'ensevelir dans cette forêt de la Matapédia. On voit dans le dossier de l'affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours, dont nous ferons l'histoire dans un autre chapitre, que le Major Wolfe, pendant la construction du chemin, avait offert cette position à quelques-uns des ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, notamment à un M. April, de St-Antonin, mais que tous ils avaient refusé. Pierre Brochu avait été le seul à accepter. Aussi, dès le printemps 1833, il remplissait la fonction de gardien du poste de la Rivière St-Pierre.

Mais nous reviendrons là-dessus, dans un autre article qui aura pour titre: Les gardiens des Postes du Chemin Kempt, depuis sa construction, jusqu'à l'achèvement du Chemin Matapédia, en 1867.

Art. 7.—*Pierre Brochu, premier résidant et premier colon de la Vallée de la Matapédia.*

Dans l'article précédent, nous avons cité un nom encore bien connu aujourd'hui dans la Vallée de la Matapédia, mais connu surtout autrefois des voyageurs du Chemin Kempt: c'est celui de Pierre Brochu. Pendant les années qui se sont écoulées de 1833 à 1872, quel est le voyageur dans cette région, qui n'a pas connu Pierre Brochu et qui ne s'est pas reposé dans sa maison

hospitalière, sise à la tête du lac Matapédia et sur les bords de la rivière St-Pierre? C'était un poste subventionné par le Gouvernement du pays et dont il fut le seul titulaire pendant une période de quarante ans.

Pierre Brochu était gardien d'un poste du Chemin Kempt, mais aussi et surtout il était colon. Il fut même le premier colon de toute la Vallée de la Matapédia, et le seul pendant six ans. A ce titre, il mérite plus qu'une simple mention dans nos "Notes Historiques". Nos lecteurs ne trouveront donc pas mauvais que nous lui consacrions les pages qui vont suivre.

Pierre Brochu naquit à St-Vallier de Bellechasse, en 1795, du mariage d'André Brochu et de Marie-Anne Tanguay. En 1815 ou 1816, il s'y maria en premières noces à Dame Suzanne Guénette. Il vivait à St-Henri de Lévis, en 1830, lorsque le gouvernement du pays entreprit la construction du Chemin Kempt. Comme notre premier colon était d'humeur voyageuse et qu'il songeait peut-être à se tailler un domaine dans cette vaste région qui allait être ouverte à la colonisation, il se joignit aux partis d'arpenteurs et d'explorateurs qui faisaient le tracé de la grande route, en 1831 et 1832. Nous l'avons dit plus haut, pendant que la route était en construction, le Major Wolfe tâchait de s'assurer les services de quatre hommes qui consentiraient à garder les quatre postes qu'il se proposait d'établir sur son parcours. Pierre Brochu avait accepté. Aussi, dès 1833, nous le voyons établi sur les bords de la rivière St-Pierre, pendant que le Parlement du Canada demandait au Parlement Impérial la permission de lui payer un octroi annuel de vingt-cinq livres. La demande fut accordée, et Pierre Brochu remplit sa fonction de 1833 jusqu'à sa mort, survenue en 1871. Outre son allocution de $125.00, le gouvernement lui fournissait l'habitation: une pauvre petite maison qu'on lui avait construite sur les bords du lac, en attendant qu'il fût en

mesure de s'en construire lui-même une autre plus spacieuse et plus confortable.

De plus, on avait fait de Pierre Brochu un véritable petit seigneur. Le Gouvernement lui avait concédé trois cents arpents de terre, à la tête du lac: c'est-à-dire tout le territoire compris entre le lac Matapédia, le chemin Kempt, la rivière St-Pierre et la petite rivière Noire, appelée plus tard Ruisseau à Gosselin, qui coule à quelques perches de l'église actuelle de Sayabec. C'était une vraie petite seigneurie. On le voit, le gouvernement du pays ne se mettait pas en peine de prendre des titres des seigneurs du Lac Matapédia... S'il y en avait à cette date, avouons que nos gouvernants agissaient assez cavalièrement avec eux. Mais c'est une question brûlante que celle-là: nous y reviendrons dans une autre partie de ce travail.

Pierre Brochu avait alors avec lui quatre enfants : Xantippe, mariée plus tard à M. Olscamp, à la mission de Ristigouche, et décédée en 1910, à l'âge de 95 ans; Pierre, qui épousa Esther St-Laurent, à Ste-Luce, le 28 novembre 1848; Ursule, qui se maria, le même jour et au même lieu, à Georges Fraser, de Ste-Flavie; et Marcel qui épousa, aussi à Ste-Luce, Séraphine St-Laurent, soeur d'Esther. Quant à son épouse, elle ne vint peut-être jamais dans la Vallée. Une maladie grave l'avait contrainte de s'arrêter à Rimouski, en 1833, alors qu'elle se rendait, avec son époux et ses enfants, au lac Matapédia, et elle y aurait séjourné jusqu'à sa mort, survenue en 1835. D'autres prétendent que, revenue à la santé, son mari alla la chercher, et qu'elle décéda, quelques mois plus tard, au milieu de sa famille. La tradition veut même que des voyageurs aient rencontré un jour Pierre Brochu, portant lui-même, à Rimouski, dans un petit traîneau, le corps de son épouse décédée au Poste de la Rivière St-Pierre. L'acte de sépulture de la défunte, ne mentionnant pas le lieu du décès, donne une

égale probabilité aux deux opinions. Le voici, tel qu'on le trouve aux archives curiales de Rimouski :

"Le sept mars mil huit cent trente-cinq, nous soussigné, "Prêtre curé, avons inhumé dans le cimetière le corps de Su-"zanne Guénette, décédée l'avant-veille, âgée de trente-six ans, "épouse de Pierre Brochu, gardien d'un poste dans le chemin "de Ristigouche. Etaient présents Hyacinthe Côté et Liboire "Boulet, qui n'ont su signer".

(Signé) "Ths. Destroismaisons, Ptre."

Et que faisait notre premier colon sur les bords du lac Matapédia et de la Rivière St-Pierre, ainsi nommée à cause de son patron? Il n'était pas inactif, comme nous l'allons voir. D'abord il recevait les voyageurs et aidait les postillons dans le service des postes: c'était sa principale fonction. Il donnait l'hospitalité, le gîte pour la nuit, quand c'était nécessaire, et des vivres pour continuer la route et atteindre le poste voisin. Il n'y a pas bien des années, les survivants de ces temps héroiques parlaient encore de la courtoise hospitalité qu'ils recevaient toujours dans la maison de Pierre Brochu.

Mais ces fonctions ne prenaient pas tout son temps. Et d'ailleurs, la maigre allocation qu'il recevait du gouvernement ne lui aurait pas suffi pour faire vivre sa famille. C'est pourquoi il s'adonnait à la culture de la terre. C'est lui qui a défriché tout ce territoire de trois cents âcres de terre dont nous avons donné la description plus haut. Et il dut se mettre à l'oeuvre immédiatement, puisqu'en 1839, d'après un rapport de J. W. Gordon, Lieutenant-Ingénieur Royal, il avait déjà un défriché considérable, avec deux constructions: une maison et une grange. Citons plutôt le texte de ce rapport: "On the

side of the Lake, and where the river falls into it, one of the Courriers (Brouché) has made a considerable clearance, with a house and Barn on it". Vingt ans plus tard, en 1859, James Richardson, du Service Géologique, écrit à son tour : "Pierre Brochu a une grande ferme défriché."

Mais cela ne suffisait pas encore à son activité. Comme nous l'avons vu déjà, avant 1839, il n'y avait pas encore de chemin sur les bords du lac Matapédia. On traversait de Sayabec à Amqui sur un bac. Un immense bateau à fond plat, propriété du gouvernement du pays, était à la disposition de Pierre Brochu qui y transportait hommes et bêtes. Feu Madame Brochu, décédée cette année seulement, nous a dit que très souvent des commerçants d'animaux venaient des paroisses du fleuve, avec des troupeaux considérables, qu'ils allaient vendre dans les provinces maritimes, et qu'on traversait de Sayabec à Amqui sur le bac.

A cette époque où la Vallée de la Matapédia était si bien boisée, Pierre Brochu dut rêver bien des fois d'y faire sur une grande échelle l'exploitation du bois. On en trouve la preuve dans le témoignage de Edouard Pouliot, de Fraserville, dans la célèbre cause Bartholomew-Gagnon-D'Amours. "Il y avait, dit le témoin, un Pierre Brochu qui demeurait près du lac Matapédia. Je suis allé y porter de l'avoine que je lui avais vendue, pour un chantier qu'il voulait faire le long du dit lac, me disait-il". Transquestionné par la Cour, le témoin ajoute: "Je suis allé au Lac Matapédia, il y a environ trente ans. (Ce témoignage était rendu en 1882). Quand j'y suis allé, il y a trente ans, je n'ai vu personne couper du bois, excepté Brochu qui en coupait pour son usage et qui avait aussi un moulin à scie pour lui-même, mais j'ai entendu dire qu'il n'avait pas fait le chantier dont il m'avait parlé, vu qu'il n'avait pas trouvé de bois".

A ce sujet, nous avons consulté son fils, M. Edouard Brochu, de Val-Brillant, qui nous a affirmé que son père a fait des chantiers nombreux, et parfois même très considérables, dans les années qui se sont écoulées de 1850 à peu près, jusqu'à sa mort. En 1861 ou 1862 en particulier, il employa plus d'une trentaine d'hommes aux travaux de la coupe et du flottage du bois. Feu Romuald St-Amand, qui demeurait alors à Ste-Flavie, avant de venir se fixer à St-Moise, puis à Val-Brillant, était "portageur" pour cette équipe de bûcherons, qui logeaient dans un grand "camp", du côté nord du lac Matapédia. M. Edouard Brochu se rappelle bien, quoiqu'il fût très jeune alors, être allé dans ce chantier. A cette époque, c'est-à-dire en 1850 et dans les années suivantes, Pierre Brochu avait une scierie sur les bords de la rivière St-Pierre. Il y préparait pour le commerce ou pour ses propres constructions tout le bois de ses chantiers. Malcolm Fraser, en 1855, et les quatre autres premiers colons de St-Moise, en 1868, vinrent chez Pierre Brochu acheter le bois qui devait servir à leurs premières habitations. Dans les années antérieures à 1850, notre premier colon faisait l'exploitation du pin seulement. Ce bois, flotté sur le lac et la rivière Matapédia, jusqu'à Ristigouche, était vendu à des industriels américains qui possédaient des établissements dans les provinces maritimes. On voit donc que Edouard Pouliot avait eu bien raison de déclarer, en 1882, que Pierre Brochu faisait des chantiers dans la seigneurie du lac Matapédia, trente ans plus tôt.

Enfin, la nécessité étant la mère des inventions, Pierre Brochu, nouveau Robinson, s'était construit un four à chaux. Les voyageurs de cette époque disent que sa maison, peinte à la chaux tous les ans, était toujours éclatante de blancheur. Il ne lui manquait plus que la brique pour les cheminées: il la fabriquait encore lui-même. Madame R. M. Blais, de Val-

Brillant, conserve une de ces briques fabriquées par son père. Elle est d'un beau rouge foncé et dure comme de la pierre.

Notre premier colon ne perdait donc pas son temps, dans sa solitude du lac Matapédia. En même temps qu'il travaillait à l'agrandissement du domaine national, il avait la sagesse de ne pas perdre de vue l'amélioration du sien. Et malgré tout son travail, il connut lui aussi les années de détresse. Parfois les voyageurs qui logeaient chez lui n'avaient pas le sou. Il fallait les héberger quand même. Une année en particulier, en 1854, il dut recueillir un très grand nombre d'émigrants et de marins et faire des déboursés considérables pour eux. Cette année là, la récolte avait été à peu près nulle. Aussi il ne faut pas être surpris s'il demanda en cette circonstance une allocation supplémentaire que le gouvernement lui accorda. Citons textuellement le document qui mentionne ce fait :

"Government House, Quebec,

Friday, 15th. September 1854.

On the petition of Pierre Brochu representing that, as a residant on the Metis Road he receives from the Government an annual allowance of L. 25. That during the past season almost the crops entirely failed and during the course of the winter a much greater number than usual of Seamen and Emigrants passed through the Metis Road on their way to the St-Lawrence Settlements, all of whom he assisted to the best of his feeble means, but that owing to the failure of the crops, he has been subjected to much distress, and prays an additional allowance of L. 25 for the last year.

The Hon. Provincial Secretary states that the case of this applicant is exactly similar to that of Jonathan Noble, and

recommands that the Sum of Twenty-five Pounds be allowed to Brochu as were done in favour of Noble by Order in Council of 13th. March last.

The Committee advise that the Sum of Twenty-five Pounds be paid to Pierre Brochu as recommended by the Provincial Secretary.

. . . .

All which is respectfully submitted.

(Signed) A. N. MORIN,

President *pro tem.*"

Le 13 mars en effet, une allocation supplémentaire avait été accordée à Jonathan Noble. Celui-ci alléguait qu'il y avait eu, cette année-là, de nombreux naufrages sur le Fleuve et que grand nombre de naufragés étaient passés chez lui, en route pour la Baie des Chaleurs ou Gaspé, et qu'il avait dû les recueillir, les vêtir, et les transporter jusqu'à Gaspé, à ses frais. Pour appuyer sa requête, il produisait une déclaration de R. W. Kelly, J.P., de la Baie-des-Chaleurs, "Agent des Lloyds". M. Kelly certifiait "qu'il avait vu passer M. Noble, en route pour Gaspé, avec vingt-trois naufragés, qu'il avait vêtus, nourris et transportés jusque là, à ses frais".

Mais revenons à Pierre Brochu. En 1849, il se remaria, à Ste-Luce, à Dame Marcelline Dumas, fille de Joseph Dumas et de Victoire Talbot dite Gervais, de la mission de Métis.

Enfin, il décéda en 1871, âgé de soixante-seize ans, et fut inhumé dans l'église de St-Octave de Métis.

Après son décès, Madame Brochu, sa veuve, continua encore pendant huit ans la culture de sa ferme de la rivière St-Pierre.

Elle passa ensuite aux Etats-Unis, avec sa famille, et y demeura dix-huit mois. Enfin, elle vint se fixer à Val-Brillant où elle est décédée, à la fin de février dernier, à l'âge de 91 ans. Elle habitait la Vallée de la Matapédia depuis soixante-douze ans.

Sept enfants du dernier mariage de feu Pierre Brochu lui survivent: Charles et Jean, aux Etats-Unis; Madame Flavien Dorval, à Québec; Madame Moise Saucier, à Sandy-Bay; M. Edouard Brochu, Madame R. M. Blais et Delle. Marie Brochu, à Val-Brillant.

ART. 8.—*Les Gardiens des Postes du Chemin Kempt, depuis 1833, jusqu'à l'achèvement du Chemin Matapédia, en* 1867.

Dans les articles précédents, il a été souvent question des gardiens des Postes subventionnés par le gouvernement, pour assister les voyageurs du Chemin Kempt. Il sera peut-être intéressant de rechercher quels furent ces Postes et quels en furent les titulaires, de 1833 à 1867, date de l'achèvement du nouveau Chemin Matapédia. C'est ce que nous allons tenter de faire, dans le présent article, en autant que nous le permettront les renseignements que nous avons pu trouver dans les "Archives du Canada" et les témoignages des plus vieux habitants de la Vallée.

Rappelons tout d'abord la pétition faite, le 3 avril 1833, par les Communes du Canada au Parlement Impérial, demandant l'autorisation de payer vingt-cinq livres par an à quatre gardiens qui s'établiraient le long du Chemin Kempt, comme suit: Pierre Brochu, *à la Tête du Lac Matapédia;* un autre *au "Petit Lac"* (Lac-au-Saumon); un troisième *aux "Fourches"* (Cau-

sapscal) ; un quatrième *à mi-chemin entre les "Fourches" et la rivière Ristigouche.*

C'était bien l'intention du gouvernement de subventionner quatre gardiens, comme le Parlement Impérial l'en avait autorisé. Mais, soit qu'il fut impossible de trouver des hommes qui consentissent à accepter cette mission, soit que le gouvernement refusât plus tard de payer les allocations, il est sûr que ces quatre Postes n'eurent pas toujours de titulaires. Nous allons nous en convaincre.

De 1833 à 1839, il est certain que Pierre Brochu fut le seul habitant de la Vallée et le seul gardien d'un Poste. En effet, en 1839, l'Ingénieur Royal J. Gordon, visite le Chemin Kempt, et n'y trouve qu'un seul Poste subventionné: celui de Brouché (Brochu). Au "Petit Lac", il y a un Indien, qui vient de se construire une cabane en bois rond, et le Courrier s'est construit un "camp", mais il n'est nullement question d'un Poste. Au contraire, le fait que le Courrier s'est construit un "camp" est une preuve qu'il n'y a pas de Poste à cet endroit. Il en est de même à Assametquaghan: là aussi le Courrier s'est construit un "camp". Enfin, aux "Fourches", un nommé Noble vient de se construire une maison en bois rond. Disons tout de suite que ce devait être là le deuxième Poste subventionné. Jonathan Noble se fixe à Causapscal, en 1839, et remplit depuis cette date les fonctions de gardien; mais ce n'est que bien plus tard que le gouvernement devait le reconnaître comme tel, lui payer une allocation et le rembourser de tous les arrérages qu'il lui devait, depuis la date de son arrivée à cet endroit.

Le 14 décembre 1845, W. H. Griffin, Inspecteur des Postes, écrit à T. A. Stayner, Maître-Général des Postes, qu'il sera impossible de continuer à faire le transport des malles par le Chemin Kempt, si la route n'est pas améliorée. "Outre les deux *Stations subventionnées*, dit-il, il n'y a qu'un colon sur

un parcours de plus de quatre-vingt milles... La première Station subventionnée est à "Brochus", à la Tête du Lac, et la seconde à "Nobles", aux Fourches de Causapseak. Une troisième serait absolument nécessaire à Assametquaghan". T. A. Stayner communique cette lettre à l'Honorable D. Daly, et lui demande d'insister auprès du Gouverneur, Lord Cathcart, pour qu'une troisième Station soit établie à Assametquaghan. Il ressort de cette correspondance qu'en 1845, le Gouvernement reconnaissait M. Nobles, comme gardien subventionné, mais qu'il n'y avait de Poste ni au "Petit Lac", ni à Assametquaghan.

Le 22 février 1848, A. H. Sims, Commissaire des Chemins Publics, dans un rapport soumis au Département, note qu'il n'y a que *deux personnes payées pour assister les voyageurs et aider au transport des malles.* Il dit qu'on devrait établir deux autres Postes: l'un près de la Matapédia et l'autre au pont de la rivière Assametquaghan. Il ajoute qu'un colon du nom de Thomas Evans a résidé *les années passées*, à ce dernier endroit, qu'il s'y était fixé avec la promesse qu'il recevrait la même allocation que les deux autres gardiens, mais qu'il a quitté maintenant, parce qu'on refusait de le payer. Comme il a empêché bien des souffrances et même des pertes de vie, il suggère qu'on le fasse revenir et qu'on lui paie non seulement ses allocations annuelles, mais encore les arrérages qui lui sont dus.

Voilà tout ce qu'on trouve dans les Archives Publiques à ce sujet. De tous ces documents il ressort qu'il n'y a jamais eu rien de bien précis au sujet de ces Postes du Chemin Kempt. Tout ce qu'il y a de bien certain c'est que celui de la rivière St-Pierre a existé de 1833 à 1867, celui de Causapscal, de 1839; celui de Assametquaghan de 1846 ou 1847; et enfin celui du Lac-au-Saumon, de 1848 jusqu'à 1858 ou 1860, à peu près. Cherchons maintenant les noms des titulaires de chacun de

ces Postes, depuis leur origine jusqu'à la construction du Chemin Matapédia.

I.—POSTE DE LA TETE DU LAC.

Inutile de revenir sur ce que en avons dit déjà. Il était situé sur les bords de la rivière St-Pierre et du Lac Matapédia. Pierre Brochu en fut l'unique gardien, de 1833 à 1870.

II.—POSTE DE CAUSAPSCAL (Les "Fourches").

Il était situé sur l'emplacement de l'église actuelle de Causapscal. Jonathan Noble s'y fixa en 1839 et s'y construisit une petite maison en bois rond. Jusqu'à 1845, le gouvernement ne voulut pas le reconnaître comme gardien subventionné. Le 8 janvier de cette année, le Comité Exécutif de la Chambre, siégeant à Montréal, lui refuse l'allocation qu'il demande pour cette année, disant qu'il ne veut pas créer de précédent. Pour l'année suivante, 1846, une allocation de 25 L. lui est accordée. Il en est de même pour 1847 et pour six mois de l'année 1848. Mais le 8 novembre de cette dernière année, le même Comité Exécutif de la Chambre constate que "par suite d'une erreur, le nom de Jonathan Noble a été inscrit sur la liste des gardiens subventionnés et qu'une allocation lui a été accordée pour les trois dernières années". Et le Comité suggère qu'on avertisse M. Noble que son nom ne sera plus sur la liste des estimés. M. Noble dut protester et faire jouer des influences, car le 15 novembre de la même année, le Comité, après enquête plus approfondie, reconnaît que "ce n'est pas par erreur que le nom de Noble a été placé sur la liste des gardiens de Postes", et décide qu'on lui paiera régulièrement une allocation à l'avenir. Le 27 juin 1849, le comité, à la suggestion du Doct. Taché,

M.P.P., décide de payer à Noble la somme de L. 12.10, arrérages dus pour la moitié de l'année 1848. Enfin, le 10 septembre 1858, le Secrétaire Provincial, après des instances réitérées de la part de Jonathan Noble, recommande au Comité Exécutif de la Chambre de lui donner une allocation de 25 L. pour chaque année, de 1839 à 1845. Et la question de ce Poste est désormais réglée. Jonathan Noble, et après lui son gendre, M. David Reilly, l'occuperont jusqu'à 1867.

III.—POSTE D'ASSAMETQUAGHAN

Il était situé le long du vieux chemin Kempt, près du pont de la rivière de ce nom. Nous l'avons dit déjà, le premier et l'unique gardien en fut Thomas Evans. En 1845, il n'y avait personne à cet endroit. En 1848, A. H. Sims, Commissaire des Chemins Publics, dit, dans un rapport officiel, qu'un colon du nom de Evans y a résidé *les années passées*, mais qu'il a quitté maintenant; et il propose au gouvernement de le faire revenir, pour garder ce Poste. C'est donc dans les années de 1845 à 1848 que Thomas Evans est allé se fixer à Assametquaghan. Le 10 octobre 1847, il y était probablement, puisqu'il demande au Comité Exécutif de la Chambre le paiement des arrérages qui lui sont dus. Le 8 novembre 1848, le Comité, pour la seconde fois, rejette cette demande. Le 15 du même mois, il la considère de nouveau et décide d'y faire droit. M. Evans est mis alors sur le même pied que M. Noble, et gardera son Poste de Assametquaghan jusqu'à 1867.

IV.—POSTES D'AMQUI ET DU PETIT LAC.

Ce Poste a été tantôt à la Décharge du Lac, tantôt au Lac-au-Saumon. Il semble même qu'à certaines époques les deux ont existé à la fois. Parlons d'abord de celui d'Amqui. Il était

situé à peu près à trois-quarts de mille de l'église actuelle de cette paroisse, à la Décharge du Lac Matapédia. En 1847 ou 1848, un Ecossais du nom de Lowe ou Loof y était établi, mais il ne paraît pas qu'il fût subventionné par le gouvernement. En 1850, Marcel Brochu, fils de Pierre Brochu, allait le remplacer. Outre sa subvention annuelle, le gouvernement lui concédait un vaste terrain. Marcel Brochu garda ce poste jusqu'en 1867 et y mourut, il y a une quinzaine d'années.

Quant au Lac-au-Saumon, l'Indien Para, qui y vivait en 1839, remplit-il les fonctions de gardien? Probablement, bien qu'on ne trouve nulle part que le gouvernement lui ait payé de subvention. Vers 1848, vivait là un individu de nom de Peter Glasgow, qui a donné son nom au "Lac à Pitre", situé dans le voisinage de la "Montagne à Fournier". Glasgow était un triste sire qui a fait des siennes dans la région. Le courrier incendia la cabane dans laquelle il vivait, pour en purger le pays, et il disparut. Il paraît que lui aussi remplissait la fonction de gardien de ce Poste, dans l'espoir d'une allocation qui ne lui fut jamais payée. En 1849, Pierre Brochu, fils, alla le remplacer et y demeura jusqu'en 1853. Celui-ci recevait une subvention, ainsi que son successeur, Georges LeBel, qui acquit la propriété de Pierre Brochu, en 1853, et qui y vécut une dizaine d'années, paraît-il. Alors quelques colons vinrent se fixer dans la vieille mission du Lac-au-Saumon. Le Poste étant devenu inutile disparut à cette date.

Voilà l'histoire des Postes de la Vallée de la Matapédia, dont il est tant parlé dans tous les documents publics qui se rapportent à cette région. Nos lecteurs nous pardonneront de l'avoir faite avec tant de détails et de précisions. Nous avons cru que ces précisions nous seraient utiles plus tard, quand nous aurons à faire l'historique du mouvement de la colonisation dans ce territoire.

Art 9..—*Projet d'un nouveau tracé du Chemin Kempt.*

Comme nous l'avons dit maintes fois déjà, le Chemin Kempt n'avait été qu'ébauché, lors de sa construction, de 1830 à 1832. Il était dans un état si pitoyable, en 1838 et dans les années suivantes, qu'il était devenu à peu près impossible d'y faire le service des postes. Il y eut tant de plaintes à ce sujet, à cette époque, que le Gouvernement décida de l'améliorer quelque peu. Lord Gosford, Gouverneur Général du Canada, chargea William Mac-Donald d'aller y faire une exploration et de lui dresser un rapport, avec un estimé du coût approximatif des travaux à exécuter pour le rendre convenable.

Ce fut l'occasion de grandes discussions entre les intéressés. Puisque le Gouvernement était disposé à améliorer ce chemin, ne valait-il pas mieux en profiter pour en changer le cours, de Capsapscal à Matapédia, et lui faire suivre la rivière, au lieu de le passer dans l'intérieur? Une requête avait justement été présentée au Gouverneur dans ce sens.

William Mac-Donald, qui avait fait le premier tracé et qui avait été l'ingénieur surveillant des premiers travaux, était évidemment en faveur de la route de l'intérieur. Aussi, dans son rapport, en date du 31 août 1838, il s'efforce de démontrer qu'elle est la seule pratique. " La route du littoral de la rivière, dit-il, sera de huit milles plus longue et il faudra y construire neuf grands ponts et vingt-six moins considérables; pendant que la route de l'intérieur n'en demandera que quatre grands et deux ou trois plus petits". Quand au coût des travaux, il dit qu'il n'est pas facile de le déterminer, mais qu'une somme de L. 5,500 devra suffire pour un bon travail.

Les suggestions de William Mac-Donald ne devaient pas être écoutées. La même année, Sir John Colborne, Gouverneur-Général, accordait un octroi de L. 500 seulement, qu'on employa à faire un sentier le long du lac Matapédia et à couper, dans le vieux chemin, les broussailles qui, à certains endroits, étaient à hauteur d'homme.

Cependant, on était à l'époque des troubles. Les patriotes de 1837, quoique mal armés et n'ayant aucune organisation, avaient montré au gouvernement impérial qu'il ne fallait pas les mollester et que, si on leur donnait de nouveaux sujets de plainte, ils pourraient lui causer des embarras sérieux. C'est probablement hanté par cette idée que le Gouvernement reprit encore l'étude de la question de l'amélioration du Chemin Kempt. On remarque qu'après chaque guerre ou chaque menace d'invasion, la question des Communications intérieures revient sur le tapis, sous le régime anglais. Nous verrons qu'après la menace de l'invasion fénianne, on fit le Chemin Matapédia.

En tout cas, l'année suivante, J. W. Gordon, Lieutenant-Ingénieur Royal, était chargé de faire une inspection du Chemin Kempt et de soumettre ses suggestions pour son amélioration. Le 29 juillet 1839, il donnait au Département de la Milice un rapport très détaillé, couvrant cinq pages de papier grand format. Ce rapport comprend trois parties: *Histoire de la construction du Chemin*, *Sa description*, *Suggestions pour son amélioration.* Nous nous bornerons à résumer la deuxième partie et à citer textuellement la dernière.

"Halifax, Nouvelle-Ecosse, 29 juillet 1839.

Rapport sur le "Chemin Kempt", de la tête de la Baie des Chaleurs, à Métis, sur le St-Laurent, montrant son état pré-

sent et ce qui est requis pour le rendre convenable comme voie de communications *pour le Passage des Troupes*, et pour les véhicules à roues, en toute saison de l'année.

... ...
... ...

DESCRIPTION DU CHEMIN

La route commence à Cross Point, en face de Campbelton, et suit la rive nord de la Rivière Ristigouche, jusqu'à Adam's Corner, etc....

Entre Adam's Corner et "Little River Bridge", il y a six colons....

A peu près à un demi-mille l'autre côté du Pont, au 8ème mille, se trouve la maison de Dixon, le dernier colon.

... ...
... ...

A la rivière Assametquaghan, le Courrier a construit un "camp" et possède un canot pour traverser la rivière. Aux "Fourches", il y a un défriché, et une maison en bois rond y a été construite (Nobles). Il y a là une petite embarcation pour traverser la Casupscul.

... ...
... ...

Sur le côté Est de la Rivière Matapédia, (en-bas du "Petit-Lac"), le Courrier a un "Camp", et sur le côté Ouest, un Indien nommé Para a fait un défriché et a commencé à construire une hutte en bois rond.

De Para's, dans la direction du lac, le chemin a été ouvert sur un parcours de deux milles, mais il n'y reste plus qu'un sentier qui aboutit au Lac, situé à deux milles de Para's.

D'ici à la Rivière St-Pierre, à la Tête du Lac, il n'y a pas de chemin du tout et les "plaqués" de l'ingénieur sont effacés. Sur le bord du lac, à l'endroit où la Rivière St-Pierre s'y décharge, un des Courriers (Brouché) a fait un défriché considérable, sur lequel il a construit une maison et une grange.

... ...
... ...

A Métis, il n'y a que deux maisons, l'une dans laquelle réside le seigneur Mr. Mac-Nider, l'autre habitée par un homme qui a soin de la scierie et de l'établissement appartenant à M. Price, de Québec. La scierie est à deux milles en haut de l'embouchure de la Rivière; et dans son voisinage, ainsi que dans celui des deux maisons sus-dites, on a construit quelques cabanes pour loger les ouvriers. Il y a ici une auberge.

DIFFICULTES

Si on décide de faire du Chemin Kempt une route *Militaire*, d'après la description que je viens d'en donner, les difficultés que l'on rencontrera dans l'exécution des travaux viendront de deux sources: Les *Marécages* dans la partie qui descend vers le St-Laurent; les *Montagnes* dans l'autre partie.

SUGGESTIONS

On ne traversera les Savanes et les Marécages qu'à grands frais. Aussi il faudra tout faire pour les éviter.

Je suggère que l'on fasse des explorations en vue d'un nouveau tracé. En laissant le vieux chemin, soit à la Tête, soit à la Décharge du "Petit Lac", la nouvelle route pourrait passer entre le Lac Métis et le Lac Matapédia et venir aboutir à peu près à Rimouski, (30 milles plus près de Québec que Métis).

La Tête du Lac et ses savanes seraient ainsi évitées, et la distance entre Halifax et Québec diminuée considérablement.

Les Hauteurs entre la Petite Rivière et les "Fourches" ne pourraient pas être évitées, je le crains. Aussi on ne doit rien épargner pour y faire une route convenable. C'est, je l'avoue, un problème ardu dans un territoire si boisé et où les chaînes de montagnes sont coupées dans toute direction par les cours d'eau et les ravins.

Il est probable que la route actuelle, *dans son ensemble*, sera encore jugée la meilleure. C'est pourquoi j'ai noté que beaucoup de pentes sont trop fortes. Pour quelques-unes, on aurait pu rémédier à ce défaut pendant la construction. Pour d'autres, c'était vraiment impossible de faire mieux. Si l'on veut éviter toutes ces pentes, il sera nécessaire de faire une autre exploration en vue d'un nouveau tracé.

J'ai l'honneur, etc...

(Signé) J. W. GORDON,

Lt. Rl. Engrs."

Ce rapport de l'Ingénieur Gordon, adressé à Sir Colin Campbell, K.C.B., était accompagné de la lettre suivante, que nous traduisons et citons presqu'intégralement. Elle fera voir au lecteur quelle était l'intention bien arrêtée du Gouvernement en parachevant cette route; en même temps que l'état de développement des villes de Campbelton et de Dalhousie, à cette époque.

"Halifax, 29 juillet, 1839.

Son Excellence

Lt. Général Sir Colin Campbell, K.C.B.

Excellence,

Pour répondre à l'ordre de Votre Excellence, en date du 19 juin dernier, je me suis rendu à Campbelton, par voie de Miramichi, Bathurst et Dalhousie. De là, j'ai procédé à l'examen du "Chemin Kempt", et j'ai l'honneur d'inclure avec cette lettre un Rapport contenant une description du Chemin, dans son état présent, et du territoire qu'il traverse. Annexé à ce Rapport, vous trouverez un *Estimé*, d'où il appert que, pour ouvrir et compléter cette route, il faudrait une somme de L. 29,353 Livres Sterling. Une esquisse de la route accompagne aussi le rapport.

La route, depuis Chatan à Bathurst, est bonne, et les rivières sont toutes munies de ponts, excepté la Miramichi et la Nipisiquit. De Bathurst à Dalhousie, elle est très mauvaise, et à plusieurs endroits, impraticable pour les véhicules à roues. Beaucoup de rivières n'ont pas de pont.

De Dalhousie à Campbelton, la route est très bonne. Mais cette région n'étant colonisée que depuis peu, les maisons en sont petites et impropres à y loger des troupes; à Reid's cependant, (the half-way house), on pourrait loger les troupes de passage.

A Dalhousie, il y a cinquante maisons, où il serait possible de loger 250 hommes.

A Campbelton, il y a 60 maisons, mais pas aussi grandes que celles de Dalhousie. On pourrait y loger 250 hommes.

En réponse à la demande de Votre Excellence, me priant de noter si je considère que le Chemin Kempt serait préférable

au Chemin Témiscouata, et offrirait un moyen plus sûr de Communication avec le Bas-Canada, dans le cas *d'Hostilités avec les Etats-Unis*, j'ai l'honneur de répondre que, pour le présent, si ces hostilités devaient se produire maintenant, je recommanderais plutôt le chemin Témiscouata, surtout si le "Chemin Royal" entre Frédéricton et Grand-Falls est terminé.

Mais pour une Communication Militaire permanente avec le Bas-Canada, je recommande la route de Métis, comme ayant beaucoup d'avantages.

Etant éloignée de la frontière, il y aurait de ce côté moins de risques d'interception, etc...

Dans le Rapport accompagnant cette lettre, on pourra voir que la route de Métis n'est pas actuellement très favorable ; mais, d'après la description de la route Témiscouata, je crois qu'on trouvera là les mêmes désavantages.

Votre Excellence doit tant désirer garder au pays la possession du *Territoire Disputé*, et être si consciente de l'effet que son abandon pourrait avoir sur nos communications intérieures, que j'ai cru inutile toute remarque à ce sujet.

J'ai l'honneur, etc....

(Signé) J. W. GORDON,

Lt. Rl. Engrs."

Nos lecteurs comprennent l'allusion que renferme le dernier paragraphe de cette lettre. On sait qu'à cette époque, on discutait ferme la question des frontières du Maine et du Nouveau-Brunswick. Ce problême épineux avait été bien agité avant la guerre de 1812. Le traité de Gand, signé le 24 décembre 1814, qui avait mis fin à cette guerre, avait laissé cette question indécise. En 1818, on lui avait donné une solution

temporaire. Mais, à la date de la lettre ci-dessus de J.W. Gordon, en 1839, elle était discutée plus acrimonieusement que jamais. L'Angleterre et les Etats-Unis avaient demandé l'arbitrage du roi de Hollande. Celui-ci avait donné, le 10 janvier 1831, une décision qui ne donnait pas satisfaction à tous les intéressés. En 1839, des arpenteurs, Featherstonhaugh et Mudge, étaient chargés par le Gouvernement Britannique de faire des explorations et arpentages dans le territoire disputé. C'est pendant que ceux-ci accomplissaient leur mission que J. W. Gordon adressait son rapport à Sir Collin Campbell. Mais la question devait bientôt être réglée définitivement. En mars 1841, Lord Ashburton reçut du Gouvernement Britannique la mission de venir régler ce différend. Ashburton avait des sympathies pour les Etats-Unis, à cause de son épouse qui était une américaine de Philadelphie. Après bien des négociations, qui commencèrent le 4 avril 1842, et qui se terminèrent le 9 août de la même année, le Canada fut sacrifié par l'Angleterre, à l'avantage des Etats-Unis. Le traité d'Ashburton a été qualifié par Lord Palmerston du nom de "Lord Ashburton's capitulation". Le grand homme d'état proposait qu'on lui donnât un titre et qu'il prit le nom de "Earl Surrender".... Ce ne fut que le 28 juin 1847, que la question fut défiinitivement réglée et que le rapport final fut signé par les deux puissances. Le colonel J. B. Bucknall Escourt fut un des commissaires chargés de surveiller la plantation des bornes entre les deux frontières. Nous trouvons probablement là la raison du nom qu'on a donné, en ces dernières années, à la nouvelle paroisse de St-David d'Escourt, sur le Chemin Témiscouata.

ART. 10.—*Premiers Missionnaires de la Vallée de la Matapédia, et premiers habitants, depuis l'origine jusqu'à* 1860.

Faisons trève maintenant aux affaires du fameux Chemin Kempt, "La Route Militaire", comme on l'appelait alors, et retournons quelque peu en arrière pour chercher quels furent les premiers missionnaires de la Vallée de la Matapédia, depuis l'arrivée de ses premiers habitants, jusqu'à l'année 1860. En le faisant, nous ne manquerons pas de nous demander aussi quels furent les hardis pionniers qui eurent le courage de venir livrer les premiers combats à l'immense forêt qui recouvrait alors ce vaste territoire.

Il nous faut remonter jusqu'à l'année 1833, puisque c'est de là que date l'arrivée de Pierre Brochu, le premier colon de la Vallée. Ste-Luce, ayant été érigée canoniquement en 1829, était à cette époque la paroisse la plus rapprochée de la Matapédia. Mais comme elle ne devait avoir un curé résidant qu'en 1842, c'est donc le curé de Rimouski qui avait la charge de la desserte de ce territoire. En 1833, c'est Messire Thomas-Ferruce Picart dit Destroimaisons qui occupait cette fonction. Aussi avons-nous vu plus haut que c'est à lui que les Sauvages s'adressent, en 1831, quand ils retrouvent le corps de l'arpenteur Fournier. C'est encore à Rimouski que Pierre Brochu va faire inhumer sa première femme, en 1835. C'est donc à une distance de plus de cinquante milles que nos premiers colons devaient aller accomplir leurs devoirs religieux. On peut dire en toute vérité que ce furent vraiment là les temps héroiques. Il est sûr qu'on n'allait pas à la messe tous les dimanches, mais il est non moins certain qu'on faisait "sa religion".

Le 30 septembre 1842, Messire Gabriel Nadaud était nommé premier curé résidant de Ste-Luce. On lit ce passage dans sa

lettre de mission: "Vous aurez aussi à desservir l'établissement de Métis, qui doit naturellement se trouver sous vos charges." Or toute la Vallée de la Matapédia dépendait de Métis, où le Chemin Kempt venait aboutir. Messire Nadaud avait donc juridiction spirituelle dans toute la Vallée dont il fut le deuxième missionnaire. Il n'y mit probablement jamais les pieds, mais nos premiers colons allaient chercher chez lui les secours de la religion. Ainsi l'on voit dans les régistres de la paroisse de Ste-Luce que, le 28 novembre 1848, Pierre Brochu, fils, va s'y marier à Esther St-Laurent, pendant que Ursule, sa soeur, épouse le même jour, dans la même église, Georges Fraser, de Ste-Flavie. Le 16 août de l'année suivante, Pierre Brochu, fils, qui résidait alors au Poste du Lac-au-Saumon, va y faire baptiser son premier enfant, auquel il donne le nom de Pierre. Le 20 novembre de la même année, Pierre Brochu, père, y contracte son second mariage. Ce sont là les seuls actes, ayant trait à la Vallée de la Matapédia, que l'on trouve dans les régistres de la paroisse de Ste-Luce. D'ailleurs les seules familles de la région à cette époque étaient celles de Pierre Brochu, père, de Pierre Brochu, fils, et de Jonathan Noble. Il y avait encore, à Amqui, le nommé Low ou Loof et M. Evans, à Assametquaghan; mais ceux-là n'étaient pas catholiques, pas plus que le célèbre Peter Glasgow, qui avait quitté alors, ainsi que l'Indien Para. En sorte que les deux familles Brochu et la famille Noble seules dépendaient du curé de Ste-Luce.

En octobre 1850, la paroisse de Ste-Flavie est fondée, d'un démembrement de celle de Ste-Luce, et Messire Moise Duguay en est nommé le premier curé résidant. Ses lettres de mission l'avertissent qu'il aura "la charge de St-Octave de Métis et des établissements échelonnés sur le Chemin Kempt, jusqu'aux "Fourches". Et Messire Duguay remplit cette mission jusqu'à 1855.—Mais quelles étaient les familles de la Vallée à cette

date?—A peu près les mêmes que cinq ans plus tôt. A la Tête du Lac, Pierre Brochu, à la Décharge, son fils Marcel, fixé là en 1850. Pierre Brochu fils avait quitté en 1853, pour la côte nord du fleuve, et un nouveau colon, Georges LeBel, avait acheté sa terre, au "Lac à Pitre". A Causapscal et à Assametquaghan, toujours les familles Noble et Evans. Donc, en 1855, cinq familles dans toute la Vallée de la Matapédia. Nous ne parlons pas ici des colons qui s'étaient fixés, depuis des années déjà, sur les bords de la Rivière Ristigouche. Nous avons vu plus haut qu'en 1839, il y avait là six familles écossaises. M. Moise Duguay, le troisième missionnaire de la Vallée, fut plus heureux que ses deux prédécesseurs. Il eut l'avantage de venir visiter ses paroissiens chez eux. Feu Madame P. Brochu nous a dit qu'il vint une couple de fois leur donner la mission. La première fois, ce fut en 1852 : il célébra une première messe chez Pierre Brochu, et une seconde, le lendemain, chez M. Noble. Ce furent les deux premières messes célébrées dans ce territoire.

Mais continuons à faire la liste de nos missionnaires. Le 15 septembre 1855, M. J. B. Blanchette était nommé curé de St-Octave de Métis, que Mgr Baillargeon se proposait d'ériger bientôt en paroisse canonique. L'évêque écrivant au premier curé de la nouvelle paroisse, lui dit: "Je vous confie le soin de la mission de St-Octave de Métis qui doit former bientôt une paroisse régulière, et des établissements qui se sont formés ou qui pourraient se former par la suite en arrière de Métis, sur le chemin qui conduit au lac Matapédia, le dit lac compris." Quels étaient alors les habitants de ces établissements formés sur le chemin Kempt? Une seule nouvelle famille était venue se joindre aux anciennes: celle de Malcolm Fraser qui s'était fixé à St-Moise, en 1855. On voit que le curé de St-Octave n'avait pas trop à faire pour desservir ses paroissiens

du Chemin Kempt. Aussi, il paraît certain qu'il ne vint jamais les visiter.

Enfin, en 1859, il était remplacé à la cure de Métis par Messire Charles Cloutier, qui devait desservir cette paroisse et les établissements du Chemin Kempt jusqu'en 1866. C'était le cinquième missionnaire de la Vallée. Son successeur, Messire P. C. Audet, devait être desservant de notre région encore deux ans, de 1866 à 1868. Puis la première paroisse canonique serait érigée dans ce territoire, qui serait à l'avenir sous la juridiction du curé de cette première paroisse. Mais n'anticipons pas.

Voyons plutôt, avant de terminer cet article, combien il y avait de familles, en 1859, dans toute la Vallée. Nous trouvons la réponse à cette question dans un rapport que Messire Blanchet, curé de St-Octave, fit à son Evêque, cette année-là, avant de quitter sa paroisse. Après avoir donné le chiffre de la population de Métis, il continue : "Il faut ajouter à ce nombre huit familles qui sont établies le long du Chemin Ristigouche". Quelles étaient ces familles ? —Celles de Malcolm Fraser, Pierre Brochu, Marcel Brochu, Georges LeBel, Jonathan Noble, père et fils, et de Th. Evans. Une nouvelle venait d'arriver, au Lac-au-Saumon: celle de Ferdinand Duval. Inutile de rappeler qu'il y avait toujours un groupe de colons écossais, sur les bords de la rivière Ristigouche, tout-à-fait au confinent de la Matapédia. David Fraser était de ce nombre. Mais le curé de Métis n'avait rien à faire avec eux.

Ce rapport du curé Blanchet ne cadre pas avec un autre de M. James Richardson, du Service Géologique, fait à la même date; mais il est probable que M. Richardson n'a voulu noter que les fermes en culture. M. Richardson ne signale en effet que quatre habitations dans toute la Vallée de la Matapédia, en 1859: "I—Pierre Brochu a une grande terre défrichée à la

tête du lac Matapédia, et son fils Marcel à la décharge du même lac. II—A l'embouchure de la Rivière Causapscal, M. Noble a environ cinquante âcres de terre en culture. J'ai rarement vu, remarque M. Richardson, une plus belle récolte que celle qui recouvrait sa terre à l'époque de ma visite. Elle se composait d'avoine, orge, pois, pommes de terre, navets et foin. Les fortes tiges de l'avoine, ses longs épis fortement chargés, et la manière touffue dont les tiges recouvraient le terrain, faisaient ressembler à ce que l'on rencontre en Angleterre, plutôt qu'à ce que l'on voit en Canada. III—A environ quatre milles en remontant la Matapédia, de son confluent avec la Ristigouche, se trouve la ferme de David Fraser, qui élève de 70 à 100 têtes de bétail et 150 à 200 moutons".

Messire P. C. Audet vint plusieurs fois donner la mission dans la Vallée, soit au poste de la Rivière St-Pierre, soit à celui de Causapscal.

Et voilà, chers lecteurs, quels furent les six premiers missionnaires de la Vallée de la Matapédia et quels en furent les premiers habitants. Les familles Brochu seules y ont fait souche, et ont encore de nombreux représentants dans les deux paroisses de Val-Brillant et d'Amqui. Les autres sont à peu près disparues.

Art. 11—*Fondation d'une colonie acadienne à Matapédia. — Pauvreté des nouveaux colons. — Lettre du Grand-Vicaire Mailloux en leur faveur.*

Comme nous venons de le voir, l'essor de la colonisation dans la Matapédia n'avait pas encore été très considérable. Il y avait déjà près de trente ans que le chemin Kempt était ouvert et qu'on avait mis en vente les belles terres de cette région,

et il ne s'y trouvait encore que sept ou huit familles! Certes ce n'était pas un succès !

Mais en 1860, la colonisation devait faire un grand pas dans ce territoire, par l'arrivée d'un groupe assez considérable d'Acadiens du Golfe St-Laurent. L'abbé Belcourt, missionnaire acadien à Rustico, dans L'Isle du Prince-Edouard, voulant soustraire ses concitoyens à la misère et à la pauvreté dont ils souffraient chez eux, avait demandé au gouvernement du Bas-Canada de lui faire une concession de terrain, dans le canton Matapédia, et sa demande avait été exaucée. Parti de Rustico, dans l'été 1860, avec douze colons, il s'était rendu à Matapédia, pour y explorer le terrain et voir si on y trouverait les avantages désirés. Trouvant le pays "de leur fantaisie", suivant leur pittoresque expression, nos colons acadiens retournent à Rustico pour rendre compte à leurs parents et amis du résultat de leur voyage et pour les inviter à venir avec eux y fonder une colonie. Ils rencontrèrent, dit-on, beaucoup d'opposition. Cependant, au mois d'octobre, quatre familles et trois jeunes gens s'étaient décidés à tenter l'aventure, et arrivaient sur les bords de la Matapédia et de la Ristigouche. M. David Fraser qui, comme nous l'avons vu déjà, avait alors un bel établissement à cet endroit, les reçut chez lui. Après s'être reposés quelques jours des fatigues du voyage, les hommes laissent leurs femmes et leurs enfants chez M. David Fraser, escaladent les hauteurs avoisinantes, sur lesquelles devait naître leur future colonie, y abattent les premiers arbres et commencent la construction de leurs premières habitations : deux grands "camps" en bois rond. Bientôt le travail est terminé, et ces braves vont chercher leurs femmes et leurs enfants. Ce fut là le noyau de la belle et grande paroisse qu'est aujourd'hui St-Alexis de Matapédia. C'était le grain de sénevé qui devait devenir un grand arbre.

A la fin de mai de l'année suivante, vingt autres familles de Rustico et dix-sept jeunes hommes arrivaient à St-Alexis; et au mois d'octobre, encore trois autres. Aussi, cette année là, la population de la petite colonie était déjà de 155 âmes. Le 1er juin 1862, on vit arriver douze nouvelles familles, et deux autres au mois d'octobre. Enfin, le 2 juin 1863, arrivait un nouveau contingent de sept familles, ce qui donnait à la colonie la population suivante: 48 familles, 216 enfants, quelques célibataires, formant un total de 325 âmes.

Il ne faut pas croire que la vie fut toujours rose pour ces pauvres colons. Ce qu'ils eurent à endurer, Dieu seul le sait. Un mémoire du Grand-Vicaire Mailloux, absolument inédit, que Mons. Hormisdas Magnan, du Département de la Colonisation, a eu la bienveillance de nous communiquer, nous apprend, dans sa brutale franchise, ce qu'était la vie de ces pauvres Acadiens de St-Alexis de Matapédia. Nous citerons au complet ce long et intéressant document.

Bonaventure, 19 octobre 1863.

A M. le Secrétaire correspondant de la
Société de Colonisation de Québec.

M. le Secrétaire,—

Dans l'entrevue que j'ai eue avec vous, avant mon départ de Québec, je vous avais promis de visiter les Acadiens de Matapédiac, et d'envoyer à votre comité un rapport de ma visite. Ce n'est que la semaine dernière qu'il m'a été possible de réaliser la pensée de visiter ces braves défricheurs dont la situation va faire le sujet des notes suivantes, que je vous prie de soumettre à votre comité.

1.—Les terres que défrichent nos braves Acadiens sont bonnes, fertiles, assez faciles à défricher, sur un plateau d'une grande étendue, planté presqu'exclusivement de bois franc, érable et merisier. Par conséquent le site choisi pour cette colonie est très propre au défrichement.

2.—Pour y parvenir, il faut traverser une grande rivière sur laquelle on vient heureusement de mettre un chalan, et ensuite monter une côte très raide et de près d'un mille et demi de long.

3.—A environ un mille et demi de cette côte, où l'on a pratiqué un chemin étroit, commencent les établissements des Acadiens, maintenant au nombre de cinquante familles, sans aucun autre moyen de subsistance que celui qu'elles peuvent retirer de leurs terres.

4.—Une partie de ces familles sont venues à Matapédiac depuis trois ans, et j'ai le plaisir de vous apprendre que leurs défrichements sont très avancés pour le temps et les moyens à leur disposition. Quelques-unes ont déjà douze, quinze et même dix-huit arpents en état d'être semés au râteau.

5.—Ces cinquante familles ont semé, le printemps dernier, quelques-unes un peu de blé, qu'une gelée en août dernier a détruit en partie, puis un peu de patates, de navets et de choux de Siam. Ces dernières semences ont manqué en grande partie, parce que la graine qu'on s'était procurée ne valait rien. J'ai appris que quelques familles n'avaient récolté que quinze quarts de patates (environ quarante-cinq minots) ; ce qui est loin de suffire pour la nourriture de ces familles pour le long hiver de la Baie des Chaleurs. Un certain nombre de ces familles acadiennes ont récolté un peu de blé et quelques minots d'orge, qu'il leur faut conserver pour leur semence, le printemps prochain.

6.—Quand on est pauvre, tout manque; aussi ces bons Acadiens n'ayant que des patates et un peu de navets et de choux de Siam pour leur nourriture, manquent absolument d'habits et de souliers, et les moyens de la petite colonie ne leur permettent pas de s'en procurer.

7.—La colonie possède trois vieux chevaux, cinq petits cochons du printemps, et, pour surcroît de luxe, une vache, un mouton, une poule et quatre petits chiens. Par conséquent il n'y a point de superflu parmi ces habitants.

8.—Pour comprendre la situation de nos braves Acadiens, il faut se souvenir qu'ils sont loin, bien loin de leurs compatriotes et de leurs amis de l'île d'où ils ont émigré, et sont par là même dans une position tout autre que la plupart des défricheurs canadiens, qui sont proche de leurs parents et de leurs amis et peu éloignés des centres de population depuis longtemps établis et en moyen de leur venir en aide.

9.—Je crois nécessaire de faire remarquer que cette colonie de Matapédiac n'a pas un morceau de pain, seulement cinq petits cochons qu'on ne multipliera probablement pas à la manière des cinq pains d'orge de l'Evangile; pas d'habits de corps, pas de souliers, et plusieurs familles, pas le quart de ce qu'il leur faudrait en patates, navets et choux de Siam, pour leur nourriture pendant un très long et très rigoureux hiver.

10.—Les mères me priaient de leur procurer de vieux vêtements, pour les défaire, les carder, les filer, et en faire des habits pour elles, leurs maris et leurs enfants; car elles savent toutes filer et travailler au métier. Il faut avouer que cette demande est bien loin d'être prétentieuse.

11.—Leurs maisons sont petites, mais de bois bien équarri et très bien construites; on sent que les hommes savent travailler à ces sortes d'ouvrages. Manquant de tuyaux et de poêles pour chauffer leurs maisons, ils ont rémédié à cet incon-

véniant par des cheminées de terre qui servent à réchauffer la petite maisonnette, et la flamme des bûches qu'ils placent dans ces cheminées sert à éclairer la famille, car là encore on n'a ni chandelle, ni huile de charbon. Ce serait un luxe exhorbitant pour ces pauvres Acadiens.

12.—Malgré leur pauvreté et leur dénuement, les religieux habitants de Matapédiac, qui sentent le besoin d'être protégés d'en haut, ont commencé à élever de leurs mains une petite chapelle, pour s'y réunir et exposer au Père céleste leurs besoins et les angoisses de leur misère. Ils ont pour Père spirituel M. Saucier, missionnaire de Ristigouche. Cet excellent prêtre les visite de temps en temps, à une distance de 6 à 7 lieues. Il est l'ami dévoué de ce bon et religieux peuple; il s'intéresse beaucoup à leur sort; ils le chérissent en retour comme un père bien-aimé et ne font rien sans prendre ses avis.

13.—Ce qui devra retarder les progrès de cette petite colonie et empêcher un grand nombre de leurs compatriotes de laisser leur île pour les rejoindre, c'est la nécessité où se trouvent les chefs de famille de Matapédiac d'abandonner le défrichement de leurs terres pour aller au loin gagner quelque chose pour aider leurs femmes et leurs enfants dans leurs besoins; cette cause est des plus nuisibles à l'avancement de la petite colonie. On comprendra sans peine quelle conséquence fatale résulte pour elle de ces absences de deux à trois mois, et surtout dans un temps comme celui de l'automne, alors que la température refroidie se prête mieux aux durs travaux du défrichement.

14.—Les Acadiens de Matapédiac sont sobres, intelligents, parfaitement religieux, dociles, laborieux et de moeurs irréprochables. Ce qu'il y a surtout à admirer dans ce bon peuple, c'est sa religieuse soumission dans sa profonde misère. Il n'a pas une plainte sur les lèvres, pas un soupir dans le coeur. Il

endure toutes sortes de privations avec une abnégation, une égalité d'humeur, je devrais dire une dignité qui fait qu'on le plaint, qu'on s'intéresse profondément à son sort et qu'on désirerait être millionnaire pour lui faire tout le bien qu'il mérite.

15.—Pendant la longue conversation que j'ai eue avec eux, ils ne m'ont fait entendre qu'une seule plainte, qui m'a profondément ému; la voici: Ces hommes et ces femmes livrés à tant de privations, me disaient avec un accent ineffable: "Pour nous, Monsieur, nous sommes jeunes et vigoureux; nous sommes capables de supporter la misère de notre situation; nous pouvons nous soutenir en ne mangeant que des patates et des navets, mais nos vieux parents, que les privations précédentes et les années ont déjà beaucoup affaiblis, ne peuvent soutenir leur vie sans avoir un peu de pain et quelques petits morceaux de viande. Voilà notre douleur et notre peine pour cet hiver."

J'avais le coeur brisé. Cet héroisme de résignation pour eux-mêmes, et cette tendresse pour leurs vieux parents, pour lesquels ils ne voulaient que quelques petits morceaux de pain, les miettes qui tombent de la table des riches, et ces petits morceaux de viande que l'on jette aux chiens... Voilà tout ce qu'ils voulaient pour ce qu'un coeur bien fait aime le plus au monde! Que n'avais-je donc là cent barils de lard et deux cents quarts de farine; mais il faut pour leur misère autre chose que des désirs.

Dans l'impuissance où j'étais, j'ai pensé à vous, aux généreux membres de votre comité de colonisation, aux bonnes et charitables Dames et Demoiselles de Québec.

Les Messieurs du comité de colonisation m'enverront de l'argent, et les Dames et les Demoiselles de Québec, de St-Roch, de St-Jean et des autres parties de la ville m'enverront des ballots d'habits; les tanneurs m'enverront des peaux pour faire des souliers. Encore une fois, on ne vous refusera pas, ou

Québec, la bonne et charitable ville de Québec, aura, pour un moment, oublié son nom et ses vieilles traditions.

Qu'on veuille bien remarquer que ces secours que je demande pour eux n'auront point besoin d'être répétés, je pense, une autre année. Le moment de crise est arrivé pour ces braves défricheurs, qui ont épuisé leurs petites ressources. Ce moment passé, ils pourront se suffire à eux-mêmes par leur travail opiniâtre et les ressources que leurs terres plus défrichées pourront leur fournir.

Je suis avec une parfaite estime,

Monsieur le Secrétaire,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) A. MAILLOUX,
Prêtre.

M. Ernest Gagnon, à qui cette lettre était adressée, s'empressa de la rendre publique. Grâce à l'intervention si opportune de M. le grand-vicaire Alexis Mailloux, des secours considérables furent envoyés peu de temps après à la colonie naissante. M. l'abbé Auclair, curé deNotre-Dame de Québec, voulut bien recueillir les offrandes et reçut une foule d'objets utiles qu'il s'empressa d'envoyer à M. l'abbé Saucier, curé de Ristigouche et missionnaire des Acadiens de Matapédiac, pour distribution. La société de colonisation envoya aussi des secours en argent.

Tous ces secours réunis permirent aux bons Acadiens de passer l'hiver sans trop souffrir et d'ensemencer leurs terres au printemps. Les renseignements qui suivent sont tirés du "Courrier du Canada" du 23 octobre 1867:

"Nous croyons que nos lecteurs aimeront à lire sur la colonie acadienne quelques détails que nous tenons de la bouche même de M. l'abbé Saucier, curé de Ristigouche et missionnaire des Acadiens de Matapédiac.

La colonie acadienne de Matapédiac compte à l'heure qu'il est soixante-quinze familles. Elle est pourvue d'excellentes terres et de bons chemins qui suffisent amplement aux besoins de la circulation.

Pour donner une idée approximative des progrès qu'a faits la colonie, dans l'ordre matériel, il nous suffira de dire qu'elle est assez prospère pour fournir des produits aux centres environnants; qu'elle est pourvue de bestiaux, de chevaux, etc.

Une cause qui n'est pas étrangère à cette prospérité, c'est le développement relativement prodigieux qu'a pris l'industrie domestique. Dans les courts moments de loisir que leur laissent les soins du ménage, les femmes tissent au métier. Elles sont très habiles dans ce genre d'industrie; aussi c'est à peine si elles peuvent exécuter toutes les commandes qu'elles reçoivent des nombreuses familles écossaises établies dans les environs. Les hommes exploitent une autre industrie. Entre les travaux de la ferme, ils vont travailler à Dalhousie ou à Bathurst, à la construction des navires, et rapportent dans la colonie des sommes assez rondes.

Il manquait à la colonie un moulin à farine; cette lacune va être bientôt remplie. Un bon moulin à farine est actuellement en construction. Il sera en opération cet automne. Les meules qui lui sont destinées ont été achetées à New-York, à même le fonds donné par Napoléon III aux Acadiens de Rustico.

Ces dernières années la colonie a été généralement favorisée de bonnes récoltes; celle de cette année promet d'être on ne peut plus abondante.

La colonie acadienne jouit depuis quelque temps des avantages d'un bureau de poste, qui porte le nom trompeur d'Avignon.

Elle forme une municipalité scolaire séparée qui porte le nom commémoratif de Rustico. Deux écoles, tenues par deux jeunes Acadiens, sont actuellement en opération; elles sont fréquentées par cent dix enfants.

On se prépare depuis quelque temps à bâtir une église, la chapelle actuelle n'étant pas suffisante.

Les Acadiens de Matapédiac n'ont rien perdu, en émigrant au Canada, des qualités qui distinguent leur race: catholiques fervents, ils sont encore à donner un sujet de plainte à leur curé, qui nous disait d'eux qu'ils lui rappelaient les chrétiens des premiers temps de l'Eglise.

M. le curé de Ristigouche nous apprend que trois paroisses acadiennes de L'Isle du Prince-Edouard se préparent à venir rejoindre leurs frères de Matapédiac.

Si ce projet s'exécute, la colonie acadienne va bientôt prendre les proportions d'un vaste foyer de colonisation; ainsi se réalisera la pensée des généreux contributeurs au fonds de secours acadien qui, prenant sous leur protection la petite colonie naissante, prévoyaient qu'elle serait le noyau d'un important centre de population.

Vraie Copie (Signé) Hormisdas MAGNAN.

Et voilà l'histoire des origines de la colonie acadienne de St-Alexis, de 1860 à 1867. Nous ne pouvions la faire avec plus d'exactitude historique qu'en citant cette lettre du Grand-Vicaire Mailloux et cet article du "Courrier du Canada". Et, en faisant l'histoire de la colonie acadienne, nous avons fait en même temps celle des débuts de la colonisation dans notre Val-

lée de la Matapédia. Ce furent bien là les débuts, en effet. Rappelons-nous, pour nous en convaincre, qu'en 1860, il n'y avait pas dix familles dans tout ce vaste territoire. Et la plupart de ces familles elles-mêmes n'étaient pas des familles de colons, mais de gardiens des Postes du gouvernement, qui ne faisaient de culture que pour passer le temps ou pour occuper les moments de loisir que leur laissait l'exercice de leurs fonctions auprès des voyageurs et des postillons du Chemin Kempt.

Mais le mouvement était lancé. La colonisation venait de faire une conquête considérable dans l'est de la Vallée. Elle devait bientôt en faire une autre à son extrémité ouest. La prospère paroisse de Ste-Angèle de Mérici était en effet en formation et allait bientôt être érigée, comme nous ne tarderons pas à le voir.

ART. 12—*Statistiques officielles sur la Vallée de la Matapédia, en* 1862.—*Arrivée de nouveaux colons.*

Pendant que les braves Acadiens de Rustico se taillaient un beau domaine sur les hauteurs du Canton Matapédia, la colonie écossaise établie sur les bords de la rivière du même nom, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la paroisse de Matapédia, prospérait elle aussi. Quant à Ristigouche, peuplé presque exclusivement par la tribu des Sauvages Micmacs, qu'on y trouve encore aujourd'hui, elle restait à peu près stationnaire. Un recensement de M. Stanislas Drapeau, fait en 1862, lui donnait une population de 521 habitants, dont 41 seulement d'origine française. La colonie écossaise de Matapédia comprenait 310 habitants, dont un seul individu d'origine française. Inutile de revenir sur ce que nous avons dit dans l'article précédent sur la population, à cette date, de l'établissement acadien de St-Alexis.

On le voit, la colonisation faisait des progrès marquants à l'extrémité sud-est de la Vallée. A l'extrémité nord-ouest, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la grande paroisse de Ste-Angèle de Mérici, un petit noyau de population commençait à se former, et le jour n'était pas éloigné où une paroisse canonique y serait érigée.

Mais dans l'intérieur de la Vallée, la situation n'avait guère changé depuis 1855. C'étaient à peu près les mêmes familles qui y vivaient encore. Un rapport de M. Stanislas Drapeau, en date de 1862, semblerait contredire cette affirmation, mais nous croyons que ce rapport est inexact. Il y est dit en effet qu'il y avait, à cette date, sur les bords du lac Matapédia, un groupe de six ou huit familles, formant une population de vingt-six habitants, desservis par le curé de St-Octave de Métis. Ce n'est pas "sur les bords du lac Matapédia" qu'il aurait fallu écrire, mais bien plutôt "sur les bords du lac et de la rivière Matapédia". Car, sur les bords du lac, il n'y avait certainement pas d'autres familles que celle de Pierre Brochu, à la Rivière St-Pierre, et celle de Marcel Brochu, à la Décharge, près d'Amqui. Les autres familles auxquelles fait allusion le rapport ci-dessus étaient celles qui habitaient la Vallée en 1855, et que nous avons déjà nommées.

Ces six ou huit familles qui vivaient sur les bords du lac et de la rivière Matapédia, à l'époque de ce recensement de M. Drapeau, avaient d'après son rapport une étendue défrichée de deux cent quinze âcres de terre et de quatre-vingt-dix en abâtis. Durant le printemps de 1861, il avait été ensemencé cent quatre-vingt-douze âcres qui produisirent 1,080 minots de grains et 705 minots de patates, formant un total de 1,785 minots; et environ 64 tonneaux de foin: le tout évalué à $1,317.70. Elles possédaient en outre 99 têtes de bétail, et paraissaient,

ajoute M. Drapeau, encouragées de ces premiers succès. Voilà quelle était la situation en 1862.

Deux ans plus tard, en 1864, une nouvelle famille arrivait au Lac-au-Saumon: c'était celle de Prudent Michaud, dont les ancêtres étaient de St-André de Kamouraska. Ce qui avait déterminé ce nouveau colon à venir se fixer dans la Vallée, c'est qu'il y avait travaillé, cette même année, à l'installation de la ligne du télégraphe, entre Métis et la Pointe-à-la-Croix. Prudent Michaud s'établit le long du Chemin Kempt, dans les environs du "Lac-à-Pitre", là où avaient vécu Pierre Brochu, fils, et avant lui Peter Glasgow. Quelques années plus tard, son fils Elzéar devait être le premier colon de la nouvelle mission du Lac-au-Saumon, du côté sud du lac.

En même temps que Prudent Michaud s'établissait au Lac-au-Saumon, Thomas Fréchette venait se fixer près d'Amqui, à quelque distance du Poste de Marcel Brochu. Celui-là aussi avait travaillé à la construction de la ligne du télégraphe; et quand la construction avait été terminée, il avait accepté de tenir l'unique poste de télégraphie dans toute la Vallée. Il remplit cette fonction pendant de longues années, tout en se livrant à la culture de la terre qu'on lui avait concédée sur les bords des étangs de la rivière Matapédia. Voilà les deux seules familles arrivées à cette époque.

Nos lecteurs le savent, c'était toujours le curé de St-Octave de Métis qui desservait le territoire de la Matapédia. Comme nous l'avons dit déjà, jusqu'en 1866 ce devait être Messire Charles Cloutier; et de 1866 à 1868, Messire P. C. Audet. Quant aux colons de St-Alexis et de Matapédia, c'était le curé de Ristigouche, alors Messire P. J. Saucier, qui avait la charge de leurs intérêts spirituels.

ART. 13—*Un dernier mot au sujet du Chemin Kempt.—Nouveaux témoignages de son insuffisance comme voie de communication.*

Nos lecteurs nous pardonneront de revenir encore sur cette question, mais nous aurions crû être incomplet en ne le faisant pas. Et les témoignages qui vont suivre ont dû contribuer tellement à décider le Parlement du Canada à construire la grande route Matapédia qu'il nous a paru nécessaire de les citer. Nous en sommes rendu en effet, dans nos "Notes Historiques", à la première phase de la construction du Chemin Matapédia, dont nous ferons l'historique dans les deux articles suivants.

On se rappelle qu'en 1838, une requête avait été présentée à Lord Gosford, le priant de faire exécuter un nouveau tracé du chemin Kempt, depuis "Les Fourches" jusqu'à Ristigouche, et de lui faire suivre les rives de la Matapédia, au lieu de le faire passer dans l'intérieur des terres. William McDonald, qui avait déjà exécuté le premier tracé, avait été chargé par le Gouverneur de faire une exploration et d'en dresser un rapport. Il est évident qu'il devait plaider la cause de son premier tracé. C'est ce qu'il fit, et avec tant de conviction, qu'il gagna sa cause en partie et que la requête des adversaires ne fut pas exaucée. Mais l'idée de ceux-ci faisait son chemin quand même et devait finir par triompher. C'est ce qui arriva, en 1857, lorsqu'on commença la construction du Chemin Matapédia. La vieille route Kempt fut abolie alors, depuis Causapscal jusqu'à Ristigouche, et on en construisit une nouvelle sur les bords de la rivière. C'est ce qu'on demandait depuis vingt ans déjà.

Mais ce qui avait déterminé le gouvernement du pays à entreprendre la construction d'une nouvelle route, en 1857, c'est que le Chemin Kempt était devenu absolument impraticable

et qu'on entendait de tous côtés les plaintes les plus sérieuses sur son état. Citons à la hâte quelques nouveaux témoignages de son insuffisance comme voie de communication pour le service postal.

Le 14 décembre 1845, M. W. H. Griffin écrit au Ministre des Postes la lettre suivante :

"Il est de mon devoir de vous avertir qu'il sera absolument impossible pour notre Département de maintenir le service des Postes dans le district de Gaspé, ou de remplir les devoirs que le Gouvernement Provincial attend de nous dans le transport de la Correspondance Publique, des Documents Parlementaires ou des Statuts Provinciaux, à moins qu'on ne prenne sans délai les mesures nécessaires pour rendre le Chemin Kempt, entre le St-Laurent et la Ristigouche, praticable pour les voitures à roues; et qu'on y établisse en même temps un nombre suffisant de postes habités, pour rendre plus sûrs et moins dangereux les voyages des postillons, en cas de tempêtes ou difficultés d'autres sortes....

"Il n'y a que deux Postes ou Stations dans une étendue de quatre-vingt milles de pays hérissé de montagnes et couvert de forêts. Le chemin Kempt sera bientôt revenu à sa condition première de simple sentier, si on ne pourvoit pas à son amélioration.

"Outre les deux Stations subventionnées, il n'y a qu'une maison de colon sur un parcours de quatre-vingt milles de chemin à travers la forêt; et du côté de la rivière Ristigouche, il y a une distance de trente-trois milles sans aucun abri pour les voyageurs. C'est là qu'un postillon a perdu la vie, l'hiver dernier, au cours d'une tempête de neige, ses forces l'ayant abandonné, pendant qu'il essayait de faire, avec les malles, une si longue route, sans aucun abri ni aucun moyen de secours.

"En hiver, on ne tient pas cette route dans un état convenable pour y passer en voiture. Par conséquent, le service des Postes y est fait par des hommes chaussés de raquettes, aidés par des chiens......

"Je vous prie respectueusement de prendre note que si on ne fait rien pour améliorer la route, il deviendra nécessaire pour vous, je le crois, de protester et de refuser d'accepter les Documents Publics mentionnés plus haut, pour les transporter dans le district de Gaspé, puisqu'il vous sera impossible de le faire d'une façon sûre par cette route.

"J'ai l'honneur d'être etc.....

(Signé) W. H. GRIFFIN,
Inspecteur des Postes."

Nous pourrions citer encore deux autres rapports démontrant l'état déplorable du Chemin Kempt: l'un daté de Montréal, le 25 janvier 1847, et signé de W. Morris, P.C. of Q. ; l'autre de Bytown, le 22 février 1848, et signé de A.H. Sims. Mais nous ne ferions que répéter ce qui a été écrit précédemment sur le même sujet.

Encore une fois, ce sont ces plaintes, mille fois formulées sur tous les tons, en même temps que les requêtes que l'on présentait depuis vingt ans pour changer le tracé de la route qui ont dû engager le Gouvernement à entreprendre la construction du Chemin Matapédia, en 1857. Il est bien sûr cependant qu' à cette époque on n'avait pas l'intention de faire des travaux bien considérables. On se proposait simplement d'améliorer le vieux Chemin Kempt, pour en faire seulement un chemin convenable. Mais, en 1862, survint un incident qui engagea le Gouvernement à faire une route de tout premier ordre, dans la Vallée de la Matapédia.

ART. 14—*Construction du Chemin Matapédia. — Première phase* (1857 à 1862).

"Le Chemin Matapédia, dit M. Joseph Rosa, Surintendant de la Construction, dans son Rapport à F. Braun, Secrétaire des Travaux Publics du Canada, en date du 25 juillet 1867. a été construit pour remplacer le vieux Chemin Kempt qui s'étend depuis Métis, à quelques milles en bas de Ste-Flavie, jusqu'à la Pointe de la Croix. Ce dernier chemin traverse plusieurs chaînes de montagnes, ce qui le rend presque impraticable. Jusqu'à l'hiver de 1865, c'était la seule voie de communication avec Gaspé; l'été on y passait difficilement en charette, et l'hiver seulement à la raquette ou au moyen de petits traîneaux auxquels on attelait des chiens; c'est ainsi que s'est fait le service des malles pour cette partie de la province pendant une période d'environ trente ans".

Le chemin Matapédia fut commencé en 1857, comme nous l'avons dit dans l'article précédent. Mais, nous le répétons, l'intention du gouvernement, à cette date, n'était pas d'en faire une route militaire; mais simplement une voie de communication ordinaire, pour la commodité des colons et pour le service des postes. Les plans en avaient été préparés d'abord par M. Aj. Russell, et ensuite par M. J. Page, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics du Canada. Toute la route à faire avait été divisée en trois Divisions: la Division Nord, s'étendant de Ste-Flavie, à la rivière St-Pierre, vis-à-vis la résidence de Pierre Brochu, à 33 milles du fleuve; la Division Centrale, depuis la rivière St-Pierre, jusqu'à la rivière Causapscal, à la résidence de Jonathan Noble, Senior, soit vingt-huit milles; la Division Sud, qui commençait à Causapscal et se terminait à la ferme de James Sillars, sur les bords de la rivière Ristigouche.

La Division Centrale ne fut construite qu'en 1863 et dans les années suivantes, pendant la dernière phase de la construction. La Division Nord fut commencée en 1859, sous la direction de J. Bte Lamontagne, écuyer, qui en fut le surveillant et le paie-maître, jusqu'à 1862. Enfin, la Division Sud fut commencée en 1857, sur des plans tracés par Jean Lefebvre, qui fut aussi nommé surintendant des travaux, avec M. Joseph Meagher, de Carleton, comme paie-maître. Mais presque tout l'ouvrage fait jusqu'à 1862, fut à recommencer, parce qu'il avait été fait sans précautions.

Pour permettre aux colons de faire des entreprises dans la construction de ce chemin, dès 1857, on avait partagé toute la route en sections de sept arpents. Avis de la vente des sections était donné dans les paroisses et cantons avoisinants, et au jour fixé pour l'encan public, on en faisait l'adjudication au plus bas enchérisseur, qui devait cependant fournir deux cautions solvables pour assurer la due exécution du contrat. Et c'est ainsi que l'on procéda jusqu'à 1862, et même un peu plus tard. Alors on abandonna ce mode, pour y substituer le mode plus sûr de ventes par soumissions. Ainsi on pouvait écarter les entrepreneurs moins sérieux.

Voilà dans quelles conditions fut commencé le chemin Matapédia. En 1862, ce n'était pas encore une belle route, mais en tout cas on l'avait améliorée beaucoup. Au moins, on en avait fait un bon chemin de colonisation. Mais, heureusement pour la Vallée, il survint alors un incident qui devait décider le Gouvernement à faire, sur les bords du lac et de la rivière Matapédia, la plus belle des voies de communication du pays.

ART. 15—*Incident des fénians. — Parchèvement du Chemin Matapédia*, 1862 à 1867.

En 1861, survint, dans notre pays, un évènement tout-à-fait étranger à la construction d'un chemin dans la Vallée de la Matapédia; mais qui détermina pourtant le Gouvernement du Canada à en entreprendre l'exécution.

C'était pendant la guerre de Sécession des Etats-Unis. On sait qu'elle provoqua l'incident du "Trent", qui faillit avoir de si graves conséquences. Le capitaine Wilks, commandant du "San-Iacinto", avait arrêté, sur le vaisseau de la malle anglaise, le "Trent", les deux ambassadeurs Masson et Slidell. Lord Lyons avait sommé le gouvernement des Etats-Unis de faire des excuses pour cet acte contraire au droit de la guerre. Comme celui-ci refusait, il en résulta que les relations devinrent très tendues entre l'Angleterre et les Etats-Unis. On parlait couramment d'une invasion des troupes fénianes des Etats-Unis sur le territoire canadien. En prévision de ce coup de main que l'on redoutait, le gouvernement impérial avait envoyé des troupes pour défendre la frontière du Canada. C'était au mois de décembre, alors que la navigation était censée être close. Cependant les pilotes et les gardiens des phares du fleuve avaient été avertis de rester à leur poste, pour porter secours aux vaisseaux anglais. Le S. "Persia", portant à son bord les "Grenadiers Guards", après avoir vainement tenté d'entrer dans le hâvre de Rimouski, avait pu enfin se réfugier dans celui du Bic, dans la nuit du 12 décembre. Le lendemain, les troupes impériales se mettaient en route pour les frontières du Maine, par le Chemin Témiscouata. Mais au prix de quelles difficultés ne parvinrent-elles pas à s'y rendre! Et s'il avait fallu y transporter de l'artillerie lourde, le problème eût été encore plus compliqué.

Heureusement le gouvernement impérial et celui du Canada en furent quittes pour la peur. La question du "Trent" fut reglée à la satisfaction des intéressés, et l'invasion tant redoutée n'eut pas lieu. Les troupes retournèrent en Angleterre, après avoir causé un peu de frousse aux habitants des campagnes de Québec, qui n'étaient pas obligés de connaître la raison de leur intervention dans cette affaire...

Mais tout de même, après cette aventure, on comprit mieux que jamais la nécessité d'une bonne route de communication entre les provinces de l'Est, dans le cas d'une nouvelle invasion. Les Chambres s'occupèrent aussitôt de cette question et on décida de faire du Chemin Matapédia, une route militaire parfaitement construite, munie de ponts assez solides pour porter l'artillerie lourde.

Comme le changement de destination de cette route, nécessitait un changement de mode de construction, le gouvernement chargea l'ingénieur G.F. Baillargé de faire de nouveaux plans et devis. Les travaux commencèrent dès le printemps 1862 dans les trois divisions, sous la direction de Joseph Rosa, qui fut surintendant des travaux, de 1862 à 1867, date de l'achèvement du chemin. Comme on l'avait fait dans les années précédentes, les sections, de sept arpents, étaient vendues, par encan public. Mais en 1864, on s'aperçut que ce système était défectueux et l'on décida de procéder à l'avenir par soumissions. Il paraît que ce chemin fut la ruine de plusieurs petits entrepreneurs. On n'en était plus aux jours du chemin Kempt. Cette fois le gouvernement voulait faire un travail sérieux, et par conséquent il obligeait les entrepreneurs à remplir leur devoir jusqu'au bout. En 1862, on avertit légalement tous ceux qui avaient pris des contrats en 1857 et 1858 que, si leurs travaux n'étaient pas terminés à une date qu'on fixa, le gouvernement les ferait achever à leurs frais. Et c'est ce qui eut lieu. Et

comme, dans bien des cas, l'entrepreneur ne devait être payé qu'à la fin de ses travaux, il arriva que plusieurs d'entre eux perdirent tout leur travail précédent et se ruinèrent. Pierre Brochu, pour sa part, perdit plus d'un millier de dollars.

Ce qui contribua beaucoup à retarder la fin des travaux, ce furent des incendies répétés qui se produisirent, depuis la décharge du lac, jusqu'à Ristigouche, en 1863, 1864 et 1866, et qui brûlèrent les ponts déjà construits.

Le premier incendie, celui de 1863, fut le fait de l'imprévoyance d'un surveillant des travaux, qui permit à ses hommes de mettre le feu dans les abâtis de chaque côté du chemin, pendant une grande sécheresse. Le feu gagna la forêt et fit d'immenses dégâts. Celui de 1864 fut causé par des voyageurs qui laissèrent du feu dans un vieux "camp" de Daniel Fraser. Cette fois, des milles et des milles de forêt furent ravagés. Enfin, en 1866, des colons, en faisant brûler leurs abâtis, causèrent encore d'immenses dégâts dans toute cette région. A l'endroit où est aujourd'hui le village d'Amqui surtout, la forêt fut complètement rasée. C'est ce qui explique peut-être que les premiers colons de la Vallée se soient dirigés de préférence vers cet endroit où la moitié du travail de défrichement était déjà fait.

Enfin, en juillet 1867, la nouvelle route qui s'étendait sur un parcours de 110½ milles, de Ste-Flavie, jusqu'à Ristigouche, était complètement terminée. Elle avait coûté au gouvernement, de 1857 à 1867, la somme de $187,870.85.

Que dire maintenant de cette route? Aujourd'hui, en l'an de grâce 1921, elle laisse bien à désirer. Les sections qui s'étendent de Ste-Angèle à Sayabec, et de Causapscal à Matapédia surtout, sont le cauchemar des automobilistes, c'est vrai. Mais n'oublions pas qu'en 1867, on ne songeait pas aux automobiles.... Aussi à cette date, et même bien

plus tard, elle était considérée comme la plus belle de toute la Province de Québec. Arthur Buies qui l'a parcourue en 1895, plus de vingt-cinq ans après sa construction, ne se lasse pas d'en faire l'éloge le plus enthousiaste. D'après lui, elle jouissait à cette époque d'une réputation proverbiale. "Cette route, dit-il, que j'ai déjà signalée à plusieurs reprises et qui revient, à chaque occasion, sous ma plume, sans doute pour qu'il ne me soit pas permis d'oublier les agréables impressions que j'ai ressenties en la parcourant, etc, etc."

Encore une fois, elle en a bien perdu depuis cette époque ! Mais les beaux jours reviendront. Dans un avenir assez rapproché, paraît-il, elle sera gravelée d'un bout à l'autre. On assure même que ces travaux commenceront dès le printemps prochain. Souhaitons-le, pour le plus grand avantage des habitants de la Vallée, en même temps que pour celui des nombreux touristes canadiens et américains, qui se portent de plus en plus vers les plages enchantées de la Baie des Chaleurs et de la Gaspésie.

Art. 16—*La Vallée de la Matapédia en* 1867.—*Fondation et érection de la première paroisse canonique.*

La construction du chemin Matapédia et, quelques années plus tard, celle de l'"Intercolonial", devaient ouvrir la Vallée à la colonisation. Jusque là il faut avouer qu'elle avait fait peu de conquêtes dans ce vaste territoire. Rappelons seulement qu'en 1862, d'après le rapport de M. Stanislas Drapeau, il n'y avait encore dans tout l'intérieur de la Vallée, c'est-à-dire sur les bords du lac et de la rivière Matapédia, que sept ou huit familles.

Mais quel était le chiffre de sa population cinq ans plus tard, lors de l'achèvement du grand chemin? D'après Arthur Buies,

il aurait été encore moins considérable à cette date. Lisons plutôt ce qui suit, tiré de sa brochure "La Vallée de la Matapédia" :

"A vingt milles de Ste-Flavie, on trouvait Malcolm Fraser, "seul là où s'élève aujourd'hui la paroisse de St-Moise. Sept "milles plus bas, à l'extrémité nord-est du lac Matapédia, se "dressait, également dans une complète solitude, la maison de "Pierre Brochu, ouverte à tous les voyageurs. Aujourd'hui, "l'antique maison hospitalière a fait place à un village floris- "sant qui porte le nom de Sayabec. De là, il fallait faire dix "autres milles avant d'atteindre la plus proche habitation, celle "de Marcel Brochu, fils du précédent; et enfin, après avoir "parcouru dix milles de plus encore, on atteignait un endroit "appelé La Fourche, habité par une seule et unique famille, "celle des Noble. A part ces quelques habitations échelonnées "sur un aussi long parcours, on ne voyait que quelques relais "de poste de distance en distance".

Le lecteur constatera qu'il y a contradiction entre ce rapport de M. Arthur Buies et celui que fit M. Joseph Rosa, Surintendant du chemin, sur les habitations de la Vallée, à cette époque. M. Rosa dit en effet, dans son Rapport du 25 juillet 1867:

"Le chemin Matapédia est totalement habité depuis le St- "Laurent, en montant, jusqu'au 14ème mille; du 14ème mille "au 91ème, distance de 77 milles, il y a douze habitations plus "ou moins éloignées les unes des autres; du 91ème mille jus- "qu'à son extrémité Est, il est tout habité, mais sur cette der- "nière partie, il y a environ l'espace de 9 milles où les habitants "sont éloignés du chemin".

On le voit, ces deux rapports sont loin de s'accorder. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est qu'en 1895, que M. Arthur Buies a fait son exploration dans la Vallée de la Matapédia. Ce qu'il y écrivait alors sur le nombre des habitations et des

familles de ce territoire, lors de l'achèvement de la route Matapédia, il le tenait du témoignage d'autres personnes avec lesquelles il avait causé. Il est sûr qu'il a pu être trompé sur des évènements passés depuis plus de vingt ans déjà et que les gens lui racontaient de mémoire seulement. Le rapport de M. Rosa, rédigé cette année-là même, par un homme qui, depuis cinq ans, vivait pour ainsi dire dans cette région, a autrement de valeur. Aussi, il faut croire, avec M. Rosa qu'il y avait à cette date, douze habitations depuis le 14ème mille, c'est-à-dire au-delà de St-Moise, jusqu'au 91ème mille, c'est-à-dire jusque près de Matapédia. Si l'on veut bien ajouter aux familles que nous avons trouvées dans la Vallée, en 1864, celles de Alexandre l'Italien, près de St-Moise; de Marc Morisset, à Val-Brillant; de Elie Poirier, Joseph Poirier, son fils, et de Athanase Dechamplain, à Amqui; enfin, celle de James Smith, un peu en bas de Causapscal, nous aurons les douze familles auxquelles le rapport de M. Rosa fait allusion.

Qui desservait ces douze familles? Encore le curé de St-Octave de Métis, à cette date, Messire P. Audet, décédé curé de St-Fabien. Mais ce devait être le dernier desservant étranger à ce territoire. En 1868, un petit noyau de population s'était formé à l'extrémité ouest du chemin Matapédia. Du reste, quelques colons y étaient déjà établis depuis 1860. C'était l'embryon de la belle et grande paroisse qu'est aujourd'hui Ste-Angèle de Mérici. En 1868, cette première paroisse était érigée canoniquement, par Mgr. Jean Langevin, Evêque du nouveau diocèse de Rimouski; et Messire Damase Morisset, devenu plus tard curé de Trois Pistoles, et qui vient de prendre sa retraite, en était nommé le premier curé, avec desserte de tous les postes de la Matapédia.

C'était la première paroisse formée dans la Vallée. Une seconde était à la veille de naître: celle de St-Moise. L'année

suivante, à l'automne 1868, il y avait là quatre familles seulement: celles de Malcolm Fraser, Georges St-Amand, Ephrem Harvey et Etienne Gagné. Mais nous y reviendrons dans un autre article.

ART. 17—*Construction du Chemin de Fer Intercolonial. — Premières explorations à ce sujet. — Histoire de la construction.*

Cependant, on était à l'époque de la Confédération. Le 2 juillet 1867, les représentants des différentes parties du Dominion avaient signé ce que les provinces dupées appellent aujourd'hui, avec trop de raison peut-être, "le pacte d'ignominie". Les provinces de l'Est, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, avaient hésité à accepter cette combinaison, à cause de leur éloignement de la capitale fédérale. Aussi, leur avait-on promis qu'une des premières mesures du nouveau régime serait la construction d'un chemin de fer qui relierait l'Est à l'Ouest du pays. Et le gouvernement allait remplir ses engagements.

Il était question d'ailleurs de cette construction depuis de longues années déjà. La première idée en était venue au Gouvernement Impérial, qui, dès 1847, avait chargé le Major Robinson, Ingénieur-Royal, "de tracer une ligne de chemin de fer qui relierait Québec avec un port de la Nouvelle-Ecosse". Dès l'année suivante, Robinson faisait son exploration, et le 31 août 1848, il adressait au Gouvernement Impérial un Rapport dont copie était transmise, le 30 janvier 1849, à la législature du Canada.

Le Major Robinson soumettait au Gouvernement Impérial cinq projets différents d'une ligne entre Québec et Halifax. Mais il recommandait surtout le suivant: Partant de Halifax, le chemin devait venir aboutir à Truro, et de Truro à Shédiac;

puis traversant, à leur embouchure, les rivières Richibouctou et Miramichi, il devait passer par Bathurst, et suivre la côte de la Baie des Chaleurs jusqu'à la rivière Ristigouche. De là, il devait descendre vers le St-Laurent, en traversant la vallée de la Matapédia, et atteindre Québec en suivant la rive sud du fleuve. La longueur de cette route serait de 635 milles, et on estimait que sa construction pourrait coûter $38,110.00 par mille.

En pratique, ce projet du Major Robinson fut accepté alors, bien qu'il donnât lieu par la suite à de longues et violentes polémiques. Et c'est bien parce qu'il était pratiquement accepté, que le Grand Tronc fut construit, quelques années plus tard, entre Québec et Rivière du Loup, et qu'on considérait ce tronçon comme une partie de la route recommandée par le Major Robinson. On avait construit aussi en même temps un tronçon entre Halifax et Truro. Il restait à relier Truro à la Rivière du Loup. Et c'est à ce sujet que les discussions commencèrent. Certains auraient voulu que la ligne de chemin de fer vînt en ligne droite de Truro à Rivière du Loup; les autres, prétextant que la voie ainsi construite serait trop rapprochée de la frontière des Etats-Unis, demandaient le tracé de la Baie-des-Chaleurs, par Bathurst et la Vallée de la Matapédia.

En 1864, le Gouvernement du Canada envoya un ingénieur pour étudier la question d'un tronçon de chemin de fer entre Truro et la Rivière du Loup. L'ingénieur Sandford Fleming fit son rapport le 9 février 1865. Il suggérait plusieurs routes et recommandait la suivante: "From River du Loup, by "way of the river Toledi, Green River and Guanamitz Valley: "thence by two Brooks, Wapskehegan, the upper waters of the "Miramichi and Nashawuak, by the Kesswick Valley and St- "John River opposite Fredrikton; thence by the head of Grand "Lake to Apohaqui; thence by existing railway to Moncton;

"thence by Truro to Halifax". Il notait que si ce projet était adopté, la distance de Québec à Halifax serait de 687 milles et que le coût probable de ce chemin serait de $46,000.00 par mille.

Le 8 juillet 1867, aussitôt après la signature de l'acte de la Confédération, le Gouvernement décida la construction de la section qui s'étend de Amherst à Truro, et fit faire de nouvelles explorations en vue de celle qui devait relier Amherst à la Rivière du Loup, tant par la Vallée de la Matapédia que par l'intérieur des terres. Le 30 juin 1868, ces explorations battaient leur plein.

Après bien des discussions, la route recommandée par le Major Robinson, en 1849, était finalement acceptée par ordre en Conseil du 11 décembre 1868, et la construction du Chemin était mise entre les mains d'une commission, par un acte intitulé: "An Act respecting the construction of the Intercolonial Railway" (31 Victoria, chapter 13, section 3.)

Voilà, en quelques lignes, tout l'historique des préliminaires de la construction de l'Intercolonial, de Québec à Halifax. Faisons maintenant celui de la construction du tronçon qui traverse notre Vallée de la Matapédia.

ART. 18—*L'Intercolonial dans la Vallée de la Matapédia.*

Traverser la Vallée par le chemin Kempt et plus tard par la route Matapédia avait été un problème ardu: nos lecteurs l'ont vu dans les articles précédents. On croyait qu'il ne serait pas plus facile d'y construire un chemin de fer. On redoutait beaucoup cette division accidentée de tant de façons. Le rapport de M. Sandford Fleming, en 1864, contenait le passage suivant :

THE MATAPEDIA SURVEY

"Lest the explorations through the centre of New-Brunswick "should prove unsuccessful, and the route by the Bay Cha- "leurs, recommanded by Major Robinson in 1848, should un- "der any circumstances appear entitled to the preference, I "deemed it expediant to have a careful examination made of "the section which that gentleman as well as Captain Hender- "son considered the most difficult and expensive between Hali- "fax and Quebec. "The most formidable point of the line is "next to be mentioned—this is the passage up the Matapédia "valley".

Cependant, dès 1868, toute la ligne à construire était divisée en Districts, subdivisés eux-mêmes en divisions; et on demandait des soumissions. La partie comprise dans la Vallée de la Matapédia faisait partie de deux districts: le St-Laurent et la Ristigouche. Le District du St-Laurent s'étendait de Rivière du Loup à la Décharge du Lac Matapédia, et comprenait les divisions A, B, C, D, E et F. Les divisions E et F. seulement appartenaient au territoire de la Vallée et étaient les contrats 13 et 14. Le district de la Ristigouche s'étendait de la Décharge du Lac jusqu'à Bathurst, et comprenait les divisions G, H. I, K, L, M, et N. Les divisions G. H. I. seules étaient comprises dans le territoire de la Matapédia et étaient les contrats 17, 18 et 19. L'ingénieur du District du St-Laurent, jusqu'à la fin des travaux, fut Samuel Hazlewood qui avait assisté M. Fleming dans l'exploration de 1864, et dans la vente des contrats, en 1868-69. Dans le District de la Ristigouche, ce fut Marc Smith qui donna les contrats en 1868-69 et qui eut la charge de la conduite des travaux jusqu'à avril 1872. A cette date, M. L. G. Bell lui succéda.

Il sera peut-être intéressant de noter maintenant quels furent les constructeurs de chacune des divisions de la Vallée, le montant de leur contrat, ainsi que les dates du commencement et de l'achèvement de leurs travaux.

DIVISION E.—CONTRAT No 13

Cette division avait une longueur de 20½ milles, et s'étendait de Ste-Flavie jusqu'à Tartigou. Les entrepreneurs en furent W. E. MacDonald & Co. Ils signèrent leur contrat en mai 1870 et s'engagèrent à livrer leur ouvrage le 1er juillet 1872. Leur soumission était de $934,933.00. Mais à la fin de l'année 1873, comme il fallait encore $126,500.00 pour compléter l'ouvrage, la Commission résilia le contrat de Mac-Donald et poursuivit elle-même les travaux, qui furent terminés au cours de l'année 1874.

Le premier ingénieur résidant en charge de cette division fut M. W. F. Biggar. M. H. J. Cambie lui succéda et resta en fonction jusqu'à ce que la Commission prit charge des travaux. M. McCarthy le remplaça alors.

DIVISION F.—CONTRAT No 14

Elle avait 22½ milles de longueur, et s'étendait de Tartigou à la Décharge du lac Matapédia. Les entrepreneurs en furent MM. Neilson & McGowe, qui signèrent leur contrat en 1870, avec l'entente qu'ils livreraient leur ouvrage le 1er juillet 1872. Le montant de l'entreprise était de $245,475.00. Les travaux ne furent complétés que dans l'été 1875.

Le premier ingénieur résidant en charge de la construction fut M. Henry Carre. Il demeura en charge dix-huit mois et fut remplacé par M. John Lindsay, qui lui-même eut pour successeur M. T. D. Taylor.

DIVISION G.—CONTRAT No 17

Elle avait 20 milles de longueur, et s'étendait des environs d'Amqui en descendant la rivière Matapédia. M. S. P. Tuck l'entreprit au prix de $440,000.00. En 1874, il restait encore beaucoup à faire et le Gouvernement termina les travaux à la journée. Cette division fut terminée elle aussi en 1875.

Le premier Ingénieur résidant fut M. Georges Bellaire. M. Bellaire étant mort, en avril 1874, M. John MacDonald lui succéda.

DIVISION H.—CONTRAT No 18

Elle avait 20 milles de longueur, et faisait suite à la précédente. Le contrat en fut donné en 1870, et les travaux furent terminés au commencement de 1876.

Les entrepreneurs furent Robert McGreevey & Co, et le montant du contrat de l'entreprise fut de $648,600.00. Le Gouvernement prit les travaux sous ses charges au commencement de 1875.

Le premier ingénieur résidant fut M. W.-G. Thompson. En avril 1872, il fut remplacé par M. Peter Grant.

DIVISION I.—CONTRAT No 19

Les deux-tiers à peu près de cette division formaient partie du territoire de la Vallée. C'est encore M. S. P. Tuck qui l'entreprit. Le contrat fut ensuite transféré à Thomas Boggs & Co. M. Martin Murphy construisit le pont qui traverse la Matapédia.

Pour terminer cette histoire de la construction de l'Intercolonial dans la Vallée de la Matapédia, il sera peut-être intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs les rapports du Surintendant Général des travaux pour les années 1874, 1875 et 1876. Ils pourront y voir, avec documents à l'appui, dans quelles conditions les travaux progressaient.

Le premier, daté de Montréal le 24 novembre 1874, et signé de C. J. Brydges, donne les détails suivants :

"Tous les travaux de terrassement, depuis Ste-Flavie jusqu'à la Rivière Ristigouche, sont maintenant terminés.

"La section 13 est maintenant prête au posage du fer, ainsi que la section 14. Sur la section 17, la suivante, on pourra poser le fer durant la prochaine saison. Mais il y a encore de la maçonnerie à faire. La section 18 est pratiquement terminée, excepté le pont de Mill-Stream. La section 19 est terminée jusqu'à la rivière Ristigouche.

"Un grand nombre des ponts en fer, depuis Ste-Flavie jusqu'à la Ristigouche, sont déjà faits. Les autres le seront dans le cours de l'hiver, avant le posage du fer, le printemps prochain.

"Un contrat a été donné pour le posage du fer, depuis Ste-Flavie jusqu'à Mill-Stream, soit une distance de 75 milles.

"Sur la section 13, il faudra faire des dépenses considérables pour élever des "sheds", pour empêcher la voie d'être obstruée par la neige en hiver, etc...."

Le second rapport, fait à Montréal et portant la date du 21 décembre 1875, est aussi signé de C. J. Brydges. On y lit ce qui suit :

"Tous les ponts sont construits, à l'exception de celui de Mill-Stream.

"Le posage du fer, donné à quatre entrepreneurs séparés, est à peu près terminé.

"Le 8 novembre dernier, un premier train a commencé à circuler entre Campbelton et Moncton, à la grande joie des habitants.

"Il faudra encore tout l'été prochain pour compléter les travaux du chemin. Mais il faudra terminer au plus tôt la partie de Ste-Flavie à Campbelton, de sorte que le 1er juin prochain, on puisse y faire circuler un train.

Nous avons donné des contrats pour la construction des gares, des réservoirs, etc., sur les parties non encore en opération de la voie. Toutes ces constructions seront terminées, ou à peu près, le 1er juin prochain.

Enfin, le dernier rapport se lit comme suit :

"Montréal, 18 octobre 1876.

"F. Braun, Esq. Secrétaire,
Département des Travaux Publics,
Ottawa.

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous faire mon Rapport sur la construction de l'Intercolonial, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle Ecosse, pour l'année se terminant le 12 juin 1876.

... ...
... ...

La ligne entre Ste-Flavie et Campbelton, qui complète ce système de Chemin de fer, a été ouverte au trafic général, le

1er juillet 1876... ... ...

... ...

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. J. BRYDGES,

Surintendant Général du Chemin
de fer du Gouvernement".

Et ainsi se termine cette histoire de la construction de l'Intercolonial dans notre territoire de la Vallée. Il resterait encore peut-être une foule de détails intéressants à noter au sujet des carrières Mc-Gravy et Mc-Gowe, sur les bords du lac Matapédia; mais nous y reviendrons plus tard, quand nous ferons l'historique de Val-Brillant.

En attendant, nous raconterons une aventure peu banale qui eut la Vallée de la Matapédia pour théâtre, et qui trouve bien sa place ici, puisqu'elle se passa pendant la construction du chemin de fer.

ART. 19—*Un naufrage dans la Vallée de la Matapédia, en* 1875.

Rassurez-vous, chers lecteurs, l'auteur de ces lignes ne divague pas, bien que le titre de ce paragraphe soit plutôt étrange. Oui, il y eut un naufrage qui fit du bruit, à l'automne 1875, dans la Vallée de la Matapédia. Et il en fit d'autant plus que ce n'était pas l'aventure banale d'un navire qui va se briser sur un écueil ou qu'une banquise vient annéantir; mais qu'il se produisit plutôt dans les airs, à plusieurs milles du fleuve St-Laurent et même du lac Matapédia. Bien que la science ait fait d'immenses progrès depuis ce temps, pareille

aventure ne provoquerait pas moins d'étonnement encore aujourd'hui.

Nos lecteurs qui sont contemporains de cette époque et qui ont lu les journaux d'alors, dévinent déjà à quoi nous voulons faire allusion, et nous sauront gré peut-être de leur rappeler ce souvenir qui était en train de se perdre.

Dans le cours de novembre 1875 donc, les habitants de la Vallée, dont l'immense majorité étaient des ouvriers qui travaillaient à la construction de l'Intercolonial, ne furent pas peu surpris d'apprendre qu'un ballon, portant deux passagers, était venu s'abîmer sur un arbre, à peu près à mi-distance entre Sayabec et St-Moise, exactement sur la ferme possédée plus tard par M. François Saucier. On ne voulut pas d'abord ajouter foi à cette nouvelle: on crut à une fumisterie. Mais quand on vit arriver, à la ferme de Madame Pierre Brochu, les voitures portant le malheureux ballon et ses occupants, il fallut se rendre à l'évidence.

Voici, au témoignage des deux naufragés, ce qui s'était passé. Tous deux étaient des Américains de Philadelphie. La Vallée de la Matapédia n'était pas le but de leur voyage, dirent-ils. Partis de Philadelphie, quelques jours plus tôt, ils s'en allaient tout simplement "faire un bout de veillée" à Boston, Mass. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il y avait un brin de vérité dans leurs dires, c'est qu'ils n'étaient pas vêtus pour braver les froids de fin de novembre du Canada, et qu'il n'avaient que quelques dollars dans leurs poches. A peine partis de Philadelphie, ils perdirent complètement le contrôle de leur machine qui filait dans les airs à une vitesse vertigineuse. Les malheureux, affolés, transis de froid, se voyaient emportés dans l'espace, sans trouver le courage de réagir, et se demandaient avec inquiétude comment ce drame se terminerait. Après des heures et des heures qui leur parurent peut-être des siècles, voilà, qu'à la

tombée de la nuit, ils voient devant eux une vaste nappe d'eau qu'ils prennent pour le fleuve St-Laurent, et qu'ils s'aperçoivent en même temps que leur ballon, manquant de gaz, commence à descendre. Ce qu'ils prenaient pour le fleuve, était tout simplement le lac Matapédia dont ils n'étaient éloignés que de trois ou quatre milles. Préférant sans doute mourir sur la terre plutôt que dans la mer, ils s'efforcent d'atterrir au plus tôt, et leur appareil va s'échouer dans un arbre, près de Sayabac. Les deux naufragés, tombant d'une hauteur d'une quinzaine de pieds seulement, en furent quittes pour la peur et quelques contusions.

Mais ce n'était pas tout d'avoir échappé au naufrage: il fallait maintenant trouver un gîte pour réchauffer leurs membres et restaurer leur estomac qui criait famine. Avant d'atterrir, ils avaient vu une maison dans le voisinage : c'était celle de M. T. D. Taylor, le dernier ingénieur résidant en charge de la section de MM. Neilson & Mc-Gowe. Ils vont frapper à la porte de M. Taylor, qui, après avoir entendu le récit de leur aventure et leur avoir donné les premiers soins, les conduit lui-même à la ferme de Madame Pierre Brochu, à la Tête du Lac.

Il fallait maintenant retourner à Philadelphie avec les débris du ballon naufragé. Et nos deux Yankees n'avaient que quelques dollars dans leurs bourses. Madame Pierre Brochu, n'étant pas trop disposée à croire à leur récit, hésitait à leur prêter les cent cinquante dollars qu'ils demandaient pour se repatrier, mais M. Taylor voulut bien cautionner pour eux. Le lendemain, M. Edouard Brochu, qui nous a raconté ce fait, allait les conduire à la gare la plus prochaine du chemin de fer, à Ste-Flavie, pendant que M. Antoine Paradis transportait le ballon avarié. Quelques jours plus tard, Madame Brochu recevait

de Philadelphie les cent cinquante dollars qu'elle avait prêtées aux deux naufragés.

Voilà une aventure peu banale qui a bien fait parler les journaux dans le temps, mais qui était à peu près oubliée. Nos lecteurs seront heureux, nous en sommes sûrs, que nous l'ayons rappelée à leur souvenir.

ART. 20—*St-Moise et Desserte des missions de la Vallée, jusqu'en* 1875.

La construction du chemin de fer Intercolonial avait amené un grand nombre de familles sur les bords du lac et de la rivière Matapédia, surtout à Val-Brillant, Amqui et Lac-au-Saumon. Mais il est une autre colonie qui n'avait pas attendu cet événement pour se développer: c'est celle de St-Moise. Faisons, en quelques lignes, l'histoire de la fondation de cette paroisse, la troisième organisée dans la Vallée, et disons le rôle que remplissait son curé dans les autres colonies en formation dans ce vaste territoire. Ceci nous fournira l'occasion de donner quelques chiffres et quelques noms qui ne manqueront pas d'intéresser plusieurs de nos lecteurs.

A l'automne 1868, nous avons vu qu'il y avait à St-Moise quatre familles seulement. Mais le mouvement était lancé : un grand nombre d'autres devaient suivre. Le 22 janvier 1869, on demandait déjà à l'autorité religieuse la permission de construire une chapelle en bois, de quarante-cinq pieds sur trente-trois, sur un terrain de deux arpents, donné gratuitement par Georges et Romuald St-Amand. L'évêque dut être touché de cette bonne volonté manifeste des premiers colons de St-Moise; mais il ne crut pas devoir donner tout de suite l'autorisation demandée. Le nombre des familles était encore trop faible pour qu'il fût possible à l'autorité de constituer ce petit noyau

de population en mission canonique. Mais les colons arrivaient toujours, et si nombreux, que le 14 mars 1870, la permission demandée était accordée cette fois. On se mit à construire, mais comme les ressources de la jeune population étaient plutôt restreintes, ce ne fut qu'à l'automne 1872 que la petite chapelle fut prête à servir aux fins du culte divin. Le 30 janvier 1873, Messire Damase Morisset, curé de Ste-Angèle, venait en faire la bénédiction solennelle. Enfin, le 1er avril de la même année, un décret de Mgr Jean Langevin érigeait canoniquement la paroisse de St-Moise. Elle avait à cette date une population de cinquante-et-une familles et de trois cent trente-deux âmes. L'évêque ne lui donna pas tout de suite un curé résidant; mais il chargea Messire Morisset, curé de Ste-Angèle, de la desservir jusqu'à l'automne suivant.

A l'automne 1873, Messire Ferdinand Audet était nommé curé de St-Moise, *avec desserte des établissements formés des deux côtés du chemin Matapédia, jusque chez Madame Noble exclusivement.* Quant aux établissements, missions ou paroisses situés au-delà de Causapscal, ils étaient alors sous la juridiction spirituelle du curé de St-Alexis de Matapédia, ou des missionnaires chargés par l'évêque de la desserte des nombreux ouvriers qui travaillaient à la construction de l'Intercolonial. Sait-on que le nombre de ces ouvriers fut à certaines époques très considérable? Monseigneur Maj. Bolduc, qui les desservit pendant les années 1872 et 1873, nous affirme qu'ils étaient au bas mot quatre mille deux cents.

Mais quels étaient ces *établissements formés des deux côtés du chemin Matapédia, jusque chez Madame Noble*, que le curé de St-Moise avait la mission de desservir? Et quelle était la population de ces embryons de paroisse?

En partant de St-Moise, qui commençait à se coloniser, il fallait aller à la Tête du Lac pour trouver une habitation.

C'était celle de Pierre Brochu. La veuve de notre premier colon y vivait encore, en attendant de quitter, quelques années plus tard, pour aller vivre aux Etats-Unis. C'était l'unique maison dans le territoire actuel de Sayabec.

Quelques milles plus bas, un mille en haut de l'église actuelle de Val-Brillant, il y avait les quatre familles de Marc Morisset, Germain Gendron, Joseph Morin et Johnny Gendron. C'étaient les quatre seules familles résidentes du territoire de Val-Brillant, qu'on appelait à cette époque Mc-Gowe. Il faudrait ajouter à ce chiffre les nombreux employés des carrières Mc-Grevy et McGowe, aussi dans le territoire de la paroisse actuelle de Val-Brillant; mais tous ces ouvriers devaient quitter lorsque la construction du chemin de fer serait terminée. A la carrière Mc-Grevy, il y avait un "camp" habité par une Dame Mc-Laren. C'était une pension pour les ouvriers de cette carrière.

De Mc-Gowe, il fallait aller plus de dix milles plus bas pour trouver des habitants. La première famille était celle de Thomas Fréchette, qui, depuis plusieurs années déjà, avait la garde du bureau de télégraphe, sur les bords des étangs du lac Matapédia, à un mille et demi en haut de la gare actuelle d'Amqui. A trois-quarts de mille plus loin, on trouvait Marcel Brochu, qui, depuis 1850, avait vécu à cet endroit. Enfin, près du pont actuel qui traverse la rivière Matapédia, à Amqui, vivaient Joseph Poirier, avec ses frères Elzéar, Auguste et Philippe. Joseph seul était marié. Voilà, d'après Monseigneur Bolduc, quelle était toute la population d'Amqui à cette époque, c'est-à-dire en 1872 et 1873. Cependant il est sûr qu'en 1874, Marcel Brochu, Joseph Poirier, Auguste Poirier, Philippe Renouf et Barthélémi (Thomas) Fréchette y possédaient des terrains. On en trouve la preuve dans le titre du shérif Fournier en faveur de G.W. Bartholomew, acquéreur à cette date de la

seigneurie du Lac Matapédia. On y lit en effet que toute cette seigneurie est cédée à Bartholomew "sous la réserve du droit de préemption en faveur de Marcel Brochu, Joseph Poirier, Auguste Poirier, Philippe Renouf, Barthélémi Fréchette et les héritiers de feu Pierre Brochu, pour les terrains qu'ils occupent dans la dite ci-devant seigneurie du Lac Matapédia." Voilà quelle était toute la population d'Amqui en 1873.

Dans la vieille mission du Lac-au-Saumon, quelques nouvelles familles étaient venues se joindre aux anciennes que nous avons nommées plus haut. Citons celles de Pierre Dubé, Antoine Dubé, Ignace Lavoie, Joseph St-Laurent, Epiphane Tremblay et quelques autres arrivées depuis le commencement de la construction de l'Intercolonial. Ces familles du Lac-au-Saumon, avec celles d'Amqui, formaient une petite mission que l'évêque avait érigée canoniquement en 1874. Le 12 septembre de cette année, il leur avait permis de se construire une petite chapelle. Plus tard, on le sait, cette mission fut abolie et la paroisse actuelle du Lac-au-Saumon fut formée l'autre côté du lac. La chapelle construite en 1874 fut délogée et servit de première maison d'école dans la nouvelle paroisse.

Voilà donc quels étaient les établissements qu'avait à desservir le curé de la nouvelle paroisse de St-Moise. On le voit, il n'avait en réalité que deux missions: celle de Mc-Gowe et celle du Lac-au-Saumon. A Mc-Gowe, la messe était célébrée et la mission était donnée, soit dans les "camps" de la carrière de ce nom, soit dans la maison de Joseph Morin, dans les dernières années.

Art. 21—*La Vallée en 1876. Première visite de l'Evêque.— Messire Trudelle, missionnaire de tout ce territoire. —Mouvement de la population.*

En 1875, il y avait donc trois paroisses organisées dans le territoire de la Vallée. Et toutes trois se développaient normalement. Celle de St-Alexis en particulier donnait les plus belles espérances.

Dans le cours de l'été 1875, l'Evêque de Rimouski visitait, pour la première fois, cette portion du territoire de son diocèse. Le 19 juin, Monseigneur Jean Langevin arrivait à St-Moise, au milieu des manifestations de joie les moins équivoques de la part des habitants. De St-Moise, il se rendit à la Tête du Lac, à la demeure de Madame Pierre Brochu. C'était l'année du grand jubilé accordé au monde par Sa Sainteté Pie IX, de sainte mémoire, à l'occasion de l'ouverture du Concile du Vatican. L'évêque de Rimouski, dans une lettre pastorale du mois de mars précédent, avait permis aux fidèles de son diocèse qui n'avaient ni église ni chapelle, de gagner les indulgences du jubilé en faisant les visites prescrites pour le gain de ces faveurs spirituelles, aux croix érigées le long des routes. C'est pourquoi Madame Pierre Brochu avait fait ériger quelques jours plus tôt, en face de sa demeure, le long du chemin Matapédia, la croix qu'on voit encore aujourd'hui, sur les bords de la rivière St-Pierre. Monseigneur Langevin la bénit à son passage et invita les habitants de la colonie à venir y faire les visites et les prières commandées par le Père commun des fidèles. Inutile de le rappeler à nos lecteurs, à Mc-Gowe, il n'y avait à cette date que les quatre familles nommées dans l'article précédent. De là, Monseigneur se rendit au Lac-au-Saumon. Il était accompagné du curé de St-Moise, qui était toujours l'abbé Ferdinand Audet, du Rév. Père Gladu, O.M.I.,

de l'abbé Ladrière, et de M. Chalifour, Diacre, comme secrétaire.

L'année suivante, le 7 octobre 1876, Messire C. E. Trudelle succédait à Messire F. Audet, comme curé de St-Moise. Relevons le passage suivant de sa lettre de mission: "*Vous aurez aussi la desserte de la mission du Lac-au-Saumon, de celle de St-Jacques de Causapscal et de celle de St-Laurent de Matapédia*". C'est-à-dire, chers lecteurs, que l'abbé Trudelle avait près de cent milles de territoire à desservir: toute la Vallée de la Matapédia, à l'exception des paroisses de Ste Angèle et de St-Alexis. Et c'est hier, cela! il n'y a que quarante-cinq ans! Pour pourvoir aux besoins spirituels du même territoire aujourd'hui, dix-huit prêtres sont à l'oeuvre d'un bout à l'autre de l'année; et il en faudrait vingt-cinq peut-être ! Ces chiffres peuvent se passer de commentaires. D'ailleurs le nombre des familles n'était pas encore très considérable. En les réunissant toutes, on n'aurait pu en trouver assez encore pour former une paroisse de moyenne importance. Voici la liste à peu près complète des familles qui vivaient en 1876 dans le territoire compris entre St-Moise et St-Laurent de Matapédia.

En quittant St-Moise, la première habitation qu'on trouvait sur la route était celle de *Madame Brochu*, à la Tête du Lac. Quelques milles plus bas, à Mc-Gowe, vivaient les familles de *Germain Gendron, Joseph Morin et Johnny Gendron. Marc Morissette* avait transporté sa maison à un mille plus bas, à l'endroit qu'on venait d'appeler Cedar-Hall. Deux ou trois arpents encore plus loin, près de l'église actuelle de Val-Brillant, on trouvait *Denis Faye*, contre-maître des cantonniers. De Cedar-Hall, il fallait faire sept autres milles pour trouver une habitation : celle de *Thomas Fréchette*, qui tenait une station de télégraphie, à un mille et demi de la gare actuelle d'Amqui. Puis venaient *Samuel Plante* et *Marcel Brochu*, à trois-quarts de mille plus

bas. Un peu plus loin, dans une maison appartenant au gouvernement, vivaient les trois cantonniers: *Andrew Gambell, Samuel Lowe* et *Philipp Warren*. Puis on trouvait les familles de *Lazare Roy*, *Chrysostôme Bernier* et *Joseph St-Pierre.* Tout près de la gare du chemin de fer, à peu près où se trouve aujourd'hui la résidence de M. Poitras, *M. Alexander Grant* exploitait une scierie. Dans la gare, résidait l'agent M. *J. Wilson* et un télégraphiste, M. *Pettigrew*. Tout-à-fait près du pont de la rivière, dans une maison qui existe encore aujourd'hui, vivaient *Joseph Poirier* et ses frères. Puis les colons suivants se succédaient dans l'ordre ci-dessous, depuis l'église actuelle d'Amqui jusqu'à la chapelle de la mission du Lac-au-Saumon: *Athanase Dechamplain*, *Elie Lavoie*, *Christophe Côté*, *Lazare Boucher*, *Adam Banville*, *Fortunat Banville*, *Cyprien Bernier*, *Joseph Simon*, *Joseph Tremblay*, *Ferdinand Ouellet*, *Joseph LeBlanc*, *Alfred Brillant*, *Joseph Sirois dit Duplessis* et *Thomas Moreault*. Ce dernier avait la terre voisine de la chapelle. A l'est de la chapelle, on trouvait encore les familles suivantes: *Ignace Lavoie*, *Anas Poirier*, *Joseph St-Laurent*, *Gabriel Dubé*, *Antoine Dubé*, *Prudent Michaud* et *Pierre Dubé*. En tout, à peu près trente familles dans tout le territoire qui forme aujourd'hui les deux grandes paroisses d'Amqui et du Lac-au-Saumon. L'abbé Trudelle allait leur donner la mission toutes les six semaines, dans la petite chapelle construite en 1874.

Mais continuons notre recensement de la Vallée en 1876. En laissant l'habitation de Pierre Dubé, on entrait dans le territoire de la mission de Causapscal. Le premier habitant en était *Bruno D'Anjou*. Puis venaient les familles de *Georges Blais*, *Célestin Charette*, *John Pineau*, *Théophile Michaud*, *Xavier Dubé*, *Samuel Dupéré*, *Joseph Lepage*, *François Lepage*, *Ferdinand Heppel*, *Xavier Heppel* et *James Smith*. Et

voilà à peu près toute la population de Causapscal, à cette date. De là, jusqu'à Matapédia, il n'y avait guère que les chefs des gares et les cantonniers de l'Intercolonial. Mentionnons Thomas Evans, Thomas Connors et une autre famille anglaise.

Voilà, chers lecteurs, la transformation que la construction du chemin de fer avait opérée dans cette région. Notons que la plupart de ces familles étaient arrivées pendant la construction et s'y étaient définitivement fixées, quand la voie avait été livrée au trafic général, en 1876. La Vallée de la Matapédia commençait à être connue et ne devait pas tarder à l'être davantage, grâce aux bons rapports qu'en faisaient les colons qui venaient de s'y établir.

ART. 22—*Les derniers missionnaires de la Vallée.—Fondation de nouvelles missions et de nouvelles paroisses. — Mouvement de la colonisation. — Conclusion.*

Messire Trudelle demeura curé de St-Moise jusqu'au 30 octobre 1878. A cette date, il était remplacé par Messire J. A. Pérusse, à qui l'évêque avait confié la mission de desservir les mêmes postes que son prédécesseur. Ces postes étaient considérablement augmentés, en particulier celui de Cedar-Hall qui avait reçu quatre familles dans le cours de cet été, et qui avait ainsi presque doublé sa population. On n'y avait pas encore de chapelle, mais grâce à la bienveillance de M. Trottier, chef de gare, la station du chemin de fer servait au culte divin, à l'occasion de la visite du missionnaire. Les autorités fermaient les yeux et personne ne s'en plaignait. Mais n'anticipons pas sur l'historique de Val-Brillant qui sera l'objet de tout un chapitre du présent travail.

Le 27 septembre 1881, Messire Pierre Brillant succédait à Messire Pérusse, à titre de curé de St-Moise. Dans sa lettre de

mission, on lit le passage suivant: "*Vous aurez la desserte des missions de Cedar-Hall, de St-Edmond du Lac-au-Saumon, de St-Jacques de Causapscal, d'Assametquaghan et autres postes ou stations, jusqu'aux premières habitations desservies de Mill-Stream, exclusivement*".

On le voit, les paroisses de la Vallée commençaient à se dessiner. Pour la première fois, il était question de Cedar-Hall, dans les documents officiels de la curie épiscopale. C'est qu'il y avait à cette date, dans cette mission, quarante à cinquante familles, qu'on venait d'y construire une chapelle et d'élire des procureurs ou syndics. A Sayabec, c'est à peine si quelques lots venaient d'être concédés. Amqui n'était pas encore érigé en mission, bien qu'il y eut un nombre assez considérable de colons. Cette colonie continuait à faire partie de la vieille mission du Lac-au-Saumon.

Cette année là, le fameux procès Bartholomew-Gagnon-D'Amours, au sujet de la propriété de la seigneurie du Lac Matapédia, battait son plein, en Cour Supérieure, à Rimouski. Les King Bros. devaient en être reconnus les seuls propriétaires. En attendant, ils concédaient des lots à tous ceux qui en faisaient la demande. Aussi de nombreuses familles, venant des Trois-Pistoles et de la région, arrivaient tous les jours dans la seigneurie et dans tout le reste de la Vallée. L'avenir était pleine de promesses.

Cinq ans plus tard, le 26 août 1886, Amqui recevait son premier missionnaire dans la personne de Messire Charles-Philémon Côté, décédé, il y a quelques années, curé de L'Isle-Verte. L'évêque lui confiait en outre le soin des missions en bas de Amqui. En sorte qu'il ne restait plus au curé de St-Moise que la desserte des missions de Sayabec et de Cedar-Hall.

Enfin, le 29 septembre 1889, Messire Pierre Brillant, curé de St-Moise, était transféré à la cure de Cedar-Hall, érigée

en paroisse canonique, cette année-là, sous le nom de St-Pierre du Lac Matapédia. La nouvelle paroisse avait alors une population de cinq cents âmes. Le nouveau curé de St-Moise, Messire Joseph Dubé, ne gardait plus que la desserte de la mission de Sayabec, qui devait elle-même être érigée en paroisse en 1894, et avoir son premier curé résidant, en 1896, dans la personne de Messire J. C. Saindon, encore aujourd'hui curé de la même paroisse.

En 1895, Arthur Buies fit une exploration dans la Vallée de la Matapédia. Il faut lire sa brochure pour voir à quel point il fut émerveillé de ce qu'il y avait vu. Nous en avons déjà cité de longs extraits. Cette publication fut une révélation pour le gouvernement et pour tous ceux qu'intéressaient les choses de la colonisation à cette époque. On venait de découvrir la Vallée de la Matapédia ! Et comme il arrive après toutes les découvertes, il y eut une ruée vers cette "terre de Chanaan", comme Buies l'avait appelée. Aussi, après la formation des cellules-mères, que d'autres fondations ont été faites ! St-Léon le Grand, St-Edmond du Lac-au-Saumon, St-Jacques de Causapscal, Ste-Florence, St-Zénon du Lac Amqui, St-Raphael d'Albertville, St-André de Ristigouche, Ste-Jeanne d'Arc, St-Cléophas, St-Agricole, Coutureval, Nemtayé, Tracé Matane, St-François d'Assise, Langis, etc.: voilà autant de paroisses ou missions issues des quatre premiers postes du vieux Chemin Kempt. N'est-ce pas que c'est vraiment le grain de sénevé qui a couvert toute la terre ?

Si l'on veut se faire une idée des progrès réalisés depuis 1890, que l'on médite un peu sur les chiffres suivants :

En 1890, il y avait dans toute la Vallée de la Matapédia 964 familles et 5,031 âmes.

En 1900, 1590 familles et 10,917 âmes.

En 1909, 16,143 âmes.

En 1910, 2848 familles.

En 1919, à peu près 25,000 âmes.

En 1921, près de 30,000 âmes.

Voilà, chers lecteurs, en quelques pages, l'histoire des origines de la Vallée de la Matapédia. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les merveilles qui ont été opérées, en ces dernières années, dans cette région, la plus belle de la province. Mais c'est de l'histoire contemporaine. Un autre les racontera à une autre génération, dans quelque cinquante ans.... Alors la Vallée sera un comté, un district, peut-être un diocèse ! La population en sera de 100,000 âmes. Qui sait ?... Si l'avenir répond au passé, qui peut dire ce que sera la Vallée de la Matapédia dans un demi-siècle ?....

CHAPITRE TROISIEME

NOTES HISTORIQUES SUR LA SEIGNEURIE DU LAC MATAPEDIA.

ART. 1—*Description et topographie.*

C'est dans la Seigneurie du Lac Matapédia qu'a originé la colonisation dans l'intérieur de la Vallée. Nous avons vu en effet Pierre Brochu y faire du défrichement et de la culture, dès l'année 1833. Pendant de longues années, il fut même le seul colon, de Métis à Matapédia. Il est donc juste que nous connaissions davantage ce joli coin de terre. Aussi, après avoir fait l'histoire des origines de notre Vallée, consacrons quelques pages à celle de la seigneurie du lac qui lui a valu le nom qu'elle porte aujourd'hui.

La seigneurie du Lac Matapédia est ce territoire de trois milles de profondeur tout autour du lac du même nom. Y-compris le lac, elle peut avoir une longueur de vingt milles, sur une largeur de huit à dix milles. Défalcation faite de cette vaste nappe d'eau, elle comprend quatre-vingt-dix milles âcres de terre en superficie. Elle est enclavée dans les cantons McNider, Awantjish, Nemtayé, Amqui, Matane, Lepage et Langis.

Trois belles paroisses se partagent la portion de son territoire concédé par les seigneurs: la paroisse de Val-Brillant tout entière et une partie assez considérable de celles de Sayabec et d'Amqui, situées l'une à la tête du lac, l'autre à sa

décharge, pendant que celle de Val-Brillant en occupe presque toute la rive sud-ouest. Plus d'un tiers de ce domaine est encore en forêts et le sera encore longtemps peut-être. Ce sont les réserves de la John Fenderson Lumber Co. qui y exploite le bois de construction. Et comme elle en fait une coupe assez méthodique, il est possible que ces réserves ne soient pas prêtes d'être épuisées.

Cependant, il y aurait place là pour une autre belle paroisse, peut-être même pour deux. Ce beau territoire sera-t-il jamais abandonné aux colons? Verrons-nous un jour une belle église, en face de celle de Val-Brillant, mirer comme elle ses flèches dans les eaux du grand lac? Pourquoi non? La génération qui pousse en verra bien d'autres dans cette Vallée de la Matapédia qui, depuis quelques années, se couvre d'églises et de villages avec une rapidité telle que les étrangers en sont dans l'admiration. Bienheureux ceux qui seront témoins de ces choses! Bienheureux ceux qui verront un jour les quatre ou cinq paroisses situées sur les bords du lac Matapédia, reliées par un chemin de ceinture et par une ligne de bâteau qui les mettra en communication, les unes avec les autres! C'est un rêve, dites-vous? Mais que d'autres rêves plus hardis sont devenus réalité ici! Mais n'en parlons plus: nous pourrions être tentés de nous dégoûter du présent. Essayons plutôt de faire, en quelques lignes, l'historique de ce beau coin de notre pays.

Art. 2—*Les Origines de la Seigneurie. — Concession au Sieur Damours de Louviers.*

Comme la plupart des seigneuries du bas St-Laurent, c'est à la fin du dix-septième siècle, que la seigneurie du lac Matapédia fut concédée, par Louis de Buade, Comte de Frontenac, gouverneur du Canada, à Charles-Nicolas-Joseph Damours de Louviers.

Il est intéressant de noter le grand nombre de concessions de fiefs faites à cette époque. On voit que le gouverneur du temps avait à coeur de mettre tout en oeuvre pour le développement de la colonie naissante. Malheureusement il n'obtint pas tous les résultats qu'il espérait. Un siècle plus tard, la plupart de ces seigneuries du bas du fleuve comptaient peut-être plus de seigneurs que de colons. D'après les lois en vigueur, elles auraient dû retomber dans le domaine du roi ; et c'est en effet ce qui arriva pour quelques-unes. Mais, à cette époque comme aujourd'hui, il y avait aussi "des accommodements avec le ciel". Dans le plus grand nombre de ces fiefs concédés, les seigneurs succédaient aux seigneurs et restaient toute leur vie sans censitaires....

Il ne faudrait pas trop nous hâter de jeter la pierre aux seigneurs de ce temps. Il est certain qu'ils durent mettre tout en oeuvre pour augmenter la valeur de leurs domaines. Mais on sait que la plupart d'entre eux étaient des nobles, qui ne s'y entendaient pas le moins du monde aux choses de la culture ou de la colonisation, et qu'ils devaient par conséquent piétiner sur place. D'autre part, ce n'était pas chose facile que de diriger des colons dans les forêts du bas du fleuve, à des centaines de milles du fort de Québec, où ils pouvaient encore trouver protection contre les hordes iroquoises, qui semaient le carnage et la mort dans les premiers établissements français. Ce n'est qu'au commencement du dix-huitième siècle, après le traité de Montréal, signé en 1701, entre Callières et les tribus sauvages, que l'on voit poindre les débuts de la colonisation dans les seigneuries du bas St-Laurent. Et encore avec quel lenteur ce mouvement commence à se déclancher !

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de nous étonner si la seigneurie du Lac Matapédia est demeurée si longtemps une forêt vierge, après sa concession. Quand on sait que le fief du

Bic, concédé au Sieur Denis Vitré, en 1675, n'avait pas encore de colons à la fin du dix-huitième siècle, on ne s'étonne plus que celui-là, situé près de cent milles plus bas, n'ait été colonisé qu'à la fin du dix-neuvième.

Mais citons l'acte de cette concession, tel qu'on le retrouve aux "Régistres de la Tenure Seigneuriale", sous le régime français.

TENURE SEIGNEURIALE

No. 108, page 140.

A Charles-Nicolas-Joseph Damours.

Louis de Buade, etc......

Jean Bochart, etc......

A tous ceux qui verront les présentes, salut :—

Nous faisons connaître que sur requête à nous présentée par Charles Damours, écuyer, Sieur de Louviers, demandant qu'il nous plaise accorder à Charles Nicolas Joseph Damours, son fils, la concession d'un certain lac appelé Madapéguia, à une distance d'environ deux lieues de Matane, avec une lieue de profondeur tout autour du dit lac, et les îles, îlets qui se trouvent dans ce même lac, en fief et seigneurie, avec le droit de haute, basse et moyenne justice, et le droit de chasse, pêche et commerce avec les sauvages;

Nous avons, en vertu des pouvoirs qui nous ont été conjointement conférés par Sa Majesté, donné, accordé et concédé, et par ces présentes, nous donnons, accordons et concédons audit Charles-Nicolas-Joseph Damours, le fils, ledit lac appelé Madapéguia, avec une lieue de terre en profondeur tout autour dudit lac; pour en jouir et disposer pour lui, ses hoirs et ayants-cause, à toujours, en fief et seigneurie, avec le droit de haute, moyenne et basse justice, et le droit de chasse, pêche et commerce avec les sauvages dans laditte étendue de terre, sous la

condition de foi et hommage que ledit Sieur Charles-Nicolas-Joseph Damours, le fils, ses héritiers et ayants-cause, est tenu d'apporter au Château St-Louis, à Québec, le tout il tiendra sujet au droit coutumier à la Coutume de Paris, laquelle sera suivie sous ce rapport jusqu'à ce qu'il soit autrement ordonné par Sa Majesté; de plus à la condition que les présentes soient confirmées d'ici à un an; de conserver et faire conserver par les tenants tout le bois de chêne qui y pourrait être trouvé, pour la construction des navires, et qu'il donne avis à Sa Majesté ou à nous de toutes mines, minerais et minéraux qui y pourront être trouvés; qu'il fasse insérer semblables conditions dans les titres de concession de terrain qu'il pourra faire, et aussi que les concessionnaires soient obligés de tenir feu et lieu sur leur terre, et à défaut, il rentrera, de plein droit, dans la possession de ses terrains; qu'il laisse sur ledit terrain tous les chemins et passages nécessaires; le tout suivant la volonté et le plaisir de Sa Majesté.

En foi de quoi nous avons signé la présente commission et fait apposer notre sceau et armes, et de tout contresigné par nos Secrétaires.

Donné à Québec, ce vingt-sixième jour de mai, mil six cent quatre-vingt-quatorze.

(Les Signatures).

Nous avons tenu à citer au complet ce long document, à cause de sa saveur d'antiquité, et surtout parce qu'il est le premier dans l'histoire de notre pays où il soit fait mention du lac Matapédia. On voit qu'à l'origine, on le nommait le lac *Madapéguia.* Rien d'étonnant donc si nous entendons parfois des anciens lui donner à peu près cette dernière prononciation.

En lisant cet acte officiel, nous avons remarqué que le seigneur était tenu d'apporter foi et hommage devant le Gouver-

neur, au Château St-Louis, à Québec, conformément au droit coutumier à la Coutume de Paris... Charles-Nicolas-Joseph Damours se conforma-t-il à cette prescription? Peut-être que oui, mais on n'en trouve nulle preuve. On sait cependant que lorsque cette formalité s'accomplissait, sous le régime français, on ne manquait pas d'en dresser un acte authentique qui donnait la description complète du titre du seigneur rendant foi et hommage. Il est intéressant de lire ce régistre des "Actes de Foye et Hommage", au temps de la Tenure Seigneuriale: on y trouve l'histoire de toutes nos seigneuries de la Province de Québec. D'où vient qu'on n'y voit pas que le seigneur Damours soit allé lui aussi au Château St-Louis, porter foi et hommage au gouverneur? Il est un peu surprenant que la Cour Supérieure, siégeant à Rimouski, pour l'étude de cette affaire compliquée de la seigneurie Damours, dans la fameuse cause Bartholomew-Gagnon-D'Amours, dans les années 1881 et suivantes, n'aît pas tenté d'approfondir cette question. Là peut-être était la solution de tout le litige. On s'expliquerait mieux comment Jean-Baptiste Raymond est devenu propriétaire de ce domaine, si l'on supposait que la concession de Louis de Buade et de Jean Bochart n'a pas eu d'effets, par suite du défaut d'accomplissement, par le concessionnaire, d'une de ses clauses principales. Mais nous aurons occasion de revenir sur ce sujet.

D'après les lois en vigueur, avons-nous dit plus haut, le seigneur, sous peine de forfaiture, devait concéder dans les trois ans. Le seigneur Damours ne concéda certainement pas. La loi fut-elle appliquée dans sa rigueur? ou y eut-il des "accommodements avec le ciel", comme pour tant d'autres seigneurs? Tant que cette affaire n'aura pas été tirée au clair, on pourra bien supposer tout ce que l'on voudra... Comme nous le verrons plus loin, tout est permis en matière de supposition dans

cette question qui a occupé la Cour Supérieure du District de Rimouski, pendant deux ans, et qui n'a pas été réglée d'une façon bien concluante, semble-t-il.

ART. 3—*Les prétendus seigneurs du Lac Matapédia, jusqu'en* 1881. — *Deux théories à ce sujet.*

On ne trouve donc nulle part l'Acte de Foi et Hommage que Charles-Nicolas-Joseph Damours aurait dû prêter, dans l'année qui suivit la concession de son fief. On ne voit pas non plus qu'il ait fait acte quelconque de propriétaire. Le seul document officiel qui pourrait lui donner un titre, est l'acte de concession de Louis de Buade et de Jean Bochart, que nous avons cité dans l'article précédent. C'est déjà quelque chose, mais ce n'est peut-être pas suffisant.

En 1881, il a été prouvé, devant la Cour Supérieure du District de Rimouski, que Charles-Nicolas-Joseph Damours mourut en 1728, âgé de trente-cinq ans, laissant cinq enfants: deux fils et trois filles. S'il eût été, à cette époque, propriétaire du domaine de la Matapédia, il semble que ses enfants lui auraient succédé dans la possession de cette partie de son héritage. Mais on ne trouve nulle part qu'ils lui succédèrent. Quand une seigneurie changeait de mains, sous le régime français, le nouveau propriétaire devait à son tour prêter serment de foi et hommage et faire inscrire son titre dans le Régistre qui servait à cette fin. Mais on ne trouve pas plus l'"Acte de Foye et Hommage" des enfants de notre premier seigneur ou de leur tuteur, qui celui même de leur père... On a répondu à cette objection en disant que Charles-Nicolas-Joseph Damours est mort intestat et que ses enfants, ou bien sont entrés plus tard en religion, ou bien sont morts jeunes, ou sans laisser eux-mêmes de descendance. Ces prétentions n'ont pu cependant être prouvées devant la Cour Supérieure du District de Rimouski.

Et même dans le cas où elles l'auraient été, il subsisterait encore une autre difficulté non moins grande. Le seigneur primitif avait un frère, Jean-Baptiste Damours, qui vivait alors. Comment se fait-il que ni lui ni ses enfants, devenus, par sa mort, ses héritiers légaux, n'ont songé à faire valoir et à réclamer leurs droits à la possession de ce domaine? S'ils l'ont fait alors, où en trouve-t-on la preuve? Encore ici, le "Régistre des Actes de Foye et Hommage" est absolument muet.

Et il n'est plus question de la seigneurie du Lac Matapédia, avant le 18 avril 1804. A cette date, un nommé Patrick Langan fait une déclaration, *sous seing privé*, attestant qu'il a acquis ce domaine du shérif du district de Québec, en 1797, d'une vente faite aux enchères publiques, en exécution d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, contre le Sieur Jean-Baptiste Raymond, de la paroisse de la Tortue, à la poursuite du Sieur McKindlay, marchand de Montréal.

N'insistons pas sur le caractère de cette *déclaration sous seing privé*, et cherchons plutôt si les faits qu'elle contient sont bien véridiques. Jules D'Amours les a contestés, en 1881, et a qualifié toute cette déclaration de "frauduleuse". Cette vente par shérif n'a jamais eu lieu, a-t-il prétendu, mais on l'a imaginée uniquement pour se forger un titre de propriété. La Cour n'a pas jugé à propos d'enquêter sur ce point, pour des raisons que nous donnerons dans un autre article.

Pour nous, il nous a semblé que nous devions mettre tout en oeuvre pour tâcher d'éclaircir cette affaire embrouillée et nous avons fait de multiples démarches qui n'ont pas eu tout le succès que nous espérions. Voici cependant ce que nous avons pu trouver.

Il est sûr qu'il a existé un Jean-Baptiste Raymond sur le compte duquel il paraît difficile d'avoir d'autres renseigne-

ments que ceux qui suivent. En 1797, il était poursuivi par John McKindlay, pour le recouvrement d'une somme de 263 L., 4 S. et 2 D., avec les intérêts, pour marchandises vendues et livrées. Le 20 février, le défendeur était condamné et le demandeur obtenait jugement contre lui. Par bref émis le 9 mars de la même année, le shérif reçut ordre de saisir ses immeubles. Mais, le 11 du même mois, l'officier public fit rapport que le défendeur n'avait aucune propriété foncière dans son district. Le 1er avril, un autre bref ordonnait au shérif d'opérer la saisie de ses biens meubles. Encore cette fois, le fonctionnaire répondit que le Sieur Raymond n'avait aucun bien saisissable dans le district de Montréal. (1)

Et c'est tout ce que l'on trouve dans le dossier McKindlay-Raymond, aux Archives Judiciaires du District de Montréal. Le défendeur avait peut-être des biens, dans le district de Québec, puisque c'est là que la seigneurie est censée avoir été vendue. Nous avons fait faire des recherches aux archives de ce district, et voici ce qu'on nous a répondu. Le jugement de la Cour du Banc du Roi condamnant Jean-Baptiste Raymond est introuvable, et il n'en est nullement question dans les documents judiciaires qui y sont conservés ou catalogués. L'original de l'acte de vente par le shérif, de la seigneurie du Lac Matapédia ne s'y trouve pas plus. On n'en a pas même de copie, et il n'est fait mention nulle part, dans ces archives, de cette vente qui aurait donné un titre à Patrick Langan et à ses successeurs. "L'explication que nous pourrions en donner, nous écrit M. le Shérif Blouin, de Québec, serait que ces pièces auraient été perdues ou brûlées au cours de l'un des incendies qui, à deux reprises différentes, ont détruit en grande partie

(1) Nous devons ces renseignements à la bienveillance de M. E. Z. Massicotte, Archiviste du Palais de Justice du District de Montréal.

les archives du Palais de Justice de Québec". L'explication est plausible, mais comment se fait-il alors que M. Bartholomew a produit, devant la Cour Supérieure de Rimouski, en 1881, une prétendue copie de ce titre de shérif? Où l'avait-il prise cette copie que Jules D'Amours a qualifiée de frauduleuse? Et, à défaut du contrat du shérif, comment se fait-il que la vente elle-même n'a pu être prouvée autrement que par une affirmation appuyée sur aucune pièce justificative ?

Nous ne voulons rien insinuer, mais il nous semble qu'il n'est pas injuste d'affirmer que le titre de Patrick Langan est bien loin d'être clair. De deux choses l'une: ou la vente judiciaire de 1797 a eu lieu, comme l'a prétendu Bartholomew; ou elle est un faux, comme l'a affirmé Jules D'Amours. Si elle a eu lieu, Jean-Baptiste Raymond était bien vraiment détenteur de la seigneurie, à cette date. Mais d'où lui venait lui-même son titre de propriété? Comment était-il devenu seigneur du Lac Matapédia ?... Cette fameuse vente judiciaire, si elle a eu lieu, peut bien avoir donné un titre à Langan; mais elle n'a pu en donner à Raymond. Et que vaut ce titre de Langan si l'autre manque? Voilà la première alternative. — Si maintenant la vente en question n'a pas eu lieu, comme l'a affirmé Jules D'Amours, si c'est tout simplement un faux inventé par Langan, pour se faire un titre, il est de toute évidence qu'elle n'a pu lui conférer aucun droit de propriété, pas plus qu'à ses successeurs.

Il est difficile de ne pas se sentir étrangement impressionné, quand on étudie cette question à la lumière des témoignages qui ont été rendus lors de ce fameux procès. On s'explique mieux alors cette opinion, émise tant de fois, et surtout pendant l'instruction de cette cause, que la seigneurie du Lac Matapédia devait être à cette époque la propriété du Département des Terres de la Couronne. Voici des faits qui sembleraient

donner au moins un peu de vraisemblance à cette théorie qui vaut peut-être autant que les deux autres.

1° Jamais, dans tous les documents officiels ayant trait à la Vallée de la Matapédia, depuis 1824 jusqu'à 1874, il n'a été fait mention de la seigneurie du Lac Matapédia. Qu'on relise tous les actes publics qui se rapportent à la construction du Chemin Kempt d'abord, et plus tard à celle du Chemin Matapédia, et on ne trouvera nulle part que ce territoire ait été considéré comme une seigneurie. On paraissait le croire tout simplement un terrain de la Couronne.

2° Bien plus, le Gouvernement du pays trace ses routes, sans s'occuper de s'entendre avec le propriétaire. Quand un Gouvernement fait une expropriation, il ne manque pas au moins d'en informer le principal intéressé... Mais, dans le cas présent, il a agi en propriétaire, maître chez lui.

3° Le Gouvernement du Canada ne s'est pas contenté de construire ses routes sans consulter le propriétaire de la prétendue seigneurie, mais encore il a donné de ce domaine à qui il a voulu et autant qu'il lui a plu. A Pierre Brochu, à la tête du lac Matapédia, il a fait une concession de trois cents âcres en superficie. A Marcel Brochu, à la décharge du même lac, il a donné aussi un terrain considérable. Et, fait assez curieux, Bartholomew ne réclame pas ces deux terrains, dans son action contre Holbrook. Lors de la vente par le shérif Fournier, en 1874, ils sont même exceptés, et droit de préemption est enrégistré dans le titre du shérif, en avril 1875, en faveur de Pierre et de Marcel Brochu.

4° Enfin, le témoignage unanime des habitants qui ont vécu dans la Vallée de la Matapédia, de 1830 jusqu'à ces dernières années, donne, d'un commun accord, ce vaste territoire à la Couronne. En voici des preuves. En 1881, deux vieillards de soixante-quinze ans, qui avaient travaillé à la construction du

chemin Kempt, en 1830, viennent jurer qu'ils n'ont jamais entendu parler de la Seigneurie du Lac Matapédia, avant ces dernières années, et que, lors de la construction de cette route, c'était l'opinion commune que ces terrains appartenaient à la Couronne. Nos lecteurs pourront d'ailleurs lire ces deux témoignages, dans l'Appendice, à la fin de ce travail. Plus tard, même après le décret du shérif Fournier, de nombreux colons viennent s'établir dans la seigneurie, malgré les protestations de Bartholomew et de son agent. Beaucoup de ces premiers habitants vivent encore, soit dans la paroisse de Val-Brillant, soit dans celle d'Amqui; et quand on leur demande: "A qui croyiez-vous alors que cette seigneurie appartenait?" ils répondent sans hésiter: "A la Couronne! et c'est pourquoi nous ne voulions pas prendre de titre des prétendus seigneurs". En 1902, un groupe considérable de colons d'Amqui, qui avaient à se plaindre des nouveaux seigneurs du Lac Matapédia, firent de nombreuses requêtes à Sir Wilfrid Laurier, alors Premier Ministre du Canada, le suppliant d'user de toute son influence pour faire retourner cette seigneurie à "son légitime propriétaire, le Département des Terres de la Couronne".

Est-ce que tous ces faits, avec bien d'autres qui ne manqueront pas de frapper le lecteur quand nous ferons l'historique de la cause, ne donnent pas au moins un peu de vraisemblance à cette opinion? La Cour Supérieure, après étude de la question, en a jugé autrement, répondra-t-on. Non, la Cour Supérieure n'a pas eu à se prononcer et ne s'est pas prononcée sur cette alternative, la Couronne n'étant pas en cause. Le Tribunal avait à décider en faveur de Bartholomew ou de D'Amours. Le premier avait un titre, peut-être plus ou moins clair, pendant que le second n'en avait pas du tout. Le premier était en possession; le second, pour posséder à l'exclusion du premier, émettait des prétentions qu'il n'a pu prouver. La Cour a renvoyé

son action et a laissé le premier maître du champ de bataille. Mais que serait-il arrivé, si la Couronne était venue à son tour réclamer des droits de propriété ?

Qu'on nous permette à ce sujet, de citer un extrait du "Bulletin des Recherches Historiques" (Année 1911, pge. 364).

"*On remarque avec étonnement*, (c'est nous qui soulignons), comme certains successeurs des premiers concessionnaires de Matane et du Lac Matapédia ont été substitués l'un à l'autre. Pour les autres seigneuries du district de Rimouski, les mutations s'opéraient par vente librement consentie, donation au décès, ou encore "troc à troc", mais jamais par l'intervention du shérif. Pour la seconde fois, à une trentaine d'années d'intervalle, l'officier ministériel mit le fief du Lac Matapédia en vente, et George Bartholomew, un banquier de Hartford, dans le Connecticut, s'en porta adjudicataire. Le banquier Yankee, devenu seigneur canadien, n'a jamais voulu concéder la plus petite parcelle de son domaine, à aucun prix..."

Et il y a lieu de s'étonner, en effet ! En tout cas, avouons que tout cela n'est pas clair et qu'il est vraiment malheureux que la Couronne n'ait pas été mise en cause, dans cette affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours. Mais, encore une fois, ce n'est qu'un doute que nous émettons ici. Qu'on nous permette maintenant de donner les deux théories de Bartholomew et de Jules D'Amours sur la succession des seigneurs dans ce domaine du Lac Matapédia.

VERSION BARTHOLOMEW :

D'après Bartholomew, le seigneur primitif, Charles-Nicolas-Joseph Damours, décédé en 1728, aurait laissé une descendance dont serait issue Dame Françoise Damours, épouse de Sieur

Jean-Baptiste Raymond, marchand de la paroisse de la Tortue, dans le District de Montréal. (1)

Le 3 août 1797, le Sieur Jean-Baptiste Raymond était seul propriétaire de la seigneurie, tant par lui-même que par son épouse Dame Françoise D'Amours. A cette date, ce domaine fut vendu par ordre de cour, par le shérif du district de Québec, en exécution d'un jugement de la Cour du Banc du Roi, porté contre le dit Jean-Baptiste Raymond, à la poursuite du Sieur John Mc-Kindlay, marchand de Montréal.

Patrick Langan s'en porta acquéreur. Le 18 avril 1804, comme on le voit au Vol. III des "Actes de Foi et Hommage", il fit une déclaration sous seing privé, à Montréal, dans laquelle il attestait avoir acquis cette seigneurie deux-tiers pour lui et un tiers pour John McKindlay, qui l'a payé. En 1797, John Mc-Kindlay et Patrick Langan étaient co-propriétaires de ce domaine.

En 1831, Patrick Langan cédait par testament sa part à ses trois filles: Charlotte, épouse de Henry-George Forsyth, marchand de Québec; Maria, épouse de Archibald Kennedy Johnson; et Julia, épouse de James Leslie, marchand de Montréal. John Mc-Kindlay, propriétaire de l'autre tiers, résidait alors à Edimbourg, en Ecosse.

Le 26 janvier 1855, John Mc-Kindlay était mort en Ecosse laissant sa part à James Leslie. Maria Langan, épouse de Archibald Kennedy Johnson était décédée elle aussi, laissant sa part à sa soeur Julia, épouse de James Leslie. Ce dernier et Henry-Georges Forsyth, restaient donc, par leurs femmes, les deux propriétaires de la seigneurie. A cette date, ils la vendirent à Alfred Gill, Ecuyer, de Hartford, Connecticut.

---

(1) Ceci n'a cependant pas été prouvé.

Le 13 août 1858, Alfred Gill la transporta à George Ward Bartholomew.

Le 15 août 1872, G. W. Bartholomew la revendit à George O. Holbrooke, aussi de Hartford, Connecticut.

Georges O. Holbrooke, ayant négligé de payer Bartholomew, celui-ci lui fit un procès devant la Cour Supérieure du district de Québec. Le 6 novembre 1874, la Cour ordonnait la vente par shérif de cette propriété. La vente eut lieu le 30 décembre de la même année. Bartholomew racheta la seigneurie au nom de son fils, pour la somme de $20,000.00. Citons plutôt le titre du Shérif Fournier qui exécuta cette vente.

Province de Canada.
District de Rimouski.

A tous ceux qui ces présentes verront,

Achille Fournier, Ecuyer, Shérif du district de Rimouski, dans la Province du Canada,

Salut :

VU QUE, le sixième jour de novembre mil huit cent soixante-quatorze, un certain Bref de *Venditioni Exponas* a été émané de la Cour Supérieure de Sa Majesté dans et pour le district de Québec, à la poursuite de George Ward Bartholomew, Ecuyer, Gentilhomme, de la cité de Hartford, dans l'Etat du Connecticut, un des Etats-Unis d'Amérique, Demandeur, contre George O. Holbrook, Ecuyer, Gentilhomme, de la dite cité de Hartford, dans l'Etat du Connecticut, un des Etats-Unis d'Amérique, maintenant dans la cité de Québec, Défendeur; la dite poursuite sous le numéro deux mille cent vingt-sept, à moi adressé et remis en la forme que requiert la loi, pour être exécuté; en vertu duquel dit Bref, Je Shérif, susdit, ai saisi et vendu comme appartenant au défendeur,

l'immeuble suivant désigné en l'avis du Shérif sous le numéro deux :

Toute cette étendue de terre ci-devant formant et connue sous le nom de la Seigneurie du Lac Matapédia, savoir : le dit lac Matapédia avec une lieue de terre de profondeur tout autour du dit lac, ensemble les Isles et Islets qui se peuvent trouver sur icelui, situé dans le comté de Rimouski, Province de Québec, le dit lac se déchargeant par la rivière du même nom dans la rivière Ristigouche, avec tous les endroits y-attenants, circonstances et dépendances, le tout maintenant en franc et commun soccage, borné alentour aux terres du domaine de la Couronne, sous la réserve du droit de préemption en faveur de Marcel Brochu, Joseph Poirier, Auguste Poirier, Philippe Renouf, Barthélémi Fréchette, et les héritiers de feu Pierre Brochu, pour les terrains qu'ils occupent dans la dite ci-devant Seigneurie du Lac Matapédia ;

Et vu que Moi, le dit Shérif, (les dites prémisses ayant été saisies et prises en exécution comme susdit) et ayant fait annoncer icelles dans la Gazette de la Province de Québec et crier à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jérôme de Matane, pour être vendues et adjugées au plus haut enchérisseur, au bureau du régistrateur pour le district d'enrégistrement du comté de Rimouski, à St-Jérôme de Matane, le trentième jour de décembre dernier, et les dites prémisses étant offertes alors en vente en la manière accoutumée, au lieu susdit, le dit George Ward Bartholomew, le demandeur sus-nommé étant le dernier et le plus haut enchérisseur, est devenu l'acquéreur d'icelle, moyennant le prix de vingt mille piastres courant.

SOYEZ EN CONSEQUENCE informés que moi, le dit Achille Fournier, Shérif comme susdit, pour et en considération de la dite somme de vingt mille piastres courant par le dit George Ward Bartholomew entre mes mains payée et

dont quittance est par le présent reconnue, lors de ou dès avant les scellés et remise des présents;

J'ai engagé, vendu et assigné et en vertu du dit Bref de *Venditioni exponas* et de mon dit office de Shérif et de ces présentes, en autant qu'il est en moi et que je puis légalement, engage, vends et assigne au dit George Ward Bartholomew les dites prémisses et accessoires attachées à icelles, telles que ci-dessus désignées, dans l'état où elles se trouvaient le dit trentième jour de décembre dernier, date de l'adjudication d'icelles sans égard aux détériorations ou augmentations qui sont survenues depuis la saisie d'icelles, de plus sans garantie quant à la contenance du dit immeuble, et aussi tous et chacun les droits, intérêts, titres, propriété, prétentions et réclamations quelconques de moi, le dit Shérif de, dans ou sur les dites prémisses, ainsi que chaque part ou portion d'icelles et généralement tous les droits inhérants au dit immeuble, que le dit saisi pouvait exercer ainsi que les servitudes actives attachées à icelui: Pour avoir et posséder, le dit George Ward Bartholomew, ses hoirs et ayants-cause, les dites prémisses et accessoires pour le seul et propre usage, utilité et bénéfice de propriétaire le dit George Ward Bartholomew, ses hoirs et ayants-cause à toujours; à la charge de tels devoirs, rentes et prestations auxquelles sont sujettes les dites prémisses.

EN FOI DE QUOI, Je, le dit Shérif, ai apposé aux présentes mon seing et sceau, en la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, ce sixième jour d'avril, dans la trentième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la Grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, et dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante et quinze.

(Signé) A. FOURNIER, Shérif.

G. W. Bartholomew acquit donc, pour son fils, la Seigneurie du Lac Matapédia, au mois de décembre 1874. En 1875, comme nous le verrons dans l'article suivant, il fut troublé dans la paisible possession de son domaine.

Enfin, le 26 août 1881, il la transportait, pour la somme de $35,000.00, à la Cie King Bros., formée de Charles King, de Lister, James King, de Québec, et Edmund-Alexander King, de St-Pacôme.

Voilà, d'après G. W. Bartholomew et son plaidoyer dans la fameuse cause, la succession complète des seigneurs du Lac Matapédia, depuis l'origine jusqu'à 1881. Il y aurait ici bien des remarques à faire; mais, pour plus de clarté, nous y reviendrons plus tard, après que nous aurons exposé la version D'Amours.

VERSION D'AMOURS :

La version Jules D'Amours est beaucoup moins compliquée. D'après lui, tous ces titres de Bartholomew sont frauduleux et de nulle valeur.

Le seigneur primitif, Charles-Nicolas-Joseph Damours, mort intestat, aurait laissé des enfants, morts eux-mêmes sans descendance ou qui seraient entrés en religion. Par suite, la seigneurie du Lac Matapédia aurait passé aux héritiers de Jean Damours, frère du concessionnaire, et de lui à ses descendants.

Le représentant de Jean D'Amours avoue cependant au tribunal qu'il n'y a que vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis 1855 à peu près, qu'on parle de cette seigneurie dans sa famille, et que ce n'est qu'en 1875, qu'il a commencé à réclamer ses droits de propriétaire.

Voilà, les deux théories sur cette question embrouillée. A tout prendre la version D'Amours vaut bien l'autre. Elle a au moins l'avantage de n'être pas hérissée de circonstances

inexplicables que nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer, quand nous ferons le résumé de la cause.

ART. 4—*Préliminaires de l'affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours.*

Le 30 décembre 1874, avons-nous dit plus haut, la seigneurie du Lac était vendue par ordre de cour, à la poursuite du Sieur W. Bartholomew, qui s'en porta lui-même adjudicataire, au nom de son fils, pour la somme de $20,000.00.

Ces procédures avaient fait quelque bruit et attiré l'attention des familles D'Amours, de Trois-Pistoles, qui croyaient avoir des droits à la possession de ce domaine. Le temps était venu pour elles de protester publiquement contre les prétentions de G. W. Bartholomew qu'elles avaient toujours considéré, depuis vingt ans, comme un usurpateur. Aussi, en avril 1875, l'avis suivant fut affiché dans les endroits publics du voisinage, et jusque dans la seigneurie elle-même, sur les bords du grand chemin Matapédia.

AVIS PUBLIC

Les soussignés donnent par le présent, Avis Public que :

1° La Seigneurie du Lac Matapédia, dans le Comté de Rimouski, fut accordée et concédée à feu Charles-Nicolas-Joseph D'Amours, le 26 mai 1694;

2° Qu'ils sont les héritiers et représentants du dit feu Chs. N. J. D'Amours, et partant qu'ils se prétendent, comme ils se sont toujours prétendus, les propriétaires de la dite Seigneurie;

3° Que depuis quelques années, certaines personnes, au mépris des droits des soussignés, se prétendant propriétaires de la dite Seigneurie ont injustement troublé les soussignés;

4° Que pour faire cesser ce trouble, les soussignés se sont adressés au Procureur-Général et à l'Exécutif de la Province de Québec;

5° Qu'en attendant leur décision, toutes personnes coupant des bois, enlevant des matériaux quelconques, ou s'établissant dans la dite Seigneurie du Lac Matapédia, le feront à leurs risques et périls, et tous paiements faits à qui que ce soit, pour les dits bois, matériaux, achats ou loyers de terrains, ne seront pas reconnus par les soussignés; tels paiements étant encore aux risques et périls de ceux qui les feront.

Trois-Pistoles, Avril 1875.

(Signé) LES HERITIERS D'AMOURS.

En même temps, les intéressés, dont les noms étaient: Jules, Joseph, Vincent, Etienne, Hippolyte, Philias et Cirice D'Amours, par acte passé devant le notaire **Mathias Michaud**, de Trois-Pistoles, se choisissaient un Procureur ou représentant dans la personne de Jules D'Amours.

Cependant les colons commençaient à arriver dans les limites de la seigneurie, à Amqui et à Val-Brillant, alors Cedar-Hall. Pendant que les Héritiers D'Amours faisaient valoir leurs prétentions, Bartholomew défendait les siennes. En 1878, par l'intermédiaire de son agent, le Notaire Pierre R. Gauvreau, de Rimouski, il donna ordre à tous les colons de la seigneurie de déguerpir. Quelques-uns demandèrent des concessions de lots qui leur furent refusées. D'autres prirent peur et quittèrent au plus tôt. Plusieurs vendirent leurs améliorations à un prix nominal et s'enfuirent. Enfin, d'autres, ceux de Val-Brillant surtout, tinrent tête à l'orage et restèrent sur leurs terres. "Laissons, se disaient-ils, la question du pro-

priétaire véritable se régler devant les tribunaux, puisqu'il y a contestation. Il sera encore temps alors de prendre un titre, si ce terrain n'appartient pas à la Couronne".

Mais si Bartholomew refusait absolument de concéder, les Héritiers D'Amours au contraire voulaient forcer les colons à prendre des titres. Et de fait, ils vendirent un certain nombre de lots. Le 10 août 1880, Jules D'Amours, leur Procureur, par acte passé devant le notaire M. Michaud, de Trois-Pistoles, "vend, cède et abandonne à Sr. Cyrille Rioux, cultivateur de la "paroisse de Ste-Françoise, une terre située dans la dite sei- "gneurie, à l'endroit appelé Cedar-Hall, à l'ouest du lac Mata- "pédia, contenant trois arpents de front sur vingt-huit arpents "de profondeur, bornée en avant, à l'est, au dit lac Matapédia; "en arrière, à l'ouest au bout de la dite profondeur; d'un côté, "au nord, à un nommé Brochu, et de l'autre côté au sud, à Jo- "seph Denis, occupant". Et le 16 mai 1903, le notaire J.M. Michaud de Trois-Pistoles, certifie qu'il a "fait seize autres actes "de même nature, consentis par le même, en faveur de divers "acquéreurs d'Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, en juin 1880".

Au nombre de ces dix-sept concessionnaires, se trouvait un nommé Joseph Gagnon, qui vint s'établir à Cedar-Hall, en 1879, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Bartholomew protesta contre lui comme contre tous les autres, par l'intermédiaire de son agent, le notaire Gauvreau. Mais les colons ne bougeaient pas. Bartholomew sentit peut-être qu'il commençait à perdre du terrain et que son affaire n'était pas claire... En tout cas, en 1881, il vendait sa seigneurie à la Cie King Bros.

Ceux-ci prétendant être maîtres chez eux, voulurent à leur tour forcer tous les occupants des lots à prendre des titres d'eux. Nouveau refus de la part des colons, qui, pour la plupart, avaient des contrats de vente de Jules D'Amours, ou qui

croyaient tout simplement que ces terres appartenaient à la Couronne.

C'est alors qu'il y eut du bruit dans Landerneau... Les King forcèrent Bartholomew d'agir. Celui-ci intenta une poursuite à Joseph Gagnon, qui, à son tour, mit Jules D'Amours en cause. C'est l'affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours, qui occupa la Cour Supérieure de Rimouski, de 1881 à 1883 et dont nous allons réveiller quelques échos dans le paragraphe suivant.

ART. 5—*L'Affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours. — Les plaidoyers en cette cause. — Jugement de la Cour.*

Voici d'abord le plaidoyer de Bartholomew, Demandeur en cette cause :

"Il est écuyer, gentilhomme, de la cité de Hartford, Connecticut, et se plaint de Joseph Gagnon, Hôtellier, de la paroisse de Ste-Flavie. Il représente à La Cour :

"Qu'il est le seul et véritable propriétaire de la Seigneurie du Lac Matapédia, pour l'avoir acquise, au prix de vingt mille piastres à une vente par Shérif, faite à Matane, le 30 décembre 1874, dans une cause intentée devant la Cour Supérieure, pour le district de Québec, dans laquelle le présent Demandeur était aussi Demandeur, et George O. Holbrooke, Défendeur, tel que le tout appert du titre du shérif Fournier, en date du 6 avril 1875, et dûment enrégistré, le 9 avril 1875;

"Que le dit George Holbrooke, possédait cette seigneurie, à la date de cette vente judiciaire, en vertu d'un acte de vente à lui consenti par George M. Bartholomew, devant Maître P. Ls. Gauvreau, notaire, fait et passé en la cité de Montréal, le 15 août 1872 et dûment enrégistré;

"Que le dit George M. Bartholomew était alors propriétaire de cette seigneurie pour l'avoir acquise de Alfred Gill, de Hartford, par acte sous seing privé, reçu à Hartford, devant N. Shipman, notaire, le 13 août 1858, les signatures au bas de cet acte ayant été reconnues par Pierrepont Edwards, Vice-Consul britannique, à New-York, le 18 août de la même année, le dit acte dûment enrégistré le 25 août de la même année, au bureau d'enrégistrement de Rimouski, *l'original du dit acte de vente étant perdu maintenant.*

"Que le dit Alfred Gill avait acquis cette seigneurie de Charlotte Langan, de Marie Johnson Langan, et de Dame Julia Langan, dûment autorisées par leurs maris, et de John Mc-Kindlay, par actes passés devant le notaire J. G. Clapham, de Québec, en date du 26 janvier 1855.

"Que ces trois derniers actes ci-dessus mentionnés ont été enrégistrés au bureau du comté de Rimouski, le 19 février 1855.

"Que les dites Dames Langan étaient héritières de feu Patrick Langan, leur père, qui avait acquis la dite seigneurie suivant titre du shérif de Québec, le 28 septembre 1797, par son ministère, en vertu d'un bref d'exécution émané à la poursuite du dit John Mc-Kindlay, contre un nommé Jean-Baptiste Raymond, de la Tortue, dans le District de Montréal;

"Que les dites Dames Langan ou leurs maris ont, à la date du 19 janvier 1855, obtenu du gouvernement de la Province du Canada des lettres patentes de commutation de tenure en franc et commun soccage pour la dite seigneurie, lesquelles lettres patentes ont été dûment enrégistrées;

"Que le dit Demandeur, tant par lui-même que par ses auteurs, est en possession publique et paisible, depuis au-delà de trente ans, avec de bons titres, de la dite seigneurie et que ses titres n'ont jamais été contestés;

"Que différents arpentages et procès-verbaux de bornage et de chaînage ont été faits pour cette seigneurie, à sa demande, et celle du gouvernement de la province de Québec, et notamment un procès-verbal de bornage et de chaînage, fait par l'arpenteur Louis I. D'Auteuil, arpenteur provincial, en date du 1er septembre 1869, fait à frais communs et approuvé par le Commissaire des Terres de la Couronne, qui, de ce fait, a reconnu M. Bartholomew comme seul propriétaire de cette seigneurie.

"Que le Défendeur, Joseph Gagnon, s'est emparé illégalement et détient une terre située dans les limites de cette seigneurie, à l'endroit appelé Cedar-Hall..., la dite terre de la valeur de cinq cents piastres.

"Pourquoi le Demandeur conclut à ce que cette Honorable Cour le déclare propriétaire de la dite terre et à ce que le Défendeur soit condamné à déguerpir, etc...

DIONNE & TESSIER,

Procureurs du Demandeur.

Faisons maintenant le plaidoyer de Jules D'Amours, le Défendeur en garantie, et Intervenant, et sa réponse aux Articulations de faits du Demandeur. Il représente à la Cour que:

"1° La seigneurie du Lac Matapédia a été concédée en 1694, à Charles-Nicolas-Joseph D'Amours de Louviers; et que l'acte de concession de ce fief a eu son plein et entier effet et arrêté, suivi de tradition et que le dit titre a été imprimé et publié par ordre de l'Assemblée Législative du Canada en même temps que les autres titres de concession des seigneuries, en ce pays, en l'année 1851.

"2° Que Charles-Nicolas-Joseph D'Amours est né du mariage de Charles D'Amours et de Marie-Anne Genaple, sa femme, le 1er juillet 1692.

"3° Que Charles-Nicolas-Joseph D'Amours a épousé, le 20 mars 1717, Delle Angélique Hyacinthe Rouer de Villeraye, fille du Sieur Augustin Rouer de Villeraye, conseiller au Conseil Supérieur, et de Dame Louise LeGardeur de Tilly.

"4° Que le dit Charles-Nicolas-Joseph D'Amours est décédé vers le 17 avril 1728, et qu'il a été enterré sous le nom de Charles Louvière, à l'âge d'environ 35 ans.

"5° Que le dit Charles-Nicolas-Joseph D'Amours n'a pas laissé d'enfants qui ont pu lui succéder dans la possession de ce domaine, étant morts jeunes, ou étant entrés en religion, ou enfin étant morts eux-mêmes sans descendance.

"6° Que par conséquent il n'a pas laissé de représentant en ligne directe et qu'il n'en existe plus.

"7° Que le dit C. N. J. D'Amours avait un frère nommé Jean, né en 1694.

"8° Que le dit Jean D'Amours a épousé en 1735 Marie-Jeanne Renoyer, veuve de Louis Boucher.

"9° Que de ce mariage est né un fils nommé Ambroise, le ou vers le 24 mai 1740.

"10° Que le dit Ambroise D'Amours a épousé, le 21 septembre 1763, Marie St-Laurent, fille de Joseph, de Rimouski.

"11° Que du dit Ambroise D'Amours et Marie St-Laurent est né un fils nommé Jean-Baptiste, dont l'extrait de baptême n'a pu être retrouvé; mais que ce nommé Jean-Baptiste D'Amours a épousé Elisabeth Boucher, le 5 septembre 1797.

"12° Que le dit J.-Bte D'Amours est décédé, le ou vers le 16 juin 1801, à l'âge de 29 ans, laissant un seul héritier, baptisé le 20 avril 1800, sous le nom de Saturnin.

"13° Que le dit Saturnin D'Amours a épousé, le 16 janvier 1827, Sophie Rioux.

"14° Que du dit Saturnin D'Amours est né Jules D'Amours, l'intervenant; que son père est décédé, et que par conséquent il se trouve le seul héritier du concessionnaire primitif de la seigneurie du Lac Matapédia.

"15° Que les droits de propriété du dit Charles-Nicolas-Joseph D'Amours, le concessionnaire primitif, à la dite seigneurie ont été souvent reconnus tant par la couronne que par les prétendus auteurs du demandeur en cette cause, et notamment dans un acte de remise *Surrender* par les dits héritiers prétendus de feu Patrick Langan, lesquels dans le dit acte se prétendent les représentants du dit Charles-Nicolas-Joseph D'Amours et lequel ils déclarent être leur prédécesseur; et par un acte de commutation par la Couronne en faveur des dits héritiers Patrick Langan, par laquelle la concession faite au seigneur primitif a été reconnue exister et être valable.

"16° Que ni le dit Charles-Nicolas-Joseph D'Amours ni aucun de ses héritiers ou représentants légaux n'ont jamais aliéné aucune partie quelconque de la dite seigneurie.

REPONSE AUX ARTICULATIONS DE FAITS DU DEMANDEUR.

"1° George Ward Bartholomew n'a jamais été propriétaire de la seigneurie pour les causes mentionnées plus haut, et il n'a aucun titre valable provenant du concessionnaire originaire ou de ses successeurs.

"2° La prétendue vente faite par le shérif du district de Québec et censée avoir été exécutée le 3 août 1917, n'a jamais eu lieu, n'a jamais pu être constatée, et si elle a eu lieu, elle est frauduleuse, nulle et illégale, le dit J. Bte Raymond n'ayant

jamais été, en aucune manière quelconque, en possession de la seigneurie et n'ayant jamais eu aucun droit à la posséder. Dans la prétendue copie du titre du shérif, il n'est pas même dit que le dit J.B. Raymond était seigneur, mais il est simplement déclaré que le shérif a saisi la dite seigneurie, comme appartenant au dit défendeur J. Bte Raymond. Cette vente ayant été faite *Super non domino et non pessidente* est une nullité absolue. De plus, cette vente n'a pas eu lieu à l'endroit où, suivant la loi, la vente judiciaire devait être faite, et n'a pas été précédée des annonces requises à la porte de l'église où la seigneurie est située.

"3° Dans les actes de *Surrender* du 4 mars et du 9 avril 1839, il n'est fait aucune mention de ce prétendu titre du shérif en faveur de Patrick Langan; ce titre n'a jamais été produit pour obtenir cette communtation, et n'a jamais été enrégistré.

"4° Lors des *Surrender* du 4 mars et du 9 avril 1839, les héritiers ou représentants de Patrick Langan et les fidéi-commissaires de John Mc-Kindlay n'étaient plus propriétaires depuis longtemps de cette seigneurie, les dits héritiers ou représentants ayant déjà aliéné tous les droits qu'ils pouvaient avoir, en faveur de Stephens Cummings, de Roxburry, Mass; et depuis cette date, ces prétendus droits ont toujours été possédés par le dit Cummings et ses ayants-droits. Et comme le dit Cummings et ses ayant-droits étaient citoyens américains, ainsi que le demandeur, ils ne pouvaient acquérir dans ce pays aucune seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice et à la condition de prêter foi et hommage au roi. Les dits actes de *Surrender* sont des actes faux, vu que les personnes faisant le *Surrender* n'étaient que les prête-noms du dit Stephens Cummings, faits constatés dans les actes de vente du 26 janvier 1855. De plus, l'acte de commutation est à la charge et avec

réserve de l'allégeance et foi et hommage, que ne peut porter ni prétendre le dit G. W. Bartholomew, sujet d'un pays étranger.

"5° L'acte de commutation de tenure, en date du 20 janvier 1855, n'a pu conférer aucun droit nouveau aux auteurs prétendus du demandeur, vu qu'à cette date la Tenure Seigneuriale était abolie.

"6° En supposant que Alfred Gill aurait vendu à G. W. Bartholomew, par acte sous seing privé, le 13 août 1858, le dit Bartholomew n'était plus propriétaire de cette seigneurie, lors de ce prétendu acte de vente par lui consenti à George O. Holbrook, le 15 août 1872, vu que par acte passé à New-York, le 4 septembre 1860, le dit George W. Bartholomew et son épouse avaient vendu la dite seigneurie à Ezra Clark, qui lui-même l'avait revendue à un nommé Alexander Knapp, de Londres, alors à New-York, par acte du 1er novembre 1860. Knapp, alors en possession de tous les titres de G.W. Bartholomew, a vendu un mille carré de la dite seigneurie, étant la partie communément appelée Amqui, à Charles McLean Cameron, pour une somme de 2,880 louis sterling, par acte du 23 avril 1872.

"7° Le dit George W. Bartholomew, lorsque le dit Cameron est venu au Canada, pour prendre possession de son terrain, ayant appris que Knapp avait vendu cette partie de la seigneurie, et n'ayant plus de titre quelconque, a eu recours à la fraude suivante. Par un acte passé devant le notaire Gauvreau, le 15 août 1872, il a vendu la seigneurie du Lac Métis et celle du Lac Matapédia à Geo. O. Holbrooke, pour la prétendue somme de $10,000.00. Or Holbrooke était un domestique de Bartholomew, et absolument insolvable. Holbrooke a consenti une obligation simulée en faveur de Bartholomew, devant le notaire Gauvreau, le 5 octobre 1872, par laquelle, il

a hypothéqué les deux seigneuries pour une somme de $60,000. en faveur du demandeur. C'est en vertu de cette obligation que celui-ci a obtenu jugement contre Holbrooke, et qu'il a pu obtenir le titre du shérif en date du 6 avril 1875. Grâce à ce titre, il n'a payé que les frais occasionnés par le décret. C'est ce titre obtenu ainsi frauduleusement que le demandeur invoque en cette cause. Holbrooke n'a jamais pris possession de la seigneurie. Bartholomew, ni aucun de ses prédécesseurs, n'ont jamais eu jouissance utile de ce domaine, et leurs droits n'ont jamais été reconnus par aucun des colons qui s'y sont établis depuis trente ans. Ils n'ont jamais fait aucune concession dans la seigneurie, ni aucun établissement quelconque. Le dit Bartholomew, avant la vente du shérif, ayant poursuivi George Neilson & Co., contracteurs sur l'Intercolonial, à titre de propriétaire de la dite seigneurie, n'a pu établir ses droits et son action a été renvoyée.

"8° Lors des bornages faits par l'arpenteur D'Auteuil, en 1867 et 1869, Bartholomew n'était aucunement propriétaire et ne pouvait avoir aucune prétention en ce sens, ayant vendu tous ses droits à Ezra Clark, lequel les avait revendus à Alexandre Knapp.

"9° Pour ces causes le Demandeur ne peut invoquer aucune prescription quelconque, et le titre du shérif, du 6 avril 1875, est nul et frauduleux, ayant été fait en outre *super non domino et non possidente*, la seigneurie appartenant alors à Jules D'Amours, représentant de Charles-Nicolas-Joseph D'Amours.

"10° Le dit Jules D'Amours a pris possession utile de la seigneurie depuis plusieurs années, y a fait de nombreuses concessions et ventes, notamment celle à Gagnon, le défendeur principal, et dès 1875, il a fait afficher et circuler des avis dans

la dite seigneurie, faisant connaître ses droits et ceux de ses co-héritiers, et faisant défense de les enfreindre.

J. N. POULIOT,
Procureur de l'Intervenant."

REPONSE DE BARTHOLOMEW :

Le Demandeur répond comme suit à l'intervention de Jules D'Amours :

"L'intervention de Jules D'Amours doit être renvoyée avec dépens, ainsi que son plaidoyer parce que :

"Ils ne sont fondés ni en fait ni en droit;

"Parce que lui, le Demandeur, est le seul représentant de C. N. J. D'Amours;

"Parce que J. B. Raymond sur qui la seigneurie a été vendue, en 1797, était alors seul propriétaire de ce domaine, tant par lui-même que par son épouse Dame Françoise D'Amours;

"Parce que les prétendus actes mentionnés dans le plaidoyer de Jules D'Amours: savoir la vente à Ezra Clark, à Alexander Knapp et à Charles Mc-Lean Cameron, sont faux, nuls et de nulle valeur et n'ont jamais existé. Que par conséquent ces prétendus actes n'ont jamais conféré un droit quelconque aux dits Clark, Knapp et Cameron; que ces derniers n'ont jamais eu la jouissance ou possession feinte ou réelle de la dite seigneurie, et ont souvent reconnu que les dits actes étaient faux; que d'ailleurs ils portent une date antérieure à la vente par le shérif, en date du 30 décembre 1874;

"Parce que, antérieurement à la dite vente par le shérif, le dit Cameron a fait une opposition réclamant la propriété de

la dite seigneurie en vertu des prétendus actes ci-dessus, et que son opposition a été renvoyée avec dépens.

"Parce que les prétendus actes ci-dessus n'ont jamais été enrégistrés suivant la loi;

"Parce que l'action de G. W. Bartholomew contre George Neilson & Co., mentionnée au plaidoyer de Jules D'Amours, a été renvoyée pour la seule raison que les procureurs du Demandeur n'avaient produit aucun de ses titres à l'appui de son action et avaient mis la cause en délibéré sur production d'une simple copie certifiée par le Régistrateur, de l'Acte de Vente par Alfred Gill à G. W. Bartholomew, en date du 13 août 1858, sans faire aucune preuve que *l'original du dit acte était égaré.*

"C'est pourquoi le dit Demandeur nie tous et chacun des faits allégués dans le plaidoyer de D'Amours et il conclut au renvoi de son intervention, avec dépens.

DIONNE & TESSIER,
Proc. Demandeur.

Puis on instruisit la cause. De nombreux témoins furent entendus de part et d'autre. Nos lecteurs trouveront dans l'Appendice, à la fin de ce volume, quelques-unes des pièces du dossier. On verra qu'il n'y a rien de bien lumineux dans la preuve du Demandeur pour défendre la validité des titres antérieurs au décret de 1875. La Cour n'y attacha pas d'importance, puisque Bartholomew n'avait pas à les débattre avec l'Intervenant. Tout ce qu'il importait pour celui-ci, c'était de prouver possession de sa part ou de celle de ses co-héritiers, avant ce décret. Comme il ne lui fut pas possible de le faire, la Cour devait renvoyer l'intervention. Et c'est ce qu'elle fit, le 10 janvier 1883, dans un jugement dont nous citons le texte complet.

G. W. BARTHOLOMEW,
Demandeur

vs

JOSEPH GAGNON,
Défendeur

et

JULES D'AMOURS,
Intervenant.

1883, Janv. 10.

Jugement sur intervention et sur plaidoyer de l'intervenant à l'action principale.

Considérant que le dit intervenant n'a justifié d'aucun titre à la propriété de la seigneurie du Lac Matapédia, par lui réclamée à la dite intervention, que loin que le dit intervenant ait établi que la propriété de la dite seigneurie originairement concédée par le roi de France à Charles-Nicolas-Joseph D'Amours, le 26 mai 1694, ait passé par droit de succession ab intestat aux collatéraux du dit concessionnaire qui seraient maintenant représentés par l'intervenant, il résulte des pièces produites par ce dernier que le concessionnaire a laissé à sa mort arrivée en 1728, une descendance directe composée des enfants suivants, savoir :

1° Généviève Charlotte, née en 1719 dont l'extrait mortuaire n'est pas représenté, ni le décès sans postérité aucunement constaté et dont la prétendue profession religieuse et le prétendu décès en religion, en l'an 1744 n'est pas suffisamment ou légalement établi par l'exhibit A. de l'intervenant (Art. 51, 70, 71, 72, 73, 74);

2° Marie-Hyacinthe, née en 1720;

3° Marie-Josephte, née en 1723, morte en religion en 1751 (Même chose que No. 1);

4° Louis, né en 1726;

5° Joseph, né en 1728, marié en 1758, dont les extraits mortuaires ne sont pas produits, ni le décès sans postérité aucunement établi;

Que le dit intervenannt n'a pas démontré, soit par les actes de l'état civil, soit, à leur défaut, par les régistres ou papiers de famille ou autres écrits, soit par témoins, par commune renommée, que les dits enfants du concessionnaire ou aucun d'eux fussent décédés sans laisser d'héritiers et hoirs de leurs corps, ainsi qu'allégué et que telle preuve lui incombait;

Attendu qu'il n'y a aucune présomption légale en faveur de l'obligation faite par lui à cet égard, et qu'au contraire, la présomption à défaut de preuves, est que les dits enfants ont eux-mêmes laissé des héritiers et représentants en ligne directe qui ont hérité d'eux à l'exclusion des collatéraux;

Considérant que l'intervenant n'a pas plus justifié d'aucune possession de sa part ou de la part de ses prétendus co-héritiers et que la possession de Joseph Gagnon est postérieure au titre du shérif en date du 30 décembre 1874, lequel titre est translatif de propriété et ne peut être mis en question que par celui dont la possession serait antérieure, ou les titres préférables;

Considérant que le titre du demandeur en possession depuis 1874 ne peut être débattu ni par l'intervenant, ni avec le défendeur principal qui n'est en possession de l'immeuble que depuis le 20 juin 1880, date de la vente par l'intervenant;

Considérant que le demandeur principal est à plus forte raison dispensé de débattre avec l'intervenant et le défendeur la validité des autres titres invoqués par lui et antérieurs au décret de 1874, et qu'il n'y a pas lieu de prononcer sur les questions soulevées au sujet des dits titres (Pothier, Propriété, Nos 323 et 327; Boucher, Propriété, Nos 434 et suiv.);

Maintient la contestation des réponses du demandeur, renvoie l'intervention et les plaidoyers du défendeur en garantie int. avec dépens contre l'intervenant.

Ce jugement paraît inattaquable. En effet, ce n'était pas avec l'intervenant que Bartholomew avait à débattre son titre de shérif. Quant aux questions soulevées au sujet de la validité des titres invoqués par le défendeur et antérieurs au décret de 1875, elles étaient sérieuses peut-être, et on regrette que cette question n'ait pas été tirée au clair. Mais, comme le dit le jugement, la cour n'avait pas à se prononcer là-dessus.

En tout cas la question fut réglée. Et elle l'est pour toujours. Il paraît, nous donnons cela sous toute réserve, que les seigneurs actuels du Lac Matapédia ont obtenu la promesse du Gouvernement Provincial que ni eux ni leurs successeurs ne seront jamais troublés dans la possession de eette seigneurie. S'il est vrai qu'on a exigé cette garantie, c'est qu'on avait des raisons de craindre d'autres revendications dans l'avenir. Et personne ne voudra blâmer, les seigneurs actuels d'avoir pris cette précaution.

Art. 6—*Les derniers seigneurs du Lac Matapédia.*

Les King Bros., qui avaient acquis la seigneurie de G. W. Bartholomew, en 1881, en restèrent donc propriétaires, l'issue du procès ayant été favorable à celui-ci. Les colons qui avaient concédé de Jules D'Amours, aussi bien que ceux qui s'étaient établis sans autorisation de personne, durent prendre des titres et se mettre en règle avec les nouveaux seigneurs. Au reste, ceux-ci se montrèrent bons princes, en concédant à un prix nominal à tous les colons sérieux. Sans doute leurs contrats de vente étaient bien un peu onéreux et provoquèrent dans la

suite de sérieuses difficultés, dont il y eut des échos jusqu'à la Cour Suprême d'Ottawa; mais les colons les acceptèrent tels quels.

A l'automne de 1881, les nouveaux seigneurs donnèrent un contrat considérable de bois de construction à la Howard Guernesy Manufacturing Co. Comme ils avaient promis à ces derniers qu'on leur renouvellerait ce même contrat tous les ans, à discrétion, ceux-ci se construisirent, à l'endroit où sont aujourd'hui les établissements de la John Fenderson Lumber Co., à Val-Brillant, des scieries assez considérables. M. Joseph Smith, décédé il y a quelques années, était leur contremaître, en même temps qu'il était le gérant local des King Bros.

En 1884, les scieries de la Howard Guernesy Mfg. Co. devinrent la proie des flammes. C'est alors que les MM. King décidèrent d'en construire de nouvelles, à leur compte. Ils se choisirent un nouveau gérant local, dans la personne de M. Raphael Nolin, déjà à leur emploi, dans les Cantons de l'Est, et se mirent en mesure de commencer au plus tôt la construction de leurs usines. M. Nolin arriva à Cedar-Hall dans l'automne 1884, et dès le printemps suivant, il construisait, pour le King Bros, les scieries actuellement exploitées par la John Fenderson Lumber Co., à Val-Brillant.

Les King Bros. demeurèrent propriétaires de la seigneurie du Lac Matapédia pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire jusqu'en 1902. Ils firent beaucoup pour la cause de la colonisation, dans la Vallée de la Matapédia. Les trois plus belles paroisses de ce vaste territoire, en même temps que les trois plus considérables: Amqui, Val-Brillant et Sayabec, situées toutes trois dans la seigneurie, sont pour ainsi dire leurs fondations. Pour l'organisation religieuse de ces trois établissements, ils firent, quoique protestants, ce que bien des catholiques n'auraient peut-être pas fait. Dans chacune de ces pa-

roisses, ils cédèrent gratuitement une terre de deux arpents, pour la construction des édifices religieux et pour aider à la subsistance du curé. Les paroissiens de Val-Brillant en particulier se rappellent encore les dons généreux qu'ils firent, soit en argent, soit en matériaux, pour l'édification de leur première chapelle d'abord, puis de leur première église. Ce qui prouve bien d'ailleurs avec quelle miséricorde ils traitaient les colons à qui ils avaient fait des concessions, c'est qu'en 1902, alors qu'ils vendirent leur seigneurie, leurs concessionnaires d'Amqui, Val-Brillant et Sayabec leur devaient, en capital et intérêts, une somme de $26,699.48. Plutôt que de se mettre en frais de collecter ces redevances, ils les vendirent à MM. Larrivée, N.P., de Sandy-Bay, et R. Nolin, de Val-Brillant, leur gérant, par acte notarié du 24 août 1903.

Le 22 octobre 1902, la St-Lawrence Co. Ltd. acquit pour la somme de $187,500.00 les 40,000 âcres de terrains non concédés de la Cie King Bros. Ce syndicat qu'on appelait la Compagnie des Wolvin, parce qu'un capitaliste de ce nom en était le président, ne garda que deux ans la possession de ce domaine. Et il eut, pendant ce court espace de temps, de nombreuses tribulations !.... Trois gros procès, dont deux allèrent se terminer à Ottawa, furent son partage et lui coûtèrent le sacrifice de la plupart de ses prétentions.

Voici, en quelques lignes, ce dont il s'agissait. Nous avons vu plus haut que les contrats de vente de terres des King Bros. étaient un peu onéreux pour les colons. En effet, d'après la teneur de ces actes, les seigneurs se réservaient tout le bois des lots concédés. Le colon n'avait le droit d'en prendre que pour son usage personnel: pour le chauffage de ses habitations et pour ses constructions. La Compagnie restait libre d'aller en couper autant qu'il lui plaisait sur les terres vendues. Et elle usait de ce droit. Dans le cours de l'hiver 1902, son gérant

avait donné un contrat à M. Alphonse Lauzier, de Val-Brillant. Celui-ci, d'après l'ordre qu'il en avait reçu du gérant de la St-Lawrence, était allé couper ce bois sur un lot concédé à M. Alphonse Rioux, aussi de Val-Brillant. Depuis de longues années déjà, les colons voulaient faire un "test case" et tenter de s'affranchir de cet esclavage. Une bonne occasion se présentait: on en profita. Alphonse Rioux somma Alphonse Lauzier d'évacuer son terrain. Celui-ci mit en cause la St-Lawrence qui maintint ses prétentions. Alphonse Rioux institua alors une action à la St-Lawrence, en Cour Supérieure, à Rimouski. La cause fut jugée la même année par le Juge Larue, qui donna raison aux seigneurs. Quelques mois plus tard, la Cour d'Appel, à Québec, confirmait le jugement du tribunal de Rimouski. Enfin, l'année suivante, Alphonse Rioux se rendait jusqu'à la Cour Suprême, à Ottawa, pour obtenir justice. Et il y remporta le plus grand succès. Le plus haut tribunal du pays condamna la St-Lawrence à payer tous les frais du procès, plus une indemnité de cent dollars de dommage à Alphonse Rioux.

Une autre action de même nature fut intentée la même année par les seigneurs contre un groupe de colons qui refusaient de signer les nouveaux contrats qu'on leur proposait. J. Bte. Hallé, l'un de ces nouveaux concessionnaires, se laissa poursuivre. Il eut gain de cause en Cour Supérieure, à Rimouski. La St-Lawrence en appela de ce jugement et fut condamnée à Québec et à Ottawa. Et la question fut réglée. Depuis cette date, les terres de la Seigneurie du Lac Matapédia sont assimilées à celles du Département des Terres de la Couronne. Les colons sont maîtres chez eux et font de leur bois ce que bon leur semble.

Enfin la St-Lawrence eut une dernière tribulation... Elle possédait des limites dans le Canton Nemtayé, là où se trouve aujourd'hui la mission de Coutureval, et y faisait l'exploita-

tion du bois depuis une couple d'années. Cependant les colons commençaient à se porter vers cette belle région de colonisation. Le Département des Terres y avait même vendu trente-six lots à autant de colons qui n'avaient pas attendu que la licence des Wolvin fut expirée et qui s'étaient mis à l'oeuvre immédiatement. Protestations de la part des porteurs de limites qui voulurent arrêter les colons; refus de la part de ceux-ci qui avaient leurs billets de location. L'affaire fit beaucoup de bruit et ses échos défrayèrent pendant quelques semaines la presse de la province. La situation se corsa même à un tel point qu'un jour la police provinciale fit irruption dans le paisible Canton Nemtayé... Les colons s'emparèrent des policiers, les mirent dans l'impossibilité de nuire et vinrent les conduire *poliment* jusqu'à Amqui... Mais ceux-ci devaient avoir leur tour. Quelques jours plus tard, huit colons furent arrêtés et amenés prisonniers à Rimouski d'où ils revinrent triomphalement, après quelques heures de détention. Le Département des Terres était peut-être en défaut : aussi s'était-il empressé de régler l'affaire. Une indemnité de cent dollars fut payée à chacun des propriétaires de ces lots et tout le monde fut satisfait.

La St-Lawrence, fatiguée probablement de ces tracasseries, se débarrassa de cette propriété. Elle la vendit, le 1er septembre 1906, à la Dominion Lumber Co., qui elle-même la revendit, en décembre 1908, à la John Fenderson Lumber Co. Ce dernier syndicat, formé de capitalistes américains, de Springfield, Mass., est le propriétaire actuel de la seigneurie du Sieur Charles-Nicolas-Joseph Damours de Louviers.

CHAPITRE QUATRIEME

NOTES HISTORIQUES SUR VAL-BRILLANT

Art. 1—*Topographie.*

Pour terminer ce travail sur la Vallée de la Matapédia, résumons, en quelques pages, l'histoire des origines et du développement de la belle et prospère paroisse de Val-Brillant, qui est celle de la plupart de nos bienveillants lecteurs (1). Erigée canoniquement en 1889, elle n'a que trente-deux ans d'existence: aussi ses fastes sont peu considérables. C'est à peine l'histoire d'une génération, puisque des hommes aujourd'hui dans toute la vigueur de l'âge en ont été les pionniers. Quand on voit le développement prodigieux qu'a pris cette paroisse, son organisation si magnifique, tant au point de vue religieux qu'au point de vue civil, et qu'on entend des hommes, qui ne sont pas encore des vieillards, nous dire qu'ils ont abattu eux-mêmes les premiers arbres de la forêt qui recouvrait son territoire, on croit être victime d'une illusion. Et cependant c'est bien vrai: c'est la génération actuelle qui a fait cette paroisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce n'est donc pas, à proprement parler, une Histoire qui sera l'objet des pages qui vont suivre: c'est uniquement la nomenclature de quelques faits dont nos gens ont encore le

---

(1) Ces notes avaient été écrites pour "La Voix du Lac", Bulletin paroissial de Val-Brillant.



EGLISE DE VAL-BRILLANT

souvenir bien vivant à la mémoire, mais dont les dates sont incertaines, pour la plupart. Nous n'aurons donc pas autre chose à faire que de les préciser, pour l'avantage des historiens de l'avenir. Aussi ce dernier chapitre de nos "Notes sur la Vallée de la Matapédia" ne sera pas la partie la moins facile ni la moins agréable de notre travail.

Comme nous l'avons fait pour la Vallée et pour la Seigneurie du Lac, commençons par donner une courte topographie et description des lieux.

Val-Brillant est situé dans la seigneurie du Lac Matapédia, sur la rive sud-ouest du lac du même nom, ayant pour bornes: Sayabec à l'ouest, Amqui à l'est, les cantons Awantjish et Nemtayé au sud et au sud-ouest. Son étendue est de neuf milles de longueur, sur une profondeur de trois milles. Deux cent quinze lots de trois âcres, formant un total de dix-neuf mille à vingt mille âcres de terre forment les trois rangs qui la composent. Dans sa longueur, elle est traversée par le Chemin Matapédia qui côtoie à peu près la rive du lac, et par le chemin de fer C. N. R. Trois belles routes: la route Saucier, la route Lauzier et la route du "Grade" la traversent dans sa profondeur et servent de voies de communication aux colons des cantons Nemtayé et Awantjish.

La paroisse de Val-Brillant n'est plus un centre de colonisation, car depuis des années déjà, tous ses cadres sont parfaitement remplis. Sans doute plusieurs des lots qui la composent ne sont pas encore occupés par des colons résidants, surtout dans le troisième rang, mais ils sont tous en culture depuis longtemps déjà, et seront occupés plus tard par les enfants des concessionnaires.

Le trop-plein de la population de notre paroisse se déverse, depuis l'automne dernier surtout, dans le canton Nemtayé, situé à quelques milles en arrière, où une paroisse d'avenir est

en voie de formation. Plus de quarante lots y ont été concédés dernièrement à des colons de Val-Brillant, et des centaines d'arpents de défriché seront ensemencés dès le printemps prochain. Une belle route traversant le canton entre les Rangs III et IV sera bientôt terminée, à la grande satisfaction des colons, qui n'attendent que cela pour se fixer définitivement sur leurs terres.

ART. 2—*Les divers noms qu'a portés Val-Brillant, depuis son origine.*

Le territoire de la paroisse dont nous sommes à faire la monographie a été connu sous tant de noms différents, suivant les époques, qu'il sera peut-être intéressant de les rappeler et de donner les raisons qui les ont motivés. Car les découvreurs ou les fondateurs de toute colonie n'ont pas agi à l'arbitraire en donnant un nom à leur fondation ou leur découverte. Ce nom trouve toujours son explication dans une circonstance ou un événement qui ont accompagné la découverte ou la fondation; dans un accident géographique quelconque; ou enfin il trahit le culte que le découvreur ou le fondateur avait pour tel ou tel mystère de notre religion, pour tel ou tel saint du calendrier de l'Eglise. Val-Brillant ne fait pas exception à la règle générale: nous allons nous en convaincre.

Remontons tout-à-fait à l'origine. Avant 1833, il n'est nullement question de nous dans l'histoire du pays. Au cours des deux explorations faites avant la construction du Chemin Kempt, quand il est question du territoire qui devait devenir la paroisse de Val-Brillant, on le désigne tout simplement sous le nom de Lac Matapédia. Ce sont les temps préhistoriques...

En 1833, comme nous l'avons vu dans le Chapitre Premier de ce travail, Pierre Brochu, le premier colon de la Vallée, va

s'établir à la tête du Lac, à une couple de milles de l'église actuelle de Sayabec, et à peu près à la même distance de la limite ouest de la paroisse de Val-Brillant. C'était le premier habitant de la Vallée, et il devait en être aussi le seul pendant assez longtemps. Il n'en fallait pas plus pour que le lac Matapédia, sur les bords duquel il avait fixé sa résidence, fût appelé par les voyageurs le "Lac à Brochu". Le nom de Matapédia avait à peu près disparu, pour faire place à celui-là. Et le poste lui-même qu'occupait notre premier colon était connu sous le nom de "Brochu" ou "Brouché", comme nous l'avons vu plus haut, en faisant l'histoire du Chemin Kempt; tout comme certaine partie du territoire de Lac au Saumon s'appelait "Para", du nom de l'Indien qui y vivait.

Et il en fut ainsi jusqu'à l'année 1871. Cette année là, les MM. Neilson & Mc-Gowe, commencèrent les travaux de la section No. 14 de l'Intercolonial, de Tartigou à Amqui. Comme il fallait beaucoup de pierre et de chaux pour la construction des nombreux ponts de leur division, ils ouvrirent une carrière sur les bords du lac Matapédia, sur la propriété actuelle de M. Théodore Pâquet, et y firent un four à chaux. Grand nombre d'ouvriers vinrent des paroisses du fleuve occuper les nombreux "camps" que les MM. Neilson & Mc-Gowe y avaient fait construire pour leurs ouvriers. A certaines époques, de 1871 à 1875, il y eut dans ce "chantier" deux à trois cents hommes. Cet établissement était connu alors sous le nom de Mc-Gowe, ainsi que tout le territoire avoisinant. Aussi, quand nos premiers colons partirent de Ste-Luce, pour venir s'établir dans les limites de notre paroisse, ils dirent qu'ils s'en allaient à *Mc-Gowe*. Et tel fut le nom sous lequel on connut ce territoire, jusqu'en 1876.

Cette année-là, l'Intercolonial fut ouvert au trafic général, dans la Vallée de la Matapédia. On se rappelle en effet que

le premier train régulier y passa le 1er juillet 1876. A peu près sur l'emplacement de la gare actuelle du chemin de fer, on avait construit un immense hangar en pièces de cèdre, qui avait servi de remise pour les outils, le charbon et autres matériaux employés dans la construction. Cette bâtisse, qu'on avait toujours nommée la "Cedar-Hall", était utilisé comme gare du chemin de fer, quand les premiers trains commencèrent à circuler. Il fallait lui donner un nom: à défaut d'autre, on lui conserva tout simplement celui de "Cedar-Hal", qu'elle portait déjà. Ce nom s'est étendu de la gare elle-même au territoire tout entier de la mission qui commençait à se fermer dans son voisinage. Et il en fut ainsi jusqu'en 1883: la petite mission naissante portait le nom de *Cedar-Hall.*

Le 20 juin de cette année, Mgr Jean Langevin, Evêque de Rimouski, faisait sa première visite dans cette jeune colonie. En bon patriote et homme intelligent, il fut choqué de ce nom anglais, qui n'évoquait aucun souvenir, et qui ne disait rien à un coeur canadien. Aussi le changea-t-il en celui de *St-Pierre du Lac Matapédia*: St-Pierre en l'honneur de Messire Pierre Brillant, curé de St-Moise et desservant de cette mission; du Lac Matapédia, parce que toute cette mission se trouvait comprise dans la seigneurie de ce nom. Le nom de Cedar-Hall disparaissait au point de vue canonique, mais il devait rester attaché à la gare du chemin de fer et à la municipalité scolaire, jusqu'à ces dernières années. En réalité, le nom de St-Pierre du Lac n'était employé que dans les documents officiels de la curie épiscopale.

Enfin, en 1911, Messire Pierre Brillant, fondateur de la paroisse, disparaissait de la scène du monde, emportant l'estime et le regret de toute la population qui l'avait vu à l'oeuvre pendant de longues années. Monsieur le Notaire M. P. Laberge, de Val-Brillant, se faisant en cela l'interprète des sentiments

et des désirs de tous les paroissiens, crut avec raison faire acte de reconnaissance envers le regretté défunt, en demandant à l'Honorable L.-P. Pelletier, alors Ministre des Postes, de changer le nom du Bureau de Cedar-Hall en celui de *Val-Brillant.* La demande fut exaucée aussitôt. Mais le nom de Cedar-Hall restait toujours attaché à la gare du chemin de fer et à la Municipalité scolaire. En 1913, après des instances réitérées de la part du nouveau curé de la paroisse, la Commission des Chemins de fer faisait elle aussi à la gare le changement désiré, et lui substituait celui de Val-Brillant. L'année suivante, le Surintendant de l'Instruction publique acceptait à son tour le nouveau nom, pour la Municipalité scolaire. Enfin, en 1915, eut lieu la division des deux municipalités qui composent la paroisse. La nouvelle municipalité fut érigée sous le nom de Municipalité du Village de Val-Brillant, pendant que l'ancienne conservait son nom de Municipalité de St-Pierre du Lac Matapédia.

Et tout le monde est content de ce nom si bien français, qui sonne si délicieusement à l'oreille, et qui évoque d'autres souvenirs que celui d'une remise à charbon... Des puristes auraient préféré *Val-Briant ;* mais on a cru qu'il était sage de conserver à ce nom l'ortographe que feu Messire Brillant lui donnait lui-même.

ART. 3—*Première habitation construite dans les limites de la paroisse, et premier habitant. — Deuxième habitation. — Les carrières Mc-Grevy et Mc-Gowe.*

La première habitation qui fut construite dans les limites de notre paroisse est disparue maintenant. Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître à son sujet les détails qui vont suivre. Elle appartenait à M. Daniel Fraser, de Matapédia, qui

fit le service du transport des postes entre Ste-Flavie et Ristigouche, jusqu'à l'année 1876. C'est en 1867 ou 1868, paraît-il, que cette première maison fut bâtie, près du ruisseau qui coule sur la terre de Dame Timothé Lévesque, l'ancienne propriété de M. Lucien Morin. C'était un simple relai de poste. Les postillons s'y arrêtaient pour changer leurs chevaux ou pour s'y mettre à l'abri pendant la tempête. En 1867 ou 1868, M. Fraser prit à son service Marc Morisset, de Bonaventure, et lui confia la charge de tenir ce poste, fonction qu'il remplit jusqu'au 1er juillet 1876, alors que les postillons furent abolis dans la Vallée, l'Intercolonial ayant pris le transport des malles. Daniel Fraser vendit alors, ou donna sa maison à Morisset, qui était devenu cantonnier sur l'Intercolonial. Comme il lui fallait résider près de la gare du chemin de fer, il acquit un terrain, à peu près à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les bureaux de la John Fenderson Lumber Co., et y transporta la maison de Fraser, qu'il occupa jusqu'en 1883. Il quitta la mission à cette date, et sa résidence devint, la même année, la première maison d'école de la municipalité. Delle. Anna Fortin, fille de Hilaire Fortin, en fut la première institutrice. Voilà quelle fut la première habitation construite dans les limites de Val-Brillant; et voilà, dans la personne de Marc Morisset, le premier habitant de notre paroisse. Il en fut même l'unique, pendant quelques années, avant l'ouverture des carrières Mc-Grevy et Mc-Gowe.

Mais voilà que les travaux de la construction de l'Intercolonial allaient commencer. Dès 1869, des ingénieurs et arpenteurs en faisaient le tracé, en vue des contrats qui seraient signés dans l'hiver 1870-71. La Division H., au-delà de Causapscal, qui fut entreprise par Robert Mc-Grevy & Co., eut pour ingénieur, en 1872, M. Peter Grant, qui remplaça M. W. G. Thompson. Comme M. Grant avait à surveiller les travaux

de la carrière Mc-Grevy, à Val-Brillant, il construisit, pour lui et pour les entrepreneurs Neilson et Mc-Gowe, la maison qui appartient aujourd'hui au Chemin de fer et qui est habitée par M. William Fournier. C'est la deuxième habitation de la paroisse.

Mais à ce sujet, on ne s'entend pas parfaitement. D'après quelques-uns, cette maison habitée par M. William Fournier aurait été construite, en 1871, par les entrepreneurs Neilson & Mc-Gowe eux-mêmes. Ce dernier y logea lui-même, avec sa famille, pendant quelques années. Là se trouvaient les "Headquarters" des entrepreneurs de cette division. Un peu plus tard, pendant que les carrières Mc-Grevy et Mc-Gowe étaient en exploitation, cette maison fut utilisée comme magasin et boulangerie. Enfin, en 1876, elle devint la résidence de M. Faye, le contre-maître des cantonniers. En tout cas, la différence entre les deux versions n'est pas assez grande pour qu'il faille chicaner là-dessus.

Disons plutôt un mot des premiers habitants de Cedar-Hall, après Marc Morissette, qui, comme nous l'avons vu, il y a un instant, fut le premier habitant de la paroisse, et qui y résidait avec sa famille, dès 1867 ou 1868. Une foule d'autres devaient le suivre, quelques années plus tard, mais ne devaient pas résider. C'étaient les employés des entrepreneurs Neilson & Mc-Gowe et de Robert Mc-Grevy & Co., qui vinrent y exploiter des carrières de pierre et un four à chaux.

La première, la carrière Mc-Grevy, située sur la propriété de M. Philippe Roy, celle d'où l'on a extrait la pierre pour la construction des églises de Sayabec, Capsapscal et Val-Brillant, fut ouverte en 1871. On y prit la pierre pour la construction de tous les ponts de la Division de Robert Mc-Grevy. On la transportait à Causapscal, par voie du lac et de la rivière Matapédia, sur d'immenses radeaux traînés par un petit ba-

teau à fond plat, qu'on appelait "scow". Parler de la Carrière Mc-Grevy, c'est évoquer tout un monde de souvenirs, paraît-il, chez les contemporains de cette époque... Le missionnaire était loin..., il y avait là toutes sortes de gens..., et le diable s'en mêlait aussi! Il paraît même que de temps en temps on lui voyait les cornes !...

La carrière Mc-Gowe fut ouverte, l'année suivante, en 1872. Elle était sur la propriété de M. Théodore Pâquet. On y avait construit un four pour la fabrication de la chaux, et on y extrayait aussi la pierre pour la maçonnerie des ponts. En 1872, on y construisit les "camps" qui devaient loger quelques centaines d'ouvriers pendant une couple d'années.

C'est à cette époque, vers 1874, croyons-nous, qu'eut lieu la première messe, dans le territoire de la paroisse. Elle fut célébrée en plein air, à la carrière Mc-Gowe, sur les bords du lac, par Messire Guillemette, alors curé de Ste-Luce, et en visite ce jour-là chez ses anciens paroissiens. On y avait élevé un autel improvisé qu'on avait décoré à profusion de verdure et de fleurs des champs. Spectacle sublime et touchant que celui de cette première messe, célébrée dans la forêt, en présence de ces hommes en habit de travail !

Les missionnaires que l'évêque avait nommés pour desservier les milliers d'ouvriers qui travaillaient à la construction de l'Intercolonial, devaient venir aussi dans la suite célébrer les saints Mystères dans les "camps" des carrières Mc-Grevy et Mc-Gowe, et cela jusqu'en 1876. A partir de cette date, c'est dans la gare du chemin de fer, la "Cedar-Hall", qu'on devait célébrer la sainte messe, comme nous le verrons plus loin.

Art. 4—*Les premiers colons de "Cedar-Hall"*.

Cependant on était en 1872, et pas un arbre n'avait encore été abattu dans le territoire de Cedar-Hall, pour des fins de

culture et de colonisation. Mais le temps était venu où les premiers colons allaient se lancer à l'assaut de la forêt.

Il fallait avoir une bonne somme de courage et d'endurance, pour quitter les prospères paroisses agricoles qu'étaient alors Ste-Luce et Ste-Flavie, pour venir s'enfoncer dans la Vallée de la Matapédia, surtout dans la seigneurie, où il n'y avait encore que trois ou quatre familles. C'est cependant ce que firent Johnny Gendron, Joseph Morin et Germain Gendron. Leurs parents et leurs amis, qui les virent partir de Ste-Luce, pour se lancer dans cette aventure, durent hausser les épaules et rire de pitié devant leur enthousiasme; mais ils partirent quand même.

Ce n'est pas une sinécure que d'être le pionnier d'une colonie, mais il faut qu'il y en ait un. Et Dieu qui a ses vues, qui veut l'agrandissement du domaine de son Eglise et par conséquent la création de nouveaux établissements, a toujours su inspirer à des hommes qu'Il savait capables de ce sacrifice, la pensée d'aller se constituer les pionniers des paroisses de l'avenir. Que de cultivateurs à l'aise et vivant parfaitement bien chez eux, on a vus quitter leurs terres qu'ils avaient complètement défrichées, au prix de tous les sacrifices, pour aller s'enfoncer de nouveau dans la forêt et recommencer la carrière de colon! On a eu beau les ridiculiser, les décourager, leur montrer l'avenir sous le jour le plus sombre, leur faire voir les déboires qu'ils se ménageait: rien n'a pu les arrêter; ils sont partis quand même. Il en est qui ont fait ce métier toute leur vie, comme si Dieu les avait créés uniquement pour ouvrir des terres aux autres. Le délicieux roman de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine", nous fait toucher du doigt cette vérité, que la vocation de défricheur en est bien une véritable, et que le peuple canadien-français en fournit les plus beaux exemples. Honneur à ceux-là! Inconsciemment peut-être, sans

même s'en douter, sans prévoir les conséquences de leur acte, ils fondaient des paroisses et jetaient dans la terre la semence de l'avenir. Mais ils n'en ont pas moins droit à la reconnaissance de ceux qui jouissent aujourd'hui de leurs labeurs, et qui récoltent dans l'allégresse et l'aisance là où ils ont semé dans la peine et à la sueur de leur front. Oui, honneur aux pionniers de nos paroisses! Ce sont des fondateurs. Ils ont fait plus pour la survivance de notre race et l'agrandissement du domaine de la patrie, que les politiciens retors ou les financiers véreux auxquels on élève des monuments. Cependant comme on semble les ignorer ces véritables bienfaiteurs de la patrie !

Johnny Gendron, Joseph Morin et Germain Gendron étaient de ces pionniers par vocation. Leur arrivée sur les bords du Lac Matapédia, dans l'état de fortune où ils se trouvaient, le prouve mieux que tout ce que nous pourrions ajouter. Faisons en quelques lignes l'historique de leurs humbles débuts dans le territoire de la paroisse actuelle de Val-Brillant.

Johnny Gendron venait de Ste-Luce. Il avait entendu parler, par les ouvriers de l'Intercolonial, de la carrière Mc-Gowe qu'on venait d'ouvrir, sur les bords du lac Matapédia, et des immenses terrains qu'il y avait là, dans ce site enchanteur, et qui n'attendaient que le colon. Il part avec sa famille de trois enfants, avec l'intention de travailler d'abord à la carrière, pour vivre en attendant la première récolte, puis de défricher un de ces lots si bien boisés et dont la terre paraissait si riche. Arrivé ici en 1872, il trouve en effet de l'emploi, pendant trois ans, à la carrière Mc-Gowe. Mais dès son arrivée, il s'était choisi un lot de terre: celui qui est cultivée aujourd'hui par M. Alfred Turgeon, à un mille du village. En 1873, il avait déjà fait un peu de défriché, et au printemps, il avait semé

deux minots d'orge... Ce furent les premières semailles faites dans le territoire de notre paroisse.

Johnny Gendron dut dire ses espérances à Germain Gendron, son père et à Joseph Morin, qui vivaient alors à Ste-Luce, et les engager à tenter eux aussi l'aventure. En tout cas, au printemps 1873, ces deux derniers arrivent à leur tour à Mc-Gowe. Joseph Morin avait avec lui une famille de douze enfants. La loi Mercier n'était pas encore inscrite dans nos Statuts: sans cela il aurait eu gratuitement son lot de terre!... Mais à cette époque, où ces terrains étaient censés appartenir à la couronne, malgré les prétentions de Bartholomew, on ne se mettait pas en peine pour si peu. On se choisissait une terre et on la défrichait, quitte à prendre un titre plus tard, quand on y serait forcé. Aussi les deux nouveaux colons, tout en travaillant, jusqu'en 1876, à l'extraction de la pierre et au four à chaux, s'étaient ils choisi chacun un lot de terre. Germain Gendron avait pris la terre cultivée aujourd'hui par M. Désiré Ruest, et Joseph Morin celle de M. Théodore Pâquet, sur laquelle se trouvaient les "camps" de la Cie McGowe; et tous deux avaient commencé à faire eux aussi un peu de défrichement, et à semer quelques minots de grain.

En 1876, au mois de juillet, les travaux de la construction de l'Intercolonial étaient complètement terminés. Aussi, en prévision de cela, nos trois premiers colons avaient fait, ce printemps, des semailles un peu plus considérables. Elles ne furent pas fortes cependant, car le défriché n'était pas encore bien grand, et il était difficile de se procurer du grain de semence. Joseph Morin, en particulier, n'était pas riche, et il avait une grande famille. Son fils, M. Lucien Morin, de Val-Brillant, nous dit que Madame Brochu, veuve de feu Pierre Brochu, qui vivait encore à cette date, au vieux poste de la Rivière St-Pierre, lui fournit le grain par ses premières se-

mailles. La récolte fut belle à l'automne, mais il en fallait une excellente pour nourrir et entretenir une famille de douze enfants !... Aussi nos trois premiers colons durent-ils compter encore, pendant une couple d'années, sur le travail qu'ils faisaient à l'étranger, pour vivre avec leurs familles. Madame Pierre Brochu, qui cultivait encore sa ferme de la Rivière St-Pierre, et Thomas Fréchette qui vivait à l'aise à Amqui, les employaient tous trois, au temps des semailles ou des récoltes, au prix de soixante à quatre-vingt sous par jour. C'était peu, mais avec cela on vivait. Sans doute on ne se donnait pas toutes ses aises comme on le fait aujourd'hui, mais il y avait toujours du pain sur la planche et on ne se couchait jamais sans souper...

Et voilà l'histoire des débuts de nos trois premiers colons. Deux d'entre eux, Joseph Morin et Germain Gendron, ont passé le reste de leur vie dans la paroisse qu'ils avaient ouverte à la colonisation, et y sont morts. Joseph Morin y a de nombreux descendants. Johnny Gendron, qui fut le premier de ces trois pionniers, vit encore, aux Etats-Unis. Nous avons eu l'avantage de le voir tout récemment et de converser longuement avec lui. Malgré ses 75 ans, il est encore droit et solide comme un jeune homme. Et il est difficile de ne pas se sentir étrangement impressionné quand on voit le développement qu'a pris notre paroisse, et qu'on est en présence de celui qui en a abattu les premiers arbres et qui y a fait les premières semailles.

ART. 5—*La colonie de Cedar-Hall, de* 1876 *à* 1881. — *Mouvement de la colonisation.*

En 1876, il y avait à Cedar-Hall quatre familles seulement : celles de Marc Morisset, Germain Gendron, Johnny Gendron et Joseph Morin.

En 1877, il en arrivait une nouvelle: celle de M. Denis Faye, qui devait être le contre-maître des cantonniers de l'Intercolonial, et occuper la maison où demeure aujourd'hui M. William Fournier. Ce dernier, qui vivait alors à Amqui, nous dit être venu à Cedar-Hall, cette année là, et n'avoir vu sur tout le parcours de la route, depuis la Décharge du Lac, jusqu'à la ferme de Madame Pierre Brochu, que les cinq habitations que nous venons de nommer.

L'été suivant, 1878, Sifroy Canuel quitte Sandy-Bay et tente l'aventure de colon, dans la Vallée de la Matapédia. Après un repos de quelques jours à la demeure de Johnny Gendron, il se dirige vers " La Pointe-aux-Bouleaux" et s'y choisit la terre que son fils, Sévérin Canuel, cultive encore aujourd'hui. Quelques jours plus tard, il avait déjà fait quelques perches de défriché. Alphonse Lauzier, qui avait déjà travaillé ici, quelques années plus tôt, à la construction de l'Intercolonial, revient alors à Cedar-Hall, pour s'y établir. Pendant qu'il se cherche un lot à son goût, voilà qu'il rencontre Sifroy Canuel, qui lui montre son défriché et qui lui dit ses espoirs pour l'avenir. Alphonse Lauzier admire cette terre, la convoite, et en offre à son propriétaire la somme de trente dollars ($30.00).... Ne riez pas, chers lecteurs, c'est très véridique. Songez plutôt que c'était une petite fortune, à cette époque, dans les forêts de la Matapédia. Mais Sifroy Canuel refuse; et nul doute que M. Séverin Canuel, son fils, refuserait encore aujourd'hui la même somme pour cette belle propriété où il vit à l'aise avec son gendre M. Joseph Beaulieu... Cependant Alphonse Lauzier ne se laisse pas décourager pour si peu. La belle aisance qu'il a acquise par la suite, et l'activité qu'il a déployée dans la construction et l'exploitation de quinze "moulins à scie" prouvent assez qu'un échec ne le rebutait pas. Il se choisit les lots voisins, cultivés

aujourd'hui par MM. J. F. Pelletier, Ferdinand Beaulieu et Isidore Canuel, et se met à l'oeuvre comme son voisin. Deux autres colons venaient d'arriver, en même temps que Alphonse Lauzier: c'étaient Damase Turgeon et Pierre Côté. Le premier venait d'Amqui, le second de Cacouna. Damase Turgeon s'établit sur la terre qu'il cultive encore aujourd'hui, comme un jeune colon, malgré ses soixante-treize ans sonnées; pendant que Pierre Côté prend les terres appartenant aujourd'hui à MM. Jean Caron et Jean Paradis. Et voilà les pionniers de Cedar-Hall, pour l'année 1878. On peut les appeler en toute vérité des pionniers, puisqu'ils ont ouvert à la colonisation tout ce territoire qui s'étend de l'église actuelle de Val-Brillant jusqu'à la Décharge du lac. Un seul de ces premiers colons a disparu, les autres vivent encore dans la paroisse qu'ils ont fondée. Et il fait bon leur entendre raconter, avec abondance d'incidents tristes ou drôlatiques, la vie que l'on menait sur les bords du lac Matapédia, il y a quarante ans...

Mais voilà qu'un incident célèbre dans les annales de notre paroisse et de toute la seigneurie, allait apporter des renforts à la colonie naissante. On se rappelle les détails de l'affaire Bartholomew-Gagnon-D'Amours, que nous avons racontée dans le chapitre précédent. En 1875, les Héritiers D'Amours avaient fait valoir leurs droits par un avis public qu'ils avaient fait afficher en plusieurs endroits de la seigneurie. Mais les colons n'en tenaient aucun compte. Ils ne s'inquiétaient pas davantage de Bartholomew qui, par l'intermédiaire de son agent, le Notaire Louis-Pierre Gauvreau, de Rimouski, faisait lui aussi acte de propriétaire et protestait contre l'usurpation de son domaine. Il paraît cependant que l'agent de Bartholomew, tout en remplissant ce qu'il croyait être son devoir, riait sous cape de voir l'obstination des "squatters". Il semble même qu'il disait confidentiellement aux intéressés, après leur

avoir signifié son protêt: "Ne bougez pas! tenez bon! Si l'on vous force à quitter, on vous paiera vos améliorations" !

Jules D'Amours, que ses co-héritiers avaient nommé leur procureur, croyait de bonne politique de faire acte de propriétaire en établissant des colons dans son prétendu domaine. Dans l'hiver 1879, il dirigeait vers la colonie de Cedar-Hall, son parent, Julien D'Amours, de Trois-Pistoles, qui s'établit sur les deux terres appartenant aujourd'hui à MM. Louis Beaulieu et Théophile Rioux. En même temps arrivait Joseph Gagnon, un autre concessionnaire de Jules D'Amours, qui devait, deux ans plus tard, être poursuivi par les King Bros., et condamné, comme tous les autres colons, à prendre un nouveau titre de propriété, ou à déguerpir. Gagnon se fixa sur la terre qui appartient aujourd'hui à M. Alexis Gendron. Au printemps de la même année, arrivent les membres de la famille de Julien D'Amours, ainsi que son fils Joseph, qui s'en va s'établir sur la terre que possède aujourd'hui M. Gaudiose Saucier. Puis, au cours de la même année, il y eut une émigration assez considérable des paroisses de Ste-Françoise et de Trois-Pistoles. La plupart de ces nouveaux colons avaient des titres de Jules D'Amours. Citons leurs noms avec la désignation des terres sur lesquelles ils se fixèrent: *Ignace Lavoie*, sur une partie de la terre de Damase Turgeon; *Thomas Pelletier*, sur la terre de Pierre Pelletier; *Patrice Samson*, sur la terre de Louis Claveau, autrefois propriété de Cyprien Caron; *Vénérand Pelletier*, sur la terre de Ernest Paradis; *Eusèbe Pelletier* et *Cyprien Pelletier*, sur la terre de Paul Caron; *Amable Bélanger* et *Jean-Baptiste Bélanger*, sur la terre de Willie Bérubé ; *Joseph Denis dit Quimper*, sur la terre de Joseph Saucier ; *Paul Beaulieu*, sur la terre de Victor Sirois; *Joseph Rioux* et *Alphonse Rioux*, sur la terre de Jean Caron. Au nord de l'église, dans le voisinage des établissements des trois premiers

colons, deux nouvelles familles arrivaient aussi en 1879: celles de *Joseph Althotte*, sur la terre de William Malenfant, et de *Joseph D'Auteuil*, sur la terre de Dame Timothé Lévesque. En tout, seize familles durent venir cette année là. En sorte qu'en 1879, la colonie de Cedar-Hall en comptait déjà vingt-cinq. Tout le premier rang était ouvert, à peu près, à l'exception du portage de Sayabec. Une grande activité régnait à Cedar-Hall, sur les bords de la belle grande route Matapédia, alors la plus belle de la province. Du lever au coucher du soleil, on n'entendait, d'un bout à l'autre de la colonie, que les gémissements des grands cèdres, des géants de la forêt, terrassés sous la hâche du colon. Le soir, pour se reposer de ces combats épiques, nos colons se réunissaient dans une même maison, et y passaient de ces belles veillées de l'ancien temps. On se racontait les incidents de la journée, on ébauchait des projets pour celle du lendemain, on se disait ses espérances pour l'avenir. Alors qu'on était si éloigné des centres, on avait peu de nouvelles du dehors. Aussi on éprouvait plus le besoin de causer des évènements qui se passaient dans la petite colonie. Pendant quelques mois, le sujet des conversations de nos premiers pionniers fut la fameuse "bête à Quimper"..., ce monstre affreux à tête de cheval et à queue de poisson, que l'on vit si souvent prendre ses ébats dans les eaux du grand lac....

En 1880, quelques nouveaux colons viennent grossir la paroisse en formation. Ce sont : *Fabien Caron*, qui achète le lot de Patrick Samson; *Michel Dechamplain*, qui se construit une maison sur la terre actuelle de M. Emile Bélanger; *Joseph Migneault*, qui s'établit sur la terre de M. Edouard Brochu; *Léon Saucier*, qui prend la terre cultivée aujourd'hui par M. Joseph Sirois; et *Joseph Lepage*, qui commence à défricher la terre de M. Ludger Blais. En même temps, *Joseph*

Smith, arrivé cette même année, se construisait un magasin à l'endroit où est aujourd'hui la résidence de M. Pierre Joncas.

Voilà ce qu'était la colonie de Cedar-Hall en 1880. Elle comptait une trentaine de familles, près de deux cents âmes et un magasin. Mais on n'avait pas encore de chapelle. La gare du chemin de fer, cédée généreusement par son chef, M. Trottier, servait d'église, en attendant des jours meilleurs, qui ne devaient pas tarder à venir.

ART. 6—*Premiers Missionnaires et Desservants de Cedar-Hall. — Construction de la première chapelle.*

Avant d'aller plus loin, il importe peut-être que nous recherchions quels furent les premiers missionnaires ou desservants de la colonie naissante de Cedar-Hall, depuis son origine. Dans notre catholique Province de Québec, l'histoire de la paroisse civile se confond avec celle de la paroisse religieuse. Tout gravite autour du clocher de l'église qui en est le centre. Les principaux évènements en sont donc les évènements religieux. Aussi quand on fait l'historique de nos paroisses, recherche-t-on tout d'abord les noms des prêtres qui les ont desservies, les dates de la première messe, de l'arrivée du premier curé résidant et de la construction des édifices religieux. C'est en somme là toute l'histoire de nos paroisses.

Quels furent les premiers missionnaires de Cedar-Hall? En quelle année y fut célébrée la première messe? Quand fut construite la première chapelle ?

Rappelons tout d'abord que ce fut en 1874, sur les bords du Lac Matapédia, sur la terre de M. Théodore Pâquet, que les Saints Mystères furent célébrés pour la première fois, dans les limites du territoire qui forme aujourd'hui la paroisse de Val-Brillant. Comme nous l'avons dit plus haut, par la suite, les

missionnaires chargés de la desserte des ouvriers de l'Intercolonial devaient la célébrer souvent dans les "camps" des carrières Mc-Grevy et Mc-Gowe, et plus tard, dans la maison de Joseph-Morin.

En 1876, la première gare du chemin de fer était construite. La messe y fut célébrée plusieurs fois, de 1876 à 1880, soit par Messire Audet, curé de St-Moise, soit par son successeur, Messire Trudelle. En 1880, il y eut un jubilé accordé au monde entier. L'évêque de Rimouski permit aux habitants de Cedar-Hall, qui n'avaient pas encore de chapelle, d'en faire les exercices publics dans cette gare du chemin de fer.

Enfin, en 1880, feu Michel Dechamplain décédé récemment, arrive dans la mission, y prend un lot de terre, et se construit une maison sur l'emplacement de l'ancienne résidence de M. Cirice Jean. M. Dechamplain ayant offert généreusement au missionnaire de venir loger chez lui et d'y faire les offices du culte, celui-ci accepte, et pendant deux ans, la maison de Michel Dechamplain sert de chapelle. A cette époque c'était Messire L. Pérusse qui avait la charge de la cure de St-Moise et des missions dépendantes.

Mais la population augmentait constamment et les colons commençaient à sentir la nécessité de se construire une petite chapelle. En janvier 1881, une requête signée par tous les intéressés était adressée à Mgr Langevin, Evêque de Rimouski, pour lui demander l'autorisation de construire une maison, qui servirait de chapelle pendant quelques années, puis de logement pour le curé, quand on serait en mesure de construire une église. L'Evêque accueillit favorablement cette requête, et le 11 février de la même année, il émanait le décret suivant:

JEAN LANGEVIN

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège Apostolique, premier Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Vu la demande à nous adressée, le dix du présent mois par Messire Joseph-Alfred Pérusse, curé de St-Moise, de la part des fidèles de la mission vulgairement appelée Cedar-Hall, sur le chemin Matapédia,

1° Nous permettons que l'on construise sur la partie sud-est du lot occupé par le Sieur Denis Fohy, sur le premier rang des concessions de la Seigneurie Matapédia, un édifice de trente-six pieds sur trente, qui servira provisoirement de chapelle et d'école, et pourra être transformé plus tard en logement pour le prêtre.

2° Le missionnaire donnera lecture publique de cette autorisation, la première fois qu'il dira la messe en cet endroit, après l'avoir reçue.

3° Cette autorisation sera transcrite sur le cahier destiné à l'enrégistrement des documents paroissiaux.

Donné à St-Germain de Rimouski, le onze février mil huit cent quatre-vingt-un.

(Signé) JEAN LANGEVIN,
Ev. de S. G. de Rimouski.

On se mit à l'oeuvre dès le printemps suivant. Mais comme cette construction avait été faite par corvées et souscriptions volontaires, et que la population n'était pas encore considérable à cette époque, ce n'est qu'à l'automne de l'année suivante qu'elle était livrée au culte divin.

Le 24 octobre 1882, Monseigneur Edmond Langevin, V.G., permettait au curé de St-Moise d'y célébrer la première messe.

Enfin, le 1er novembre de la même année, à l'occasion de la fête de la Toussaint, on en faisait l'inauguration solennelle. Cette chapelle était petite et pauvre, mais comme elle parut belle à nos premiers colons qui voyaient enfin la réalisation du premier de leurs rêves !

Cette première chapelle ne servit jamais de maison d'école, comme on l'avait projeté. Comme nous l'avons dit plus haut, c'est dans la maison de Marc Morisset que fut ouverte la première classe, dans le cours de l'année suivante.

Quant à la chapelle, sept ans plus tard, en 1890, elle était transformée en presbytère et devait servir de résidence au curé jusqu'à 1916, date de l'inauguration du presbytère actuel. Alors elle fut vendue à M. Jos. Couture, qui la transporta plus tard à M. I. H. Langlais. Elle est aujourd'hui l'Hôtel Val-Brillant, situé à quelques pas de la gare du chemin de fer. Les voyageurs qui y logeront voudront bien se rappeler que cette maison vénérable et respectable a servi pendant neuf ans de demeure au Roi des rois, et pendant vingt-sept ans d'asile à ses ministres.

ART. 7—*L'affaire Bartholomew-D'Amours. — Nouveaux seigneurs. — Nouveaux colons. — Faits divers religieux, de* 1880 *à* 1888.

En 1880, nous avons vu qu'il y avait vingt-cinq à trente familles établies dans la mission de Cedar-Hall. Comme nous l'avons dit plus haut, la plupart n'avaient pas de titres. Les colons se demandaient qui, de Bartholomew ou de Jules D'Amours, avait raison, et attendaient un dénouement qui ne devait pas tarder à se produire. Mais l'opinion commune était plutôt que ces terrains appartenaient à la Couronne et que, tôt ou tard, elle réclamerait ses droits.

En attendant, les familles continuaient à arriver. Dans les années 1881, 1882 et 1883, la jeune colonie en reçut un grand nombre. Citons en particulier celles de *François-Xavier Bélanger*, *Josaphat Bélanger*, *Pierre Charest*, *Hilaire Fortin* et *Joseph Gosselin*. G. W. Bartholomew, fatigué peut-être de protester sans succès contre l'envahissement de son domaine, résolut de s'en défaire. Le 26 août 1881, il le vendait aux frères King, pour la somme de $35,000.00. Comme ceux-ci voulaient être maîtres chez eux, ils mirent tous les colons d'Amqui et de Cedar-Hall, à l'exception de ceux pour qui il avait été fait des réserves dans le titre du shérif, de 1875, en demeure de prendre des titres de propriété; mais la plupart ne bougèrent pas, comptant que les King feraient un *test case*. Ils le firent, en effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, dans l'histoire de la cause célèbre Bartholomew-Gagnon-D'Amours. Gagnon, le Défendeur, l'un des concessionnaires de D'Amours, fut condamné par la Cour. Tous les colons se soumirent alors et prient des titres des nouveaux seigneurs.

Cependant l'organisation religieuse de la nouvelle mission commençait à se faire. Le 1er novembre 1882, la première chapelle avait été livrée au culte divin. Le 5 janvier de l'année suivante, 1883, on avait procédé à l'élection de trois syndics, pour aider le missionnaire dans l'administration temporelle des biens de la mission. Germain Gendron, Sifroy Canuel et Ignace Lavoie furent élus à l'unanimité. A cette date, il est à propos de le noter, le curé de St-Moise, depuis l'automne 1881, était Messire Pierre Brillant, qui desservait Cedar-Hall, en attendant d'en devenir le premier curé, quelques années plus tard.

Le 20 juin 1883 fut un jour de grande joie pour la nouvelle mission. Pour la première fois, l'Evêque de Rimouski, Mon-

seigneur Jean Langevin, en tournée pastorale dans la région, venait visiter la colonie naissante de Cedar-Hall. Le Prélat ne cacha pas aux colons les espérances qu'il fondait sur cette colonie qui se développait avec une rapidité si prodigieuse, et qui paraissait si bien lancée dans la voie de tous les progrès. Le nom de Cedar-Hall n'eut pas cependant le don de plaire au grand patriote canadien-français qu'était feu Mgr Langevin, aussi il lui substitua celui de St-Pierre du Lac Matapédia, comme nous l'avons dit dans le deuxième article de ce chapitre.

Mais on n'avait pas encore de cimetière. Jusque là, on était allé porter les défunts au cimetière de la paroisse de St-Moise. Maintenant que la mission était viable et que les nouveaux seigneurs se déclaraient prêts à concéder des lots à tous les colons sérieux, il fallait compléter l'organisation. Au cours de la visite pastorale, on avait traité cette question d'un cimetière. Aussi le 31 août de la même année, l'Evêque émanait le décret suivant :

JEAN LANGEVIN

Par la grâce de Dieu et du St-Siège Apostolique,
Evêque de St-Germain de Rimouski.

Vu la demande à Nous adressée de la part des fidèles de la mission de St-Pierre du Lac Matapédia, au sujet d'un cimetière dans la dite localité,

Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1° Le cimetière sera placé entre le chemin Matapédia et le chemin de fer Intercolonial et aura cent pieds sur cinquante.

2° Nous chargeons Messire Pierre Brillant, curé de St-Moise et desservant de cette mission, de fixer l'emplacement du dit cimetière et de le faire enclore par les habitants de la mission, aussitôt que le terrain nécessaire sera donné par le Sieur Fortin, suivant la promesse qu'il en a faite.

3° La présente Ordonnance sera lue dans la chapelle et ensuite transcrite dans le Régistre des documents paroissiaux.
Donné à St-Germain de Rimouski, le 31 août 1883.

(Signé) JEAN, Ev. de St-Germain de Rimouski.

Le printemps suivant, en 1884, le cimetière était prêt. Le premier corps qui y fut inhumé fut celui d'une enfant de dix-huit mois, fille de Sieur Alphonse Lauzier et de Dame Desmerises Saucier. Décédée le 1er juin 1884, cette enfant fut inhumée le trois, en l'absence du missionnaire, et la fosse fut bénite le trois juillet suivant.

Tous les paroissiens de Val-Brillant savent que ce premier cimetière servit aux inhumations jusqu'en 1891, alors qu'on en fit la translation des corps, pour les inhumer dans le nouveau qu'on venait d'ériger au sud de la nouvelle église. Personne n'ignore non plus que ce premier cimetière était situé sur l'emplacement du Monument et du Parc du Sacré-Coeur, en face de l'église actuelle. En érigeant ce monument à cet endroit, on ne pouvait mieux utiliser ce coin de terre où nos premiers colons sont allés dormir leur dernier sommeil. Aussi ce bronze rappellera-t-il aux générations futures, non seulement la générosité des paroissiens d'aujourd'hui et leur culte pour le Sacré-Coeur de Jésus; mais encore la mémoire de ces hardis pionniers, qui n'ont pas craint de venir livrer les premiers combats aux géants de la forêt qui recouvrait la seigneurie du Lac Matapédia, il y a plus de quarante ans.

ART. 8—*Construction de la première église. — Bénédiction de la première cloche.*

Cependant l'émigration commencée, des paroisses de la région de Trois-Pistoles, se continuait toujours. Les rapports

élogieux que les premiers colons faisaient de l'excellente qualité du sol et de l'avenir prometteur de cette nouvelle colonie étaient de nature à attirer de nouvelles recrues. En 1890, la population de la mission, maintenant érigée en paroisse, depuis l'année précédente, était de 575 âmes. Toutes les terres du premier rang étaient prises et en partie habitées, et l'on commençait à ouvrir celles du second rang.

On comprend que, dans ces conditions, la petite chapelle de trente pieds de longueur, construite en 1882, était devenue trop étroite pour la population, et on commençait à parler de faire une nouvelle construction qui répondrait mieux aux besoins du présent et à ceux de l'avenir.

Aussi, le 9 janvier 1888, les habitants adressent-ils une requête à Monseigneur Jean Langevin, lui demandant de convertir la chapelle en logement pour le curé, et de construire une église et une sacristie. Le 18 du même mois, Monseigneur Edmond Langevin, Vicaire-Général, venait vérifier les allégués de cette requête, présider une assemblée des francs-tenanciers et dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo.* Enfin, le 3 mars de la même année, l'Evêque émanait un décret de construction. On demanda des soumissions, et on accepta celle de Alphonse Rioux, charpentier, de Trois-Pistoles, pour la somme de $5,000.00. Les travaux commencèrent au printemps et la nouvelle église était livrée au culte le 20 décembre de l'année suivante.

Notons encore un évènement important de l'année 1888. Le 18 juillet de cette année, Monseigneur Edmond Langevin, Vicaire-Général de l'Evêque de Rimouski, venait bénir solennellement, au milieu d'un grand concours de paroissiens et d'étrangers, la première cloche de la mission. Cette cloche, fondue à Baltimore, dans les Etats-Uni, pesait quatre cents livres, et avait été donnée généreusement par les habi-

tants. Le prélat consécrateur lui donna les noms de Léon-Pierre-Jean: pour honorer le pape régnant, le missionnaire du lieu et l'évêque du diocèse. Les parrains et marraines en furent: MM. Joseph Smith, marchand, Joseph Gosselin, Juge de Paix, Thomas Pelletier et Hilaire Fortin, Syndics, Joram Beaulieu, marchand, Wenceslas Michaud, Chef de la gare, et leurs épouses.

Cette première cloche, les paroissiens s'en souviennent, servit jusqu'au 8 octobre 1906. A cette date, elle céda sa place à un magnifique carillon qui fut bénit solennellement, ce jour-là, par feu Monseigneur André-Albert Blais, de regrettée mémoire. Et cette fidèle messagère de Dieu et de l'Eglise, qui, pendant dix-huit ans, avait si religieusement rempli sa noble mission, fut ignominieusement remisée dans un hangar, pendant six longues années... *Et nunc erudimini*...: instruisez-vous, vous qui croyez encore à la reconnaissance !...

En octobre 1912, feu Monseigneur Bossé était devenu curé de Val-Brillant. Le vénérable pasteur savait peut-être par expérience les souffrances qu'éprouvent les pauvres vieillards dont on méprise maintenant les services, pourtant si appréciés autrefois !... Aussi, il eut pitié d'elle !... Un bon matin, sans avis préalable, sans tambour ni trompette, la vieille cloche partit pour une destination inconnue... Emoi de la population qui ne savait que penser de ce départ... Mais voilà qu'un jour la rumeur commence à se répandre et à s'accréditer que la vieille aieule, toute pimpante, toute rajeunie, chantait maintenant les louanges de Dieu et de... Monseigneur Bossé, à la porte de la chapelle de St-Agricole, "sur le Gouvernement"...

Tout alla bien pendant quelque temps. "Tout nouveau, tout beau", dit le proverbe. La vieille cloche trouvait son bonheur à éveiller les échos de Nemtayé et d'Awantjish, de sa voix chevrotante; et les braves gens de la mission auraient voulu lui

entendre égrener les notes de ses *angelus*, six fois le jour... Mais cet enthousiasme de part et d'autre ne devait pas durer. Pourquoi faut-il qu'on en vienne à se lasser ainsi les uns des autres? Pourquoi tant d'amitiés ne doivent-elles durer que ce que durent les roses ?....

La vieillesse est inconstante, c'est connu. La vieille cloche finit par s'ennuyer de ne plus se faire entendre qu'une fois le mois, à l'occasion de la visite du missionnaire. D'ailleurs, les paroissiens de Val-Brillant la rappelaient à grands cris et vantaient à qui mieux mieux la puissance et la beauté de sa voix. Tant il est vrai qu'il faut partir ou mourir, pour être loué!... D'autre part, le nouveau curé avait ses théories sur la façon de reconnaître les services de ceux qui ont été les premiers à la tâche et les derniers à l'honneur, qui ont semé dans les larmes, là où les autres récoltent dans l'allégresse. Toujours est-il qu'à l'automne 1916, le jour de la résurrection sonna pour notre vieille cloche. Un jour, sans avertissement, pour ne pas lui donner le temps de réfléchir, on alla la sommer de revenir à Val-Brillant, où un sort enviable lui était réservé, lui disait-on. Il y eut bien quelques légères protestations de la part des braves gens de la mission; la vieille aieule, férue de diplomatie, murmura bien elle aussi quelques regrets plus ou moins sincères; mais c'est avec joie qu'elle reprit la route du village où, pendant dix-huit ans, elle avait rempli une mission si importante et si féconde.

Et on ne l'a pas trompée notre vieille cloche: on l'a comblée d'honneurs. Elle a été intronisée solennellement dans un des clochers de la nouvelle église. De là, elle domine tout ce village et toute cette paroisse qu'elle a vus naître et grandir, et dont le développement prodigieux la remplit de satisfaction et d'orgueil. Elle voudrait bien montrer à toute cette jeunesse qui pousse à l'ombre de la flèche d'argent qu'elle fait frémir de

ses carillons, qu'elle serait encore capable de remplir, dans le secours de personne, la mission de messagère de Dieu et de son Eglise; mais elle comprend aussi que les générations succèdent aux générations, et qu'un jour vient où, comme le prophète, il faut laisser son manteau, pour en couvrir des épaules plus jeunes. Comme ces vieux chantres de nos vieilles paroisses, qui cèdent leur place à des voix plus fraîches, dans les grandes fêtes, mais qui tiennent à paraître encore au lutrin, dans des circonstances moins solennelles; notre vieille cloche se tait, dans les grandes solennités, mais elle a retrouvé son ardeur d'il y a trente-quatre ans, pour les offices ordinaires. Ce n'est plus elle qui annonce la venue des nouveaux-nés dans le monde: les jeunes d'aujourd'hui aiment tant à faire du bruit en arrivant sur la terre! Mais on a toujours recours à son ministère pour annoncer au village le décès des tout-petits. Et elle est rouée notre vieille cloche! aussi elle a tant vécu! Elle fait mine de s'attrister dans ces circonstances, mais on sent bien qu'elle se réjouit. Elle est un peu comme les grand'mères qui manifestent leur joie, quand elles voient les enfants au berceau quitter la terre, pour aller prendre leur place parmi les anges du ciel !

Mais là ne se borne pas la fonction de notre vieille cloche. C'est encore elle qui sonne l'*angelus*, tous les jours, et qui annonce les offices de semaine. Et quelle mélancolie dans sa voix, lorsqu'elle invite le peuple fidèle à venir prier pour les âmes de ceux dont elle a annoncé jadis la naissance ou le joyeux mariage! Hélas! dans quelques années, il ne lui en restera plus de ces vieux amis d'autrefois !

Alors, qu'arrivera-t-il à notre vieille cloche? Qui sait si on ne se lassera pas encore de sa pauvre voix usée? Qui sait si on ne la remisera pas encore dans un hangar?... La pauvre! elle s'en consolera, cette fois, en songeant qu'ainsi vont toutes les choses de ce monde! Que d'autres vieux amis et d'autres

vieilles choses dont on se lasse un peu tous les jours et dont on refuse maintenant les services! Elle subira le sort commun et apprendra, si elle ne le sait déjà, ce que valent les amitiés de la terre !...

ART. 9—*Erection de la paroisse. — Arrivée du premier curé résidant. — Création de la Fabrique. — Bénédiction de la nouvelle église.*

Val-Brillant est une paroisse de trente-deux ans seulement. C'est en effet en 1889 qu'un décret de l'autorité religieuse lui donnait l'existence canonique.

Le 28 avril 1889, une requête, signée par cinquante-neuf contribuables, étaient présentée à l'Evêque, pour lui demander d'ériger canoniquement la mission de St-Pierre du Lac en cure et paroisse. Le 15 août de la même année, Messire Antoine Chouinard, curé de St-Octave de Métis, venait, de la part de Mgr Jean Langevin, vérifier les allégués de cette requête et dresser un rapport *de commodo et incommodo.* Le rapport fut favorable, puisque le 19 septembre suivant, un décret canonique, dont on nous dispensera de citer le texte, érigeait "en cure et paroisse, sous le nom de St-Pierre, la mission de St-Pierre du Lac Matapédia".

Quelques jours plus tard, dans la dernière semaine de septembre, les paroissiens avaient le bonheur de voir arriver leur premier curé résidant, dans la personne de Messire Pierre Brillant, déjà leur missionnaire depuis 1881, en même temps qu'il était curé de St-Moise. Feu M. le curé Brillant avait fondé les plus belles espérances sur cette mission qu'il avait desservie et dont il avait suivi les progrès avec tant de satisfaction. Malgré son attachement pour sa paroisse de St-Moise, il n'aurait pu se résigner à voir un autre prêtre se char-

ger maintenant de celle de St-Pierre du Lac à laquelle il avait donné le meilleur de son travail et de son coeur. Monseigneur Langevin dévina ses désirs et lui offrit d'en devenir le premier curé, ce qu'il accepta avec grand plaisir. Il vint prendre possession en septembre 1889. A cette date, la nouvelle église n'était pas encore terminée, et la chapelle, qui devait être le futur presbytère, servait encore au culte divin. Aussi Messire Brillant fut reçu chez M. Jos. Gosselin, qui demeurait où réside aujourd'hui M. Nérée Roy, tout à côté de l'église.

La paroisse était érigée canoniquement et avait son curé résidant. Maintenant il fallait une Fabrique. C'est le 27 décembre 1869, que Monseigneur Jean Langevin émana le décret qui l'établissait et qui autorisait les paroissiens à élire les trois premiers marguilliers. L'élection eut lieu le 5 janvier 1890, et les Sieurs Joseph Morin, Thomas Pelletier et Sifroy Canuel furent choisis, à l'unanimité, par les contribuables, pour exercer les fonctions de premiers marguilliers de la nouvelle Fabrique.

A cette date, la nouvelle église était livrée au culte. Par lettre du 20 décembre 1889, Monseigneur Langevin avait autorisé le curé à y dire la première messe, en attendant la bénédiction qu'on pourrait faire plus tard. Le jour de Noël, on y chanta solennellement la messe de minuit, et le 22 janvier suivant, Messire Antoine Chouinard, délégué spécialement à cette fin, par l'Evêque de Rimouski, venait en faire la bénédiction solennelle.

La nouvelle église avait quatre-vingt pieds de longueur, quarante-huit pieds de largeur, et vingt-cinq pieds de hauteur, sous les lambourdes. Les plans avaient été faits par l'architecte Audet, de Lévis, et les travaux de maçonnerie et de charpenterie exécutés par le Sieur Alphonse Rioux, de Trois-Pistoles. Les Syndics de la construction avaient été les Sieurs

Joseph Gosselin, Joseph Pelletier, Hilaire Fortin, Thomas Pelletier et Edouard Brochu.

Et voilà encore une vieille chose du passé qui n'est plus. Comme nous le rappellerons dans les articles qui vont suivre, la première église de Val-Brillant a servi au culte, de 1889 à 1916, c'est-à-dire pendant vingt-sept ans. Alors elle fut remplacée par le beau temple gothique qui mire aujourd'hui ses deux flèches d'argent dans les eaux du grand lac Matapédia. Moins heureuse que notre vieille cloche, elle a disparu complètement de la scène du monde. Mais il le fallait. "Malgré qu'elle fût bien vénérable, comme l'écrivait feu Mgr. Blais, elle souffrait d'un mal qui ne se guérit pas, la vétusté". Elle fut vendue, pour quelques dollars, aux MM. Ross, charpentiers, de Mont-Joli.

Art. 10—*Organisation civile. — Principaux évènements de* 1891 à 1911.

Enfin l'organisation de la paroisse canonique était complète. Il fallait maintenant la faire reconnaître civilement et l'ériger en municipalité. Ce fut l'oeuvre des années suivantes.

Le 18 août 1890, une proclamation de l'Honorable Auguste-Réal Angers érigeait civilement la paroisse canonique créée l'année précédente par Monseigneur Langevin, et lui donnait absolument les mêmes limites et le même territoire.

L'année suivante, on pourvut à la création d'une municipalité et au choix des premiers conseillers. C'est le lieutenant-gouverneur qui nomma lui-même nos premiers "édiles", qui furent les Sieurs: Joseph Smith, Joseph Gosselin, Pierre Joncas, Edouard Brochu, Alphonse Lauzier, Joseph Saucier et Joseph D'Amours. Les nouveaux élus se réunirent pour la première fois, le premier lundi de juillet de la même année

1891, et se choisirent un maire dans la personne de M. Joseph Smith, et un secrétaire-trésorier dans celle de M. Hilaire Fortin.

La première mesure passée par le nouveau conseil municipal fut une résolution à l'effet d'ouvrir la route dite "Route à Lauzier", en faveur des colons qui commençaient à s'établir dans les concessions du deuxième rang de la seigneurie. C'est le 25 août 1891 que fut passée cette mesure que beaucoup de contribuables regrettent un peu aujourd'hui. Il paraît que cette route aurait dû être ouverte plus à l'est, entre la terre de la Fabrique et celle de M. Ludger Blais... ; mais il est trop tard maintenant pour faire des récriminations, et il faut accepter le fait accompli. Dans la suite, pour accommoder les colons de cette autre partie du deuxième rang, on faisait la route appelée "Route à Saucier", et plus tard enfin, celle "Grade".

De cette date jusqu'à 1911, il n'y a vraiment rien de bien marquant à retenir dans l'histoire civile de Val-Brillant. Notons seulement que cette année là, on fit le macadamisage des chemins du village. Val-Brillant fut une des premières municipalités en bas de Québec à faire cette amélioration. Il y eut bien un peu d'opposition, comme il arrive dans l'exécution de toutes les mesures d'utilité publique; mais les travaux eurent lieu quand même, et aujourd'hui on ne regrette qu'une chose: c'est de n'en avoir pas fait davantage.

Terminons ce court article, en rappelant que dans l'été 1915, les contribuables du village obtinrent du Lieutenant-Gouverneur l'autorisation de se constituer en une municipalité distincte de celle de la campagne, sous le nom de "Municipalité du Village de Val-Brillant". Au mois de juin, on procédait à l'élection des premiers conseillers. Les élus se réunirent aussitôt et se choisirent un maire dans la personne de M. R. Nolin. M. Louis Beaulieu fut choisi comme secrétaire trésorier.

Le premier acte officiel de la nouvelle municipalité fut une résolution à l'effet de se consacrer au Sacré-Coeur de Jésus. Le même jour, la vieille Municipalité de St-Pierre du Lac passait la même mesure. La cérémonie très solennelle eut lieu en la solennité du Sacré-Coeur de Jésus, le dimanche suivant. Le maire de la paroisse, M. Joseph Sirois, et celui du village, M. Raphael Nolin, assistés des secrétaires-trésoriers des deux municipalités, vinrent, à l'issue de la messe paroissiale, lire au pied de l'autel les actes de consécration préparés pour la circonstance.

Voilà bien tout ce qui mérite d'être noté dans l'histoire de nos deux municipalités, jusqu'à ce jour. Encore une fois, c'est autour de la paroisse religieuse que se concentre toute la vie de nos paroisses de la Province de Québec. Retournons donc à celle-là.

Art. 11—*Principaux évènements religieux, de* 1892 *à* 1911.

Les quelques articles qui vont suivre n'apprendront rien à nos lecteurs de Val-Brillant. Ils n'auront peut-être pour avantage que de préciser quelques dates. Mais ce mince avantage ne sera pas toutefois sans importance pour les historiographes de l'avenir. Quand on sait l'embarras que l'on éprouve, après quelques années, pour donner avec certitude la date d'un évènement, on comprend l'importance qu'il y a de les noter à mesure qu'ils se produisent, pour aider ceux qui en feront l'histoire plus tard. C'est ce que nous ferons dans les articles suivants, qui ne seront en somme qu'une énumération de faits, avec les dates de leur arrivée.

Le 30 octobre 1892, le Révérend Père Pampalon, Rédemptoriste, bénissait solennellement le nouveau cimetière que, sur l'ordre de feu Monseigneur AndréAlbert Blais, le nouvel évê-

que de Rimouski, on venait d'ériger au sud de la nouvelle église paroissiale. Le nouveau cimetière avait cent seize pieds de longueur, sur une largeur de soixante-onze pieds. Il devait servir aux inhumations jusqu'en juin 1915, alors qu'on érigea le cimetière actuel.

Le 8 octobre 1893, à la clôture d'une grande retraite prêchée par des Missionnaires Rédemptoristes, on planta solennellement, sur l'une des îles du lac Matapédia, qui porte depuis cette date le nom de "L'île à la Croix", une grande croix de vingt-sept pieds de hauteur. Le curé avait demandé au Président de la John Fenderson Lumber Co., propriétaires de la seigneurie, la cession de cette île à la Fabrique. On répondit qu'il était impossible d'accéder à cette demande, mais que la Compagnie permettait volontiers d'y ériger ce monument commémoratif de la grande mission. La cérémonie eut lieu un dimanche, et fut très imposante. Le Régistre des Documents Paroissiaux dit que toute la paroisse y assista.

Le 28 avril 1897, Monseigneur André-Albert Blais, répondant favorablement à une requête des paroissiens, leur permettait d'agrandir leur église de cinquante pieds, la sacristie de quinze pieds, la cuisine du presbytère de dix-huit pieds, et de parachever en même temps ces trois édifices.

Le 9 octobre 1902, le même Monseigneur Blais, spécialement invité pour cette circonstance, venait bénir un magnifique couvent que la municipalité scolaire venait de construire pour les Religieuses du Saint-Rosaire, qu'on venait d'appeler à la direction des classes de l'arrondissement du village. Que d'enfants depuis cette date, c'est-à-dire depuis plus de dix-neuf ans maintenant, sont allés chercher dans cette maison, en même temps qu'une excellente instruction, une formation bien chrétienne dont les salutaires influences se feront sentir toute la vie ! Mère M. de St-Pierre fut la première supérieure et la

fondatrice de cette mission. Après onze ans, en 1913, elle fut remplacée par Mère M. de St-Onésime, qui resta en charge jusqu'à l'automne 1920. A cette date, à la grande satisfaction des paroissiens qui l'avaient vue à l'oeuvre pendant de si longues années, Mère M. de St-Pierre revint à la direction de notre couvent. C'est elle qui occupe aujourd'hui ce poste où nous souhaitons la voir encore longtemps.

Enfin, le 28 octobre 1906, Monseigneur revenait encore à Val-Brillant. Cette fois, c'était pour y bénir le carillon de trois cloches qui, au jour des grandes solennités, appelle le peuple fidèle à la prière. Monseigneur Blais devait revenir encore dans notre paroisse, qu'il paraissait affectionner d'une façon toute particulière; mais M. le curé Brillant ne devait plus le recevoir lui-même. Bien qu'il fût encore un jeune homme sa carrière s'achevait déjà.

Art. 12—*Mort du curé Brillant. — Mgr. F. X. Bossé lui succède. — Mort de Mgr. Bossé.*

Le 11 septembre 1911 fut un jour de grand deuil pour la population de Val-Brillant. C'est avec un sentiment de profonde tristesse et de douloureuse surprise que les paroissiens apprirent la mort subite de leur curé, survenue alors qu'il se préparait à aller faire une visite. La nouvelle était si inattendue qu'on ne voulut pas y croire d'abord. Mais il fallut se rendre à l'évidence, quand on entendit les tintements tristes et prolongés du glas funèbre. La paroisse ne demanda qu'à manifester son chagrin, qui était bien sincère. Depuis trente ans, le curé Brillant desservait cette paroisse qu'il avait vue naître et grandir. Ces fidèles, il les avait baptisés ou mariés pour la plupart. En tout cas, pendant de longues années, il avait été pour tous un conseiller, un ami et un père. On

n'oubliait pas cela : aussi les témoignages de regret n'étaient pas équivoques.

Monseigneur A. A. Blais se fit un devoir d'assister aux funérailles de celui qu'il appelait toujours avec grande bienveillance "le bon Père Brillant", chanta lui-même la messe funèbre et voulut faire l'éloge du défunt. Le corps du vénéré fondateur fut déposé sous l'autel de la Sainte-Vierge, dans l'église qu'il avait construite, et embellie quelques années plus tôt. En 1916, il fut transporté, avec celui de son successeur, Mgr Bossé, dans la vaste chapelle sépulcrale de la nouvelle église.

Messire R. Charest, aujourd'hui curé de St-Antoine de Padoue, qui était alors vicaire du curé décédé, demeura desservant de la paroisse jusqu'à l'arrivée de Mgr Bossé, au mois d'octobre de la même année.

Monseigneur François-Xavier Bossé, Camérier Secret de Sa Sainteté, et curé de Ste-Adélaide de Pabos, lui succéda. Arrivé ici en octobre 1911, il présida aux réparations que l'on fit, l'été suivant, à la vieille église.

Ce devaient être ses seuls travaux à Val-Brillant. Le dimanche, 28 juillet de cette année, la mort venait le terrasser soudainement, lui aussi. Rien pourtant ne pouvait laisser prévoir une fin si subite. Il avait adressé la parole trois fois à sa paroisse en cette journée, et se préparait à partir dans la nuit pour faire une visite à ses parents de Ste-Anne de la Pocatière et de la région. Ce n'est que le lendemain que les paroissiens, en entendant sonner le glas funèbre, apprirent qu'ils venaient de perdre encore un curé. Monseigneur Blais vint l'inhumer à côté de son prédécesseur, dans le caveau de la vieille église, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Messire A. J. B. Rioux, aujourd'hui curé de Ste-Anne des Monts, qui était alors son vicaire, desservit la paroisse jusqu'à l'arrivée du successeur, au mois d'octobre de la même année.

ART. 13—*Principaux évènements religieux, de* 1912 *jusqu'aujourd'hui.*

Le troisième curé de Val-Brillant, le curé actuel, fut l'abbé Joseph-Désiré Michaud, ci-devant curé de St-Godefroy, dans la Baie-des-Chaleurs. Nommé le 6 septembre 1912, il vint prendre possession le premier dimanche d'octobre suivant. Rappelons brièvement les principaux faits religieux qui se sont passés dans la paroisse depuis cette date.

Le 4 février 1913, Mgr. André-Albert Blais venait bénir solennellement les grandes orgues que la paroisse venait d'acquérir de la maison Casavant Frères, de St-Hyacinthe. Monseigneur voulut dire lui-même le rôle de l'orgue dans un temple catholique, et féliciter les paroissiens de leur zèle et de leur générosité pour l'ornementation de la maison de Dieu. Le soir, il y eut grand concert sacré, sous la direction habile de feu Edgar Beaulieu, alors organiste de l'église de Mont-Joli, avec le concours de jeunes artistes de la paroisse.

Cette même année, la corporation scolaire fit construire la belle école à trois étages, occupée maintenant par les Petits Frères de Marie, où nos jeunes garçons vont, depuis deux ans bientôt, recevoir une éducation virile et une instruction solide. Les travaux commencés au printemps, sous la direction de feu Emile Fortin, décédé l'année suivante, furent terminés à l'automne. La maison fut occupée pendant plusieurs années par les Religieuses du St-Rosaire, qui continuaient à diriger les classes des garçons, en même temps que celles des filles. Mais, à l'automne 1919, les Petits Frères de Marie venaient prendre

la direction de cette école. Le Cher Frère Eudoxe en fut le premier directeur. Espérons qu'il restera longtemps attaché à cette fonction.

En 1913, on commença à agiter la question de la construction d'une nouvelle église. Pour l'histoire, il ne sera peut-être pas inutile de résumer brièvement les circonstances et les procédures qui ont amené cette construction dont tous les paroissiens sont si fiers aujourd'hui.

Au printemps 1913, on parla, dans quelques sessions de la fabrique, de faire exécuter de grandes réparations au lambris extérieur de l'église, qui paraissait assez endommagé. Mais on ne s'entendait pas bien à ce sujet. Certains fabriciens étaient d'avis qu'on devrait faire un revêtement en brique. D'autres prétendaient que la charpente était trop endommagée et qu'il serait peut-être imprudent de faire trop de dépenses sur cette construction déjà vieille. D'autres enfin disaient qu'on avait déjà fait subir assez de réparations à cette église, et qu'il valait mieux reconstruire. Pour accorder ces opinions contradictoires, le curé convoque une assemblée, le 11 mai 1913, et propose aux fabriciens de prendre l'avis d'un architecte à ce sujet. On passe à l'unanimité une résolution dans ce sens. L'Evêque approuve cette résolution, le 16 du même mois, et le 3 juin, M. l'architecte P. Lévesque vient faire l'inspection demandée. Son rapport propose trois modes de réparations, mais n'en recommande aucun, parce que l'église menace ruine et qu'il vaut mieux la reconstruire. Le 19 juillet, M. Jobin, Inspecteur des Edifices Publics de la Province de Québec, déclare que le temple est devenu dangereux pour les occupants et ordonne aux fabriciens de prendre des mesures pour que la vie des paroissiens ne soit plus menacée. Il n'y avait plus à hésiter. Le 17 août de la même année, une requête, couverte des signatures de plus des

quatre-cinquièmes des contribuables, était présentée à l'évêque, demandant la construction d'une nouvelle église en pierre. Le 25 septembre, le chanoine F.-X. Ross, Principal de l'Ecole Normale de Rimouski, venait en vérifier les allégués et dresser procès-verbal. Enfin le 23 octobre, Mgr. l'Evêque émanait son décret canonique permettant la construction. On demanda immédiatement des soumissions. Au mois de novembre, la soumission du Sieur Joseph Couture, de Lévis, au montant de $67,500.00 était acceptée par les Syndics de la construction qui furent les Sieurs Joseph Gosselin, Joseph Saucier et Gonzague D'Amours. Les travaux commencèrent le printemps suivant, 1914, et le 4 octobre de la même année, Mgr. A.A. Blais venait bénir la pierre angulaire. Le document suivant, signé en double, fut renfermé dans la pierre bénite avec toute la pompe de la liturgie catholique.

"L'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatorze, le dimanche, quatrième jour du mois d'octobre, en la fête de Notre-Dame du Saint Rosaire, dans l'après-midi;

Sa Sainteté Benoît XV, Pape, étant Chef Suprême de la Sainte Eglise Catholique Romaine;

Sa Majesté Georges V étant roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et Empereur des Indes;

Son Excellence Monseigneur Pélégrin Stagni, Archevêque d'Aquila, étant Délégué Apostolique au Canada;

Son Eminence Louis-Nazaire Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, étant Métropolitain de la Province Ecclésiastique de Québec;

Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais étant évêque de St-Germain de Rimouski;

Sir François Langelier étant Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec;

Le Sieur Herménégilde Boulay étant représentant du comté de Rimouski à la Chambre des Communes d'Ottawa;

Le Sieur Donat Caron étant représentant du comté de Matane à la Législature de Québec;

Messire Joseph-Désiré Michaud étant curé de la paroisse de St-Pierre du Val-Brillant;

Le Sieur Lucien Morin étant Marguillier en exercice de la Fabrique de cette paroisse;

Le Sieur Joseph Gosselin étant président de la Corporation des Syndics nommés pour cette construction;

Le Sieur Joseph Sirois étant Maire de la Municipalité civile de St-Pierre du Lac Matapédia;

Nous, soussigné, Evêque de St-Germain de Rimouski, avons bénit, avec les cérémonies prescrites, la pierre angulaire de la nouvelle église de St-Pierre du Val-Brillant. La nouvelle dite église, construite en pierre, par le Sieur Joseph Couture, de Lévis, sur des plans tracés par le Sieur Réné-P. Lemay, de Québec, aura cent quatre-vingt-douze pieds de longueur, soixante-huit pieds de largeur, avec un transept de cent un pieds, et quarante pieds de hauteur, au-dessus des lambourdes. Ces mesures seront prises en dedans. Les Syndics nommés pour cette dite construction ont été les Sieurs Joseph Gosselin, Joseph Saucier et Gonzague D'Amours. Les travaux commencés en mai 1914 devront être terminés à l'hiver 1915.

Ont été présents à cette cérémonie plusieurs membres du clergé et un grand nombre de fidèles qui ont signé avec nous, ainsi que le curé, l'architecte, le constructeur et les syndics.

Le présent document, après avoir été fait et signé en double, a été enfermé dans une bouteille en verre, cachetée de cire, qui a été scellée dans la pierre angulaire de la dite église. Cette pierre, marquée de deux croix, a été maçonnée ensuite à l'angle

est de la façade, dans le cordon du contre-fort, à quatre pieds au-dessus du niveau du sol.

Fait à St-Pierre du Val-Brillant, les jour et an que dessus.

(LES SIGNATURES).

Malgré les termes du contrat, la nouvelle église ne put être livrée au culte qu'à l'automne 1916. Le 25 novembre de cette année, après autorisation préalable de l'Evêque, on y chantait la première grand'messe, et le 19 août de l'année suivante, Monseigneur A. A. Blais venait en faire la bénédiction solennelle. Voilà l'histoire de cette construction, l'une des plus importantes et des plus belles du diocèse et même de la Province. Quand elle sera décorée à l'intérieur, ce qui ne devra pas tarder, les paroissiens de Val-Brillant n'auront rien à envier aux autres paroisses du diocèse, pour leurs édifices religieux.

En même temps que l'on construisait l'église, on édifiait aussi un beau presbytère en brique, sur des plans tracés par Monsieur Oscar Beaulé, jeune architecte de Québec. Commencé au printemps 1915, par le Sieur Joseph Couture, de Lévis, il était terminé, et livré au curé au commencement de janvier 1916.

Il fallait aussi un nouveau cimetière pour remplacer l'ancien, qui était absolument rempli. Ce fut le 19 septembre 1914, que l'Evêque, sur requête des contribuables, émana son décret d'érection. On commença immédiatement les travaux qui furent faits au moyen de corvées et de souscriptions volontaires. Le 13 juin de l'année suivante, 1915, un dimanche, après la messe paroissiale, le curé, autorisé par l'Evêque, en fit la bénédiction solennelle devant toute la paroisse réunie. Le nouveau cimetière de Val-Brillant, un des plus beaux du diocèse, a deux

cents pieds de longueur et deux cents pieds de largeur. Une étendue de cent pieds carrés a été affectée aux lots de famille qu'on a fait clore, tous de même façon, avec des blocs de granit et des chaînes d'acier.

Le 6 juillet 1919, on faisait à Val-Brillant la clôture d'une grande retraite prêchée par les RR. Pères Doyon et Barillac, Dominicains, du couvent de St-Hyacinthe. C'était le jour proclamé par les Autorités religieuses et civiles du pays, comme jour d'action de grâce, pour remercier le Dieu Tout-Puissant d'avoir mis fin aux horreurs de la grande guerre et rendu au monde la paix tant désirée. On bénit, ce jour-là, un Monument à Notre-Dame de la Paix, érigé par les paroissiens, dans les jardins du presbytère. Le R. Père Doyon fit, au pied du Monument, une superbe allocution de circonstance. Une foule très considérable tant de la paroisse que de l'étranger, assistait à cette brillante cérémonie.

Enfin, le 20 juin 1920, encore à l'occasion de la clôture d'une retraite prêchée par le T. R. Père H. Martin, Prieur du Couvent de St-Hyacinthe et le R. Père Doyon, aussi du même couvent, on bénissait solennellement, sur la place de l'église, au centre d'un parc qu'on est actuellement à aménager, un superbe Monument au Sacré-Coeur, don généreux de tous les paroissiens. Une foule de plus de deux mille personnes assistaient à cette cérémonie présidée par le curé. Le T. R. Père Martin fit une vibrante allocution au pied du Monument sanctifié par les prières liturgiques.

Et voilà, chers lecteurs, l'histoire de Val-Brillant. Elle n'est pas longue, et c'est heureux pour le lecteur de ces pages, plus encore pour celui qui a dû les rédiger, et encore davantage peut-être pour les paroissiens, s'il est vrai que les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire....

APPENDICE

aux "Notes Historiques sur la paroisse
de Val-Brillant."

I

Les Missionnaires et Curés de Val-Brillant.

Révérend Messire Pierre Brillant, Missionnaire....1881-1889
Révérend Messire Pierre Brillant, Curé...........1889-1911
Monseigneur François-Xavier Bossé, C.S. SS.,.....1911-1912
Révérend Messire Joseph-Désiré Michaud..........1912

II

Les Marguilliers de Val-Brillant.

MM. Germain Gendron, Sifroy Canuel, Ignace Lavoie } Syndics de la mission...1883-1889

MM. Joseph Morin, Thomas Pelletier, Sifroy Canuel } Premiers marguilliers..1890

Hilaire Fortin... 1890
Pierre Côté... 1891
François-Xavier Bélanger... 1892
Joseph D'Amours... 1893
Jean-Baptiste Gendron... 1894

Vénérand Pelletier... 1895
Etienne Couture... 1896
Cyprien Pelletier... 1897
Josaphat Bélanger... 1898
Joseph St-Amand... 1899
Alphonse Roy dit Lauzier... 1900
Napoléon Roy dit Lauzier... 1901
Joseph Fortin... 1902
Joseph Rioux... 1903
Damase Turgeon... 1904
Emile D'Amours... 1905
Victor Thériault... 1906
Elie Lavoie... 1907
Joseph Gosselin... 1908
Léon Saucier... 1909
Cyprien Caron... 1910
Lucien Morin... 1911
Nicolas Côté... 1911
Ignace Lavoie... 1912
Alphonse Tremblay... 1913
Fortunat St-Amand... 1914
Joseph-François Pelletier 1915
Jean-Baptiste Fournier... 1916
Alphonse Ouellet... 1917
Sévérin Canuel... 1918
Zénon Dubé... 1919
Fortunat Pâquet... 1920
Pierre Roy dit Lauzier... 1921

III

Les Maires et les Secrétaires-Trésoriers de St-Pierre du Lac

Les Maires

MM. Joseph Smith... 1891-1892
Joseph Gosselin... 1892-1893
Etienne Couture... 1893-1895
Clovis St-Amand... 1895-1896
Hilaire Fortin... 1896-1899
Arthur Côté... 1899-1903
Fortunat St-Amand... 1903-1904
Emile Fortin... 1904-1913
Joseph Sirois... 1913-1916
Philéas Rioux... 1916

Les Secrétaires-Trésoriers.

MM. Hilaire Fortin... 1891
Alphonse Rioux... 1891-1904
Emile Caron... 1904
Louis Beaulieu... 1904-1918
Elisée Bélanger... 1918
Amédée St-Pierre... 1918
Arthur J. Brochu... 1918

IV

Les Maires et les Secrétaires-Trésoriers du Village de Val-Brillant.

Les Maires

MM. Raphael Nolin... 1915-1916
Joseph Gosselin... 1916-1917
Napoléon Lepage... 1917-1919
Pierre Fortin... 1919-1921
Nérée Roy... 1921

Les Secrétaires-Trésoriers

MM. I. H. Langlais... 1915-1916
Louis Beaulieu... 1916

APPENDICE

aux "Notes Historiques sur la Seigneurie"

(A)

COUR SUPERIEURE

Le vingt-deuxième jour du mois de septembre 1882.

J. W. BARTHOLOMEW,
Demandeur principal
vs.

JOSEPH GAGNON
Défendeur
&

JOSEPH GAGNON
Demandeur en garantie
&

JULES D'AMOURS,
Défendeur en garantie et
intervenant.

Preuve de la part du défendeur en garantie et intervenant en cette cause, Edouard Pouliot, ancien cultivateur, de Fraserville, dans le District de Kamouraska, âgé de 71 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur des parties en cause, ni domestique d'aucune d'elles, et je ne suis pas intéressé dans l'évènement de ce procès. Je ne connais pas le

demandeur et le défendeur Gagnon, mais je connais l'intervenant.

Je demeure à Fraserville depuis décembre dernier. Auparavant, je demeurais à Rimouski, j'y ai demeuré cinquante-neuf ans.

Je sais où est la Seigneurie Matapédia dont il est question en cette cause; j'ai passé le long du Lac Matapédia, dans la dite Seigneurie, plusieurs fois.

Le chemin de fer Intercolonial du Canada traverse la dite Seigneurie. Depuis environ dix à douze ans, c'est-à-dire depuis la construction du dit chemin de fer Intercolonial, il est question de la Seigneurie du Lac Matapédia et d'un Monsieur Bartholomew comme propriétaire et dont Monsieur Pierre-Louis Gauvreau se disait l'agent. C'est dans ce temps là que j'ai entendu parler dans le public pour la première fois de la question de la seigneurie Matapédia et des messieurs Bartholomew comme propriétaires. Avant ce temps là, je n'avais pas entendu parler de la Seigneurie Matapédia.

Question.—Dans le public était-il question de la seigneurie Matapédia comme seigneurie, ou qu'en disait-on avant ce temps-là ?

Réponse.—A ma connaissance, il n'était pas question du tout que ce fut en seigneurie. Ça passait pour appartenir au gouvernement. Longtemps avant cela, il s'est fait des chantiers le long du Lac Matapédia, il y a environ trente ans, et ce, à ma connaissance comme ceci. Il y avait un Pierre Brochu qui demeurait près du Lac Matapédia, je suis allé y porter de l'avoine que lui avais vendue, pour un chantier qu'il voulait faire le long du dit lac, me disait-il. Rendu chez le dit Brochu, j'ai rencontré des Anglais du Nouveau-Brunswick qui m'ont dit faire un chantier vers le bas du Lac Matapédia.

Je me rappelle quand Pierre Brochu a été s'établir sur le bord du Lac Matapédia, il y a environ quarante-cinq ans. Dans ce temps là, il n'était pas question de Seigneurie Matapédia ; je n'en ai pas entendu parler du tout.

La Seigneurie Matapédia est à environ quinze lieues de Rimouski. S'il avait été question de Seigneurie Matapédia ou de propriétaire de la dite Seigneurie Matapédia dans le public, je pense que j'en aurais entendu parler. Au contraire, j'ai toujours entendu dire que c'était un terrain du gouvernement.

Le lac Matapédia était aussi appelé Lac à Brochu.

Transquestionné

Depuis environ dix à douze ans, M. P. Ls. Gauvreau, à ma connaissance, se disait et agissait comme agent des messieurs Bartholomew.

Je suis allé au Lac Matapédia pour la première fois, il y a environ trente ans, et je n'y suis retourné ensuite, pour la seconde fois, que vingt ans après, il y a environ neuf ans. Je n'ai aucune connaissance personnelle que du bois ait été coupé dans la seigneurie. Quand j'y suis allé, il y a trente ans, je n'ai vu personne couper du bois, excepté Brochu qui en coupait pour son usage et qui avait aussi un moulin à scie pour lui-même, mais j'ai entendu dire qu'il n'avait pas fait le chantier dont il m'avait parlé, vu qu'il n'avait pas trouvé de bois.

Les terrains qui avoisinent la Seigneurie sont en townships et la propriété du gouvernement.

Je ne me suis jamais occupé de cette Seigneurie ; mais avant que M. Gauvreau agisse comme l'agent des MM. Bartholomew, je n'en ai jamais entendu parler comme Seigneurie.

Re-examiné

Je pense que si quelqu'un s'était annoncé comme propriétaire de la Seigneurie avant que M. Gauvreau agisse comme agent des MM. Bartholomew, j'en aurais entendu parler, quoique ça s'établissait guère par là dans le temps.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

(Signé) ED. POULIOT.

(B)

COUR SUPERIEURE

Le vingt-deuxième jour du mois de septembre 1882.

G. W. BARTHOLOMEW

Demandeur

vs

JOSEPH GAGNON

Défendeur

&

JOSEPH GAGNON

Demandeur en garantie

&

JULES D'AMOURS,

Déf. en gar. et interv.

Preuve de la part du défendeur en garantie et intervenant en cette cause, George April, rentier, de la paroisse de St-

Antonin, dans le district de Kamouraska, âgé de 75 ans, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles dépose et dit :

Je ne suis ni parent, ni allié, ni serviteur des parties, ni domestique d'aucune d'elles; je ne suis pas intéressé dans l'évènement de ce procès. Je ne connais pas le demandeur et le défendeur Gagnon; je connais l'intervenant depuis hier seulement.

Je connais le lac Matapédia depuis cinquante-cinq ans. J'ai travaillé comme *foreman* à l'ancien chemin Matapédia. Je connais le terrain de la seigneurie Matapédia. J'ai travaillé alors trois à quatre mois au dit chemin.

Dans le temps, il n'y avait personne d'établie dans la dite seigneurie de Matapédia. Ça passait pour appartenir au gouvernement, sur la Couronne. C'étaient les officiers anglais qui conduisaient les travaux du chemin. Le gouvernement, c'est-à-dire le capitaine Wolfe, qui était le conducteur en chef des travaux du chemin Matapédia, m'a alors offert un lot de cent vingt âcres sur le bord du lac Matapédia, en haut du Lac, et cent piastres par année, si je voulais y tenir un poste, j'ai refusé.

Pendant tout le temps que j'ai travaillé là, je n'ai pas entendu parler de seigneur ni de seigneurie, et personne ne s'est, à ma connaissance, montré comme propriétaire de la dite seigneurie. Dans le temps ça passait pour appartenir à la Couronne.

Je ne suis pas retourné dans la Seigneurie depuis cette date. Le dit Capitaine Wolfe conduisait les travaux pour le gouvernement, et il m'a fait cette offre pour le gouvernement.

Transquestionné

Ce chemin Matapédia dont j'ai parlé venait au Grand Métis, au fleuve St-Laurent; il traversait la seigneurie des Dames

Drapeau environ deux lieues. Dans la seigneurie des Dames Drapeau, c'est le gouvernement qui avait fait faire le chemin, de la même manière que dans la seigneurie Matapédia. A cette date, il n'y avait alors d'établis que la concession le long du fleuve et le village des Ecossais.

Ce chemin a été fait dans un terrain en bois debout au fleuve. Ça fait environ cinquante-cinq ans de cela. J'y suis retourné l'année suivante et me suis rendu à Ristigouche, mais je n'y suis pas retourné depuis. Le poste que voulait établir le capitaine Wolfe était un poste pour les voyageurs qui auraient à se servir du chemin.

Re-examiné :

Voici ce qui me fait dire pourquoi le chemin traversait la seigneurie des dames Drapeau. Je suis remonté du fleuve St-Laurent avec l'arpenteur Fournier qui traçait le chemin, et rendu à un certain endroit, il me dit : ici c'est à peu près le fronteau de la seigneurie des Drapeau et ensuite on prend sur le gouvernement. C'est ce que M. Fournier m'a dit. Ce chemin portait le nom de chemin du gouvernement vu qu'il était fait par le gouvernement.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste déclarant qu'elle contient la vérité et a signé.

(Signé) GEORGE APRIL.

(C)

Preuve de la part du Demandeur en cette cause.

Georges W. Bartholomew, de Hartford dans l'Etat du Connecticut, Ecuyer, maintenant à Québec, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Q. Résidez-vous à Hartford, dans le Connecticut ?

R. Hartford-Connecticut.

Q. Etes-vous venu à Québec expressément pour rendre témoignage en cette cause ?

R. Oui, Monsieur.

Q. Avez-vous été autrefois propriétaire de la seigneurie de Matapédia, et êtes-vous le Mons. G. W. Bartholomew mentionné dans une copie d'un acte de vente de Alfred Gill à George W. Bartholomew, portant la date du 30 août 1858, et produit dans cette cause comme exhibit No. 8 du Demandeur ?

R. Oui.

Q. Est-ce que l'original dont cet exhibit est une copie a déjà été entre vos mains ?

R. Oui, Monsieur.

Q. Savez-vous où est cet original maintenant ?

R. Je ne le sais pas, Monsieur.

Q. Avez-vous déjà eu occasion de faire des recherches pour le trouver, et avez-vous des raisons de croire qu'il a été perdu ?

R. Nous l'avons cherché beaucoup, sans succès, et je crois qu'il a été perdu ou détruit par un accident ou autrement.

Q. Avez-vous continué à être le possesseur de cette propriété, et combien de temps ?

R. J'ai été possesseur, je crois, jusqu'en 1872. En référant aux actes de vente, je pourrai vous dire les dates.

Q. Référez à l'exhibit No 5 du Demandeur en cette cause, lequel est un acte de vente par G. W. Bartholomew à G. O. Holbrooke, portant la date du 15 août 1872, et passé devant Gauvreau, Notaire à Rimouski, et dites si vous n'avez pas, par cet acte de vente, transporté cette propriété au dit G. O. Holbrooke ?

R. En effet.

Q. Qu'était ce M. Holbrooke qui acquit votre propriété?

R. Il était professeur à Trinity College, à Hartford.

Q. Etait-il votre parent, ou avait-il quelque relation d'affaires avec vous ?

R. Non, Monsieur.

Q. Voulez-vous préciser les circonstances dans lesquelles vous avez fait cette vente ?

R. Je l'ai faite, parce que ce M. Holbrooke parlait le français mieux que moi, et pour lui donner une chance de faire de l'argent. Son collège lui donnait de longues vacances, pendant lesquelles il aurait eu le temps de s'occuper de la vente de cette propriété.

Q. Et vous vouliez lui fournir une occasion de faire de l'argent ?

R. Oui, Monsieur. C'était mon principal objectif.

Q. A-t-il acheté votre seigneurie dans le but de la revendre?

R. Oui. Je lui dis que certaines personnes avaient entamé des négociations avec moi, dans le but de l'acquérir, et qu'en les approchant, il leur revendrait et ferait un bon profit.

Q. De quelle façon vous a-t-il payé ?

R. Partie en argent et partie en obligations qu'il me donna à moi et à mon fils, lesquelles me furent ensuite transférées et garanties par une hypothèque en faveur de mon fils, qu'il consentit à ma demande.

Q. Votre vente à Holbrooke était-elle absolument *bona fide*, et n'a-t-elle pas été faite pour une autre fin que celle que vous avez mentionnée ?

R. C'était une vente *bona fide*. Je ne pensais jamais revenir en possession de ce domaine.

Q. D'après ce que vous saviez alors, avez-vous supposé que Holbrooke vendrait probablement bientôt la propriété ?

R. Oui.

Q. Et qu'arriva-t-il ensuite ?

R. Il arriva que M. Holbrooke, n'ayant pas réussi à vendre, ne put faire ses paiements.

Q. Et qu'avez-vous fait ?

R. Mon fils a forclos son hypothèque.

Q. M. Holbrooke vit-il encore ?

R. Oui.

Q. Où ?

R. A Hartford, Connecticut.

Q. Pendant que vous étiez possesseur de cette seigneurie, et avant votre vente à Holbrooke, avez-vous fait d'autres transactions à son sujet, et particulièrement avec un M. Ezra Clark ?

R. Ce M. Ezra Clark faisait des affaires à New-York. Il me dit qu'il était en relation d'affaires avec des personnes qui résidaient en Europe, ou qui étaient elles-mêmes en relation avec des personnes résidant en Europe; et que, par leur intermédiaire, on pourrait négocier la vente de la seigneurie, en Angleterre, à un prix très avantageux. Je consentis à vendre pour un certain prix, mais avec l'entente qu'il tâcherait de dépasser ce prix autant qu'il le pourrait. En vue de cela, je fis un acte de vente à Clark, et celui-ci en fit un autre en faveur d'un certain Alexandre Knapp. Ces actes furent déposés à la London Joint Stock Bank.

Q. Expliquez les circonstances dans lesquelles ces actes furent déposés à la banque.

R. Le dit acte n'était pas fait en double, suivant la coutume américaine, et reconnu devant le consul britannique. Des instructions écrites avaient été adressées à la Banque de ne pas livrer ces actes, à moins qu'un montant déterminé d'argent n'y fut déposé.

Q. Pouvez-vous produire ces actes ?

R. Oui, Monsieur.

Q. Voulez-vous le faire ?

R. Oui. Voici ces deux documents: ils sont marqués respectivement exhibit A-1 et A-2 du Demandeur.

Q. Dites maintenant, s'il vous plaît, les circonstances dans lesquelles ces actes vous ont été retournés ?

R. Au bout de quelque temps, comme aucune somme d'argent n'avait été déposée, je demandai à mon ami Cyrus W. Filld, alors en Angleterre, de me retourner ces actes. Nous payâmes les frais de nos avocats, à peu près neuf livres, et ils me furent retournés à Hartford. Ces actes restèrent entre mes mains jusqu'à mars 1867. J'allai alors en Europe. M. Knapp et M. Gardner, un de ses amis, apprirent que j'étais à Londres et me dirent qu'ils pouvaient alors me négocier une vente. Je leur dis que la propriété n'était pas encore vendue et que je les favoriserais, s'ils pouvaient la vendre pour moi. J'écrivis alors à M. Clark, en ce pays, et j'obtins de lui la permission de me servir des mêmes actes. Je les fis déposer chez J. S. Morgan & Co., Banquiers à Londres, avec ordre de ne les livrer que si l'argent était déposée à la Banque dans les trente jours. Après le trentième jour, on me demanda une extension de temps, et j'en donnai une courte. Quelques mois plus tard, comme rien n'avait été payé, j'ordonnai à Morgan de me retourner mes actes, qui furent annulés.

Q. Depuis ce temps, ces actes sont toujours restés en votre possession ?

R. Ils ont été en ma possession. Aucun titre n'a été passé à leur sujet et je n'ai retiré aucun argent.

Q. Ont-ils toujours été en dehors de votre possession ou de celle de vos agents ?

R. Jamais ils n'ont été en dehors de ma possession ou de celle de mes agents.

Q. Avez-vous, à la requête de M. Knapp, autorisé les MM. Morgan ou leurs avocats à en laisser faire une copie ?

R. Oui. Knapp me dit que son aviseur voulait voir la forme de ces actes. Je refusai de les mettre entre ses mains, mais j'autorisai J. S. Morgan & Co. à en donner une copie sans signatures et sur laquelle on écrirait "*copies and not to be recorded or used*", ou quelque chose dans le même sens.

Q. Etes-vous sûr que cela a été fait ?

R. Oui.

Q. Savez-vous si la copie qui est produite dans cette cause comme exhibits 1 et 2 de l'Intervenant, est une de celles que vous avez autorisé Knapp de faire ?

R. Cette copie n'est pas celle que j'ai autorisée. Je produis les copies que j'ai autorisées, et qui me furent retournées ensuite par Morgan. Ce sont les exhibits A-3 et A-4 du Demandeur.

Q. Avez-vous en votre possession des lettres de Knapp ou d'autres personnes, qui tendraient à confirmer ce que vous venez de dire ?

R. J'en ai, mais je veux que la Cour les conserve pour y référer plus tard, s'il en est besoin. Je ne veux pas les perdre de vue, et j'exige que la Cour me les remette, quand la cause sera instruite. Je produis d'abord une lettre de MM. J. S. Morgan & Co., datée du 2 novembre 1867 et adressée à

moi, m'annonçant l'expédition de ces documents. Il est marqué Exhibit A-5 du Demandeur. Je produis aussi une lettre datée du 28 avril 1868, adressée par A. Knapp à J. S. Morgan & Co. C'est l'Exhibit A-6 du Demandeur. Je produis aussi une lettre adressée à Ezra Clark, Ecuyer, par le dit A. Knapp, datée de Londres, le 25 mars 1868, etc...

Q. Dans l'intervalle entre 1867 et la date de votre vente à Holbrooke, avez-vous eu quelque communication de Knapp au sujet de sa prétendue acquisition de la propriété ?

R. Une demande d'extension de temps.

Q. Avez-vous eu quelque communication de lui après la date de sa prétendue vente à Cameron ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Vous n'avez rien reçu contenant quelque allusion à cette vente ?

R. Je ne me rappelle pas avoir reçu bien de tel. Je ne crois pas qu'il soit possible qu'il m'ait écrit à ce sujet, sans que je puisse m'en rappeler.

Q. Depuis que vous êtes devenu propriétaire de cette seigneurie, après l'avoir achetée de M. Gill, jusqu'à la date de votre vente à Holbrooke, avez-vous employé quelqu'un comme votre agent pour voir aux intérêts de votre propriété ?

R. M. Pierre L. Gauvreau, Notaire, de Rimouski.

Transquestionné.

Q. A quelle époque et pendant combien de temps les originaux de ces actes de vente sont-ils restés à Londres ?

R. Ils ont été retirés d'abord de la "London Joint Stock Bank" en mars ou avril 1864, et en 1867, à ma requête, ils ont été envoyés à J. S. Morgan & Co.

Q. Et jusqu'à quel temps sont-ils restés là ?

R. Jusqu'au 2 novembre 1867. A cette date, ces Messieurs les remirent à M. I. I. Goodwin, de Hartford, qui me les apporta de Londres.

Q. Comment pouvez-vous expliquer alors que la copie désignée sous le nom de Exhibit 1 et 2 de l'Intervenant en était faite en 1868 ?

R. En supposant que M. Knapp, hors de ma connaissance, en a fait une copie d'une autre copie qui ne lui avait remise que pour lui permettre d'examiner la teneur du marché proposé. Dans quelques-unes de ses lettres, M. Knapp disait qu'il ne pouvait se servir des copies qu'il avait acquises de M. Morgan, et que par conséquent, il lui en faudrait d'autres.

Q. Comment pouvez-vous expliquer qu'il ait pu obtenir la vraie copie de l'original ?

R. Je crois que c'est une fraude.

Q. Ainsi, vous êtes sûr que vous aviez l'original en votre possession, en 1868 ?

R. Je l'avais, je puis le jurer. Je sais ce que je dis.

Q. Ces papiers sont demeurés à Londres depuis 1860 jusqu'à 1867 ?

R. Non. Monsieur.

Q. Ils n'y sont pas restés tout le temps ?

R. Ils furent d'abord retirés de la Banque, en 1864, et y furent déposés de nouveau pendant une partie de l'année 1867. En 1867, j'étais en Europe.

Q. Avez-vous vu M. Cameron en ce pays ?

R. Oui, je l'ai vu à Québec.

Q. Vous a-t-il produit cet original d'un acte de vente que Knapp lui avait consentie, et qui est l'Exhibit 3 de l'intervenant ?

R. Non, Monsieur. Je dois dire que je ne me rappelle pas d'avoir jamais vu ce document.

Q. Je vous demande si, en 1872, *avant* la vente à Holbrooke, vous n'avez pas vu M. Cameron ?

R. *Après* la vente à Holbrooke, en autant que je puis me rappeler, j'ai vu M. Cameron en cette ville. Il me dit qu'il avait fait ce qu'il appelait une acquisition de M. Knapp. Il me dit que lui, Cameron, était un pauvre homme et qu'il ne pouvait pas perdre l'argent qu'il avait donné à Knapp; qu'il ignorait si ce Knapp était un homme honnête ou non; et que si je voulais lui donner un peu d'argent pour payer ses dépenses de voyage, il abandonnerait toutes ses réclamations contre moi. Je lui répondis qu'il n'avait aucun titre et que je ne lui donnerais pas un seul sou; que je contesterais toute réclamation qu'il pourrait faire, et que si je mettais la main sur Knapp, je le ferais emprisonner, si la loi du Canada me le permettait. Voilà tout ce que je lui dis, si ma mémoire est bien fidèle.

Q. Après la vente à Holbrooke, il y eut une obligation de $60,000.00 faite en faveur de votre fils ?

R. Oui, Monsieur. Je n'en sais pas le montant précis, mais les actes le disent.

Q. La vente fut faite le 16 août 1872? devant Gauvreau?

R. Les actes le disent.

Q. Je vois que la vente consentie par vous à M. Holbrooke est datée du 16 août 1872, pour les deux seigneuries de Métis et de Matapédia, et *pour la somme de dix mille piastres seulement*. Je vois ensuite que l'acte d'obligation en faveur de votre fils est daté du 5 octobre de la même année, pour une somme de *soixante mille piastres*, avec hypothèque sur les deux seigneuries. N'est-il pas vrai que M. Holbrooke ne devait pas d'autre argent à votre fils pour cet hypothèque de soixante mille piastres ?

R. Non, Monsieur, pas que je sache.

Q. Qu'était M. Holbrooke pour vous? Voyageait-il avec vous à ce temps là ?

R. Il vint ici, à Rimouski, avec moi, et nous avons fait le trajet ensemble.

Q. N'est-il pas vrai que ces actes n'étaient pas de vrais actes de vente ?

R. Ils étaient de vrais actes de vente *bona fide.*

Q. Vous a-t-il payé les dix mille piastres ?

R. Je jure qu'il me devait *quelque chose* et qu'il m'a payé partie en argent et partie en billets : je ne sais plus quel montant.

Q. N'est-il pas vrai qu'aussitôt après que l'hypothèque a été consentie par M. Holbrooke, une action a été prise en Cour Supérieure, à Québec, pour le montant de cet hypothèque ?

R. Je ne me rappelle pas les dates. Les actes vous les diront.

Q. Au meilleur de votre connaissance ?

R. Je ne puis me rappeler les dates. J'aurais besoin d'aider ma mémoire. Je suis président de cinq ou six compagnies, et je ne porte pas toutes les dates dans ma tête.

Q. Dites à peu près ?

R. Je ne puis dire, Monsieur. Voyez les actes.

Q. Essayez de vous rappeler.

R. Je ne puis.

Q. Vous avez obtenu jugement *ex-parte* contre M. Holbrooke ?

R. Je ne sais pas.

Q. Vous avez eu la gérance de la propriété après la vente par le shérif à votre fils ?

R. Non pas comme mon bien personnel. J'aidais seulement mon fils qui en avait l'administration et le soin.

Q. Etes-vous l'administrateur des biens de votre fils ?

R. Pas du tout. Il prend soin de son bien.

Q. Avez-vous payé vous-même le prix de la vente par shérif au nom de votre fils ?

R. J'étais ici. Je ne puis dire si j'ai payé.

Q. Etiez-vous présent à la vente ?

R. J'étais présent.

Q. Je suppose que vous avez payé vous-même le prix de vente ?

R. Je ne saurais le dire.

Q. Essayez de vous rappeler.

R. Je ne le puis.

Q. Etant ici, au moment de la vente par le shérif, avez-vous payé vous-même ?

R. Je serais porté à croire que mon fils était à la vente. Je ne suis pas prêt à le jurer. Mais je suis d'opinion qu'il était présent.

Q. Avez-vous fait quelque concession ou vente de terre dans la seigneurie ?

R. Une vente a été faite au Chemin de fer Intercolonial.

Q. A part cela ?

R. A part cela, je ne me souviens d'aucune autre vente. Excepté cependant celle à M. Holbrook.

Q. A des colons ?

R. Non, Monsieur.

Q. Vous avez reçu de l'argent pour le passage de l'Intercolonial ?

R. Ils ont payé par le ministère de M. Gauvreau.

Q. Monsieur Gauvreau était votre agent ?

R. Oui, Monsieur.

Re-examiné.

Q. Quand vous avez fait cette vente à M. Holbrooke, vous dites qu'il ne devait rien à votre fils. Avez-vous transféré quelqu'une de vos réclamations contre M. Holbrooke ?

R. Oui, Monsieur, j'ai transporté ma réclamation à mon fils. Je devais à mon fils une grande somme d'argent.

Q. Votre fils est-il un homme indépendant de fortune et qui n'est pas sous vos charges ?

R. Oui, et il l'était aussi à cette époque. Il est indépendant de moi depuis sa majorité. Il est banquier et courtier et il a été membre de la New-York Stock Exchange.

Q. L'argent qui a été payé à la vente de Holbrooke par le shérif venait-il de votre fils ou de vous ?

R. Je ne m'en rappelle pas.

Q. Cette acquisition a-t-elle été faite pour le compte de votre fils ?

R. Oui, pour le compte de mon fils.

Q. Je vous ai demandé si vous avez fourni l'argent en le chargeant au compte de votre fils, ou si c'est votre fils lui-même qui a fourni l'argent ?

R. Je ne m'en rappelle pas. Et sans référer à mes comptes, je ne pourrais dire si c'est mon fils qui a payé lui-même ou si j'ai payé pour lui.

Re-transquestionné :

Q. Avez-vous pris quelque avis légal dans le but de vous faire un nouveau titre sur cette propriété ?

R. Quand ? au commencement ?

Q. Non, à ce temps-là, en 1872.

R. J'avais un aviseur légal.

Q. Vous aviez besoin, n'est-ce pas, d'avoir un nouveau titre à la possession de cette propriété ?

R. Je ne sais ce que vous voulez dire.

Q. Quand vous avez fait cette vente à Holbrooke, et plus tard quand votre fils a fait vendre par le shérif, est-ce que c'était fait dans le but de vous procurer un bon titre à la possession de cette propriété, ou était-ce *bona fide ?*

R. C'était *bona fide*, dans le but de donner à M. Holbrooke l'avantage de faire de l'argent.

Q. En a-t-il fait ? Avez-vous pris quelque avis légal avant de consentir ces différents actes de vente et de prendre une action pour obtenir un titre de shérif ?

R. Non, pas du tout.

Q. A propos de quoi avez-vous pris un avis légal ?

R. M. Tessier—le Juge Tessier,—était mon aviseur dans toutes les transactions ayant trait à cette propriété, et cela jusqu'à ce qu'il devint Juge. Ensuite MM. Hamel et Tessier ont été mes aviseurs.

Q. Avez-vous pris quelque avis légal de M. Alleyn à ce sujet ? Il était en société avec M. Chauveau.

R. Je ne m'en rappelle pas. Autant que je puis me rappeler, je ne l'ai jamais employé.

Je, soussigné, certifie par les présentes que les dépositions ci-dessus sont une reproduction fidèle de mes notes sténographiques.

(Signé) L. LYNCH,
Sténographe.

(D)

Canada
Province de Québec
District de Rimouski
No 1127

Cour Superieure

Le deuxième jour de mars 1882

G. W. BARTHOLOMEW
Demandeur
vs

JOSEPH GAGNON
Défendeur
&

JULES D'AMOURS
Déf. en gar. et Interv.

Preuve de la part du demandeur en cette cause, Ezra Clark, de Hartford, Connecticut, Ecuyer, maintenant à Québec, étant dûment assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Q. Demeurez-vous à Hartford ?

R. Oui, Monsieur.

Q. Vous connaissez, je suppose, M. Bartholomew, le témoin précédent ?

R. Oui.

Q. Vous rappelez-vous les circonstances d'une transaction concernant la propriété du Lac Matapédia entre vous et M. Bartholomew, il y a quelques années ?

R. Oui.

Q. Voulez-vous raconter brièvement ce qui s'est passé entre vous deux à ce sujet ?

R. M. Bartholomew me demanda, ou plutôt consentit à la demande que je lui fis de lui vendre les deux seigneuries qu'il avait en Canada, l'une sur le Lac Matapédia et l'autre sur le Lac Métis. Il me dressa un acte de vente de chacune de ces deux seigneuries, mais avec l'entente qu'ils ne seraient pas enrégistrés et ne seraient pas considérés comme des actes de vente, tant que je ne lui aurais pas payé une certaine somme d'argent. Je fis alors des arrangements avec un M. Knapp, qui se disait Canadien, et qui s'engageait à me vendre ces deux propriétés à Londres, m'assurant qu'il avait toutes les facilités pour le faire. Je fis alors deux actes de vente consentis par M. Bartholomew et les deux autres consentis par moi à Knapp, et je les envoyai à la "London Joint Stock Banking Company", à Londres, avec instructions écrites de délivrer ces actes de vente à M. Knapp, quand il aurait payé à mon crédit une somme de douze mille cinq cent livres sterling; et de ne pas les lui remettre à moins que la susdite somme fut payée; et que si cette somme n'était pas payée, elle ne devrait pas disposer de ces actes sans mon ordre.

Q. Vous rappelez-vous en quelle année ceci se passait ?

R. En novembre 1860.

Q. Knapp a-t-il payé ce montant ?

R. Il n'a jamais payé un sou.

Q. Avez-vous averti la Banque de retourner ces actes de vente à M. Bartholomew ?

R. J'ai donné à M. Bartholomew un ordre sur la banque pour retirer ces actes, et on les lui a remis.

Q. Ce furent là, n'est-ce pas, tous vos rapports dans cet affaire ?

R. Oui. Cependant j'ai eu plus tard quelques correspondances avec M. Knapp à ce sujet.

Q. Et vous avez consenti, je crois, à la demande de M. Bartholomew, à déposer de nouveau ces actes de vente, en vue d'une nouvelle négociation avec M. Knapp, en 1877 ?

R. Oui, Monsieur.

Q. Etiez-vous en Angleterre vous-même, à cette époque ?

R. Non.

Q. Lors de la première négociation, vous y étiez ?

R. Mes négociations avec M. Knapp ont eu lieu dans la ville de New-York.

Q. Est-ce que la transaction, en 1877, a eu la même issue que la première ?

R. Oui, Monsieur. Je devrais peut-être ajouter que Mons. Knapp me fut présenté à New-York par un de ses parents qui se disait riche et en grand rapport d'amitié avec le Maître-Général des Postes du Royaume d'Angleterre, et que c'est à cause de ces circonstances que je tentai ces négociations avec lui.

Q. Avez-vous été en mesure de constater plus tard si M. Knapp était riche ou non ?

R. Je suis resté sous l'impression qu'il était très pauvre.

Q. Avez-vous une preuve de ce fait ?

R. En voici une. Il n'avait pas payé sa note d'hôtel à Londres, et, en garantie, le propriétaire avait saisi quelques-uns de mes papiers. Il en est une autre. En 1877 ou 1878, il aurait voulu me voir à Londres, et m'invita à l'aller voir, disant qu'il me paierait mes dépenses. Je lui demandai de m'envoyer une somme de cent livres. Il me répondit qu'il ne le pouvait pas. C'est ce qui m'a fait penser que cet homme était très pauvre.

Q. Qu'étaient ces papiers confisqués par l'Hôtel ?

R. Des preuves de titres, des certificats d'enrégistrement, etc.

Q. Ils ne renfermaient pas cependant les deux actes de vente ?

R. Non, Monsieur. Ces actes de vente n'ont jamais été entre les mains de M. Knapp, et à ma connaissance, il ne les a jamais vus. Il n'a jamais vu ni celui que M. Bartholomew m'avait consenti, ni celui que je lui avais consenti moi-même et qui devait lui être remis sur dépôt d'une certaine somme d'argent.

Transquestionné

Q. Ces actes sont demeurés à Londres combien d'années ?

R. Je suis sous l'impression qu'ils y sont restés deux ans, mais il y a des lettres ici qui indiquent les dates exactes. C'est en novembre 1860 que j'ai fait les actes de vente.

Q. Knapp fut-il mis en possession des actes de vente à cette date ?

R. Il ne les a jamais vus.

Q. Ils furent expédiés ?

R. Je les envoyai moi-même à la Banque, à Londres. Knapp ne les a jamais vus.

Q. Pouvez-vous expliquer comment il se fait que Knapp a eu des copies certifiées de ces actes ?

R. Si j'ai été bien informé, il n'a jamais eu de copie certifiée. J'ai entendu dire qu'il en avait eu une copie de J. S. Morgan & Co., avec les noms effacés, et une mention écrite que ces actes n'étaient pas enrégistrés, mais je n'ai aucune connaissance personnelle de ce fait.

Q. Avez-vous écrit à Morgan pour savoir quand ces copies certifiées ont été données ?

R. En autant que ma mémoire me sert bien, je n'ai pas eu de correspondance avec Morgan & Co. Et je n'ai jamais su qu'il existait une copie certifiée de cet acte de vente.

Je, soussigné, sténographe, certifie par ces présentes que les dépositions ci-dessus sont une fidèle reproduction de mes notes sténographiques.

(Signé) L. LYNCH,
Sténographe.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIEME

Les Origines de la Vallée.

CHAPITRE TROISIEME

Notes Historiques sur la seigneurie du Lac Matapédia

CHAPITRE QUATRIEME

Notes Historiques sur la paroisse de Val-Brillant.

APPENDICE aux Notes Historiques sur Val-Brillant.

APPENDICE aux Notes Historiques sur la seigneurie du Lac Matapédia.